



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

11^e séance plénière

Vendredi 25 septembre 2020, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

*En l'absence du Président, M. Zhang Jun (Chine),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 heures.

**Allocution de M. Taneti Maamau, Président,
Chef du Gouvernement et Ministre des affaires
étrangères et de l'immigration de la République
de Kiribati**

Le Président par intérim (*parle en chinois*) :
Je donne maintenant la parole au représentant de
Kiribati, qui va présenter l'allocution du Président de la
République de Kiribati.

M. Tito (Kiribati) (*parle en anglais*) : J'ai l'in-
signe honneur et le privilège de présenter la déclaration
préenregistrée de S. E. M. Taneti Maamau, Président,
Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étran-
gères et de l'immigration de la République de Kiribati,
à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième
session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en chinois*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République de Kiribati.

*Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée
dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et
voir A/75/592/Add.7).*

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

**Allocution de M. António Costa, Premier
Ministre de la République portugaise**

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : Je
donne maintenant la parole au représentant du Portugal,
qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la
République portugaise.

M. Duarte Lopes (Portugal) (*parle en anglais*) :
J'ai l'honneur de présenter S. E. M. António Costa,
Premier Ministre de la République portugaise.

Le Président par intérim (*parle en chinois*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Premier Ministre de la République portugaise.

*Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée
dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et
voir A/75/592/Add.7).*

**Allocution de M. Boyko Borissov, Premier
Ministre de la République de Bulgarie**

Le Président par intérim (*parle en chinois*) :
Je donne maintenant la parole à la représentante de
la Bulgarie, qui va présenter l'allocution du Premier
Ministre de la République de Bulgarie.

M^{me} Tzerova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : J'ai
l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée
de S. E. M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la
République de Bulgarie, à l'occasion du débat général de
la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



Le Président par intérim (*parle en chinois*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Bulgarie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Abiy Ahmed, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Éthiopie, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Amde (Éthiopie) (*parle en anglais*) : À l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, j'ai le grand honneur et l'insigne privilège de présenter le message préenregistré de S. E. M. Abiy Ahmed, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale d'Éthiopie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M^{me} Mette Frederiksen, Première Ministre du Royaume du Danemark

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Danemark, qui va présenter l'allocution de la Première Ministre du Royaume du Danemark.

M. Hermann (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration de S. E. M^{me} Mette Frederiksen, Première Ministre du Danemark.

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre du Royaume du Danemark.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Luxembourg, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Luxembourg.

M. Braun (Luxembourg) : J'ai l'honneur d'introduire le message préenregistré de M. Xavier Bettel, Premier Ministre du Luxembourg.

Le Président par intérim (*parle en chinois*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.7).

Le Président assume la présidence.

Allocution du général Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Thaïlande, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

M. Srivihok (Thaïlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. le général Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Rae (Canada) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter S. E. M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada, qui s'adressera à l'Assemblée générale par le biais d'une déclaration préenregistrée.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Antigua-et-Barbuda, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda.

M. Webson (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter S. E. M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda, qui s'adressera à l'Assemblée générale dans une déclaration préenregistrée.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises d'Antigua-et-Barbuda.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Scott Morrison, membre du Parlement, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

M. Fifield (Australie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration de S. E. M. Scott Morrison, membre du Parlement, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.7).

Allocution du docteur Lotay Tshering, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Bhoutan, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

M^{me} Tshering (Bhoutan) (*parle en anglais*) : J'ai le grand privilège et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. le docteur Lotay Tshering, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, à l'occasion du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.7).

M. Kpayedo (Togo), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Suga Yoshihide, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Ishikane (Japon) : C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de vous présenter le discours du Premier Ministre du Japon, S. E.M. Suga Yoshihide.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Robert Abela, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante de Malte, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le message préenregistré de S. E. M. Robert Abela, Premier Ministre de Malte.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. James Marape, membre du Parlement, Premier Ministre et Ministre chargé des affaires de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui va présenter une allocution du Premier Ministre et Ministre chargé des affaires de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Rai (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de présenter à l'Assemblée générale, à l'occasion de sa soixante-quinzième session, une déclaration vidéo préenregistrée de S. E. M. James Marape, membre du Parlement, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre chargé des affaires de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Ambrose Mandvulo Dlamini, Premier Ministre du Royaume d'Eswatini

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Eswatini, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre du Royaume d'Eswatini.

M. Masuku (Eswatini) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Ambrose Mandvulo Dlamini, Premier Ministre du Royaume d'Eswatini.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume d'Eswatini.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XV et voir A/75/592/Add.7).

Allocution de M. Pohiva Tu'i'onetoa, Premier Ministre et Ministre des entreprises publiques du Royaume des Tonga

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant des Tonga, qui va présenter l'allocution du Premier Ministre et Ministre des entreprises publiques du Royaume des Tonga.

M. Tōnē (Tonga) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Pohiva Tu'i'onetoa, Premier Ministre du Royaume des Tonga.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des entreprises publiques du Royaume des Tonga.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVI et voir A/75/592/Add.7).

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad, qui va présenter la déclaration du Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad.

M. Mouctar (Tchad) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration de S. E. M. Amine Abba Sidick, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger, représentant le maréchal du Tchad, Idriss Deby Itno, Président de la République, Chef de l'État, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVII et voir A/75/592/Add.7).

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Nous poursuivrons le débat général demain à 9 heures, dans cette salle.

Plusieurs délégations ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Vinito (Inde) (*parle en anglais*) : J'exerce le droit de réponse de l'Inde à la diatribe que nous avons entendue ce matin de la part du Premier Ministre du Pakistan (voir A/75/PV.10).

Cette enceinte a atteint aujourd'hui un nouveau fond à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Le leader du Pakistan a appelé aujourd'hui à mettre

hors-la-loi ceux qui incitent à la haine et à la violence. Mais, à mesure qu'il avançait dans son discours, nous en avons été réduits à nous demander s'il ne parlait pas de lui-même.

Cette salle a entendu la diatribe ininterrompue de quelqu'un qui n'avait rien à avancer pour se défendre, qui n'avait pas de réalisations à raconter et aucune suggestion raisonnable à offrir au monde. Au contraire, nous avons vu les mensonges, la désinformation, le bellicisme et la malveillance se répandre dans les travées de l'Assemblée générale.

Les mots utilisés aujourd'hui à l'Assemblée par le dirigeant du Pakistan rabaisent l'essence même des Nations Unies. Pour une nation profondément enfermée dans un esprit médiéval, il est compréhensible que les principes d'une société civilisée moderne, tels que la paix, le dialogue et la diplomatie, soient abscons.

Qu'il me soit permis d'éclairer un peu les représentants sur le splendide bilan du Pakistan :

C'est le pays qui a apporté le génocide en Asie du Sud il y a 39 ans, quand il a tué son propre peuple. C'est aussi le pays qui est suffisamment sans complexe pour ne pas présenter d'excuses sincères pour les horreurs qu'il a perpétrées, même après tant d'années. C'est ce même pays qui, sur les fonds de l'État, verse des pensions à de redoutables terroristes dûment répertoriés comme tels. C'est toujours le même pays qui a la distinction douteuse d'accueillir le plus grand nombre de terroristes proscrits par les Nations Unies.

Le dirigeant que nous avons entendu aujourd'hui est la même personne qui, devant le Parlement de son pays en juillet dernier, a qualifié le terroriste Oussama ben Laden de « martyr ». Ce même dirigeant qui a craché son venin aujourd'hui a, en 2019, admis en public, alors qu'il était aux États-Unis, que son pays comptait encore entre 30 000 et 40 000 terroristes, formés par le Pakistan et ayant combattu en Afghanistan et dans le territoire de l'Union indienne du Jammu-et-Cachemire.

Le Pakistan est un pays qui procède méthodiquement au nettoyage ethnique de ses minorités, y compris les hindous, les chrétiens, les sikhs et d'autres, en abusant de ses lois sur le blasphème et en forçant les conversions religieuses.

Pour quelqu'un qui se dit champion de l'Islam, c'est aussi un pays qui a encouragé le meurtre de ses coreligionnaires musulmans simplement parce qu'ils appartenaient

à une autre secte ou à une autre région du Pakistan, et en parrainant des attaques terroristes contre ses voisins.

La seule grande fierté que ce pays peut montrer au monde depuis 70 ans, ce sont le terrorisme, le nettoyage ethnique, le fondamentalisme majoritaire et le commerce nucléaire clandestin.

Je tiens à l'affirmer ici haut et fort : le territoire de l'Union du Jammu-et-Cachemire fait partie intégrante et inaliénable de l'Inde. Les règles et législations introduites dans le territoire de l'Union du Jammu-et-Cachemire sont strictement des affaires intérieures de l'Inde.

Le seul différend qui subsiste au Cachemire concerne la partie du Cachemire qui est toujours sous occupation illégale du Pakistan. Nous engageons le Pakistan à évacuer toutes les zones qu'il occupe illégalement.

Ce qui devrait plutôt être à l'ordre du jour des Nations Unies, c'est la situation profonde du Pakistan et son soutien politique et financier implacable aux organisations terroristes et aux mercenaires, qui constituent une menace pour la paix et la sécurité mondiales.

La seule façon pour le Pakistan de devenir un pays normal, c'est d'abjurer son soutien moral, financier et matériel au terrorisme, de porter son attention sur les problèmes rencontrés par sa propre population, y compris ses minorités, et de cesser d'utiliser abusivement les instances des Nations Unies pour servir les buts de son programme infâme.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole pour exercer mon droit de réponse à la déclaration que le Premier Ministre de l'Arménie a prononcée aujourd'hui dans le cadre du débat général (voir A/75/PV.10).

Comme on le sait, au début des années 1990, l'Arménie a recouru à la force militaire contre l'Azerbaïdjan pour concrétiser son plan de longue date consistant à s'emparer du territoire de mon pays. L'agression était soigneusement planifiée. L'Arménie s'est ainsi emparée d'une grande partie du territoire de l'Azerbaïdjan, dont la région du Haut-Karabakh, les sept districts adjacents et certaines enclaves, qui demeurent sous son occupation. La guerre a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et causé la destruction d'un grand nombre d'infrastructures et de biens civils en Azerbaïdjan. La population azerbaïdjanaise des territoires occupés a été victime d'un nettoyage ethnique ; plus d'un million d'habitants de ces territoires ont été contraints de quitter leur domicile.

Les tentatives de l'Arménie de masquer ses revendications et ses actions illégales par des spéculations au sujet de l'autodétermination sont fondamentalement erronées et n'ont rien à voir avec ce principe tel qu'il est défini dans la Charte des Nations Unies, dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, adopté en 1975, et dans d'autres documents internationaux connexes.

Dans leurs déclarations concernant le processus de règlement du conflit, les médiateurs internationaux se réfèrent spécifiquement à l'Acte final d'Helsinki, qui, entre autres, oblige les États participants, y compris l'Arménie, à

« respecte[r] l'égalité de droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes, en agissant à tout moment conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies et aux normes pertinentes du droit international, y compris celles qui ont trait à l'intégrité territoriale des États ».

De surcroît, des revendications d'autodétermination ne sauraient prospérer si elles s'accompagnent de violation du droit international, notamment de ses normes impératives, *jus cogens*, telles que celles qui interdisent le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

L'allégation de l'Arménie selon laquelle les prétendues autorités du Haut-Karabakh devraient prendre part aux négociations ne résiste pas à la critique. Ayant réussi à expulser tous les Azerbaïdjanais du Haut-Karabakh, l'Arménie ne ménage aucun effort pour faire présenter le régime fantoche déterminé par des critères ethniques qu'elle y a établi comme les autorités de la région. Toutefois, dans ses documents et décisions pertinents, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) reconnaît que la population de cette région de l'Azerbaïdjan est constituée de deux communautés égales, à savoir les communautés azerbaïdjanaise et arménienne. Toutefois, il n'est fait référence dans ces documents ni dans aucun autre ou dans aucune autre décision à la communauté arménienne en tant qu'autorités élues.

Au cours des deux dernières années, nous avons pu constater que les dirigeants de l'Arménie ont cherché à de multiples reprises à torpiller le processus de paix, notamment en essayant de saper le format des négociations. En conséquence, les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE ont publié une déclaration

le 9 mars 2019, dans laquelle ils ont demandé instamment qu'une partie s'abstienne d'exiger des modifications unilatérales du format.

En outre, l'illégalité du régime fantoche que l'Arménie a établi dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan a été réaffirmée au niveau international à maintes reprises ; placé sous la direction et le contrôle des autorités arméniennes, ce régime n'est au fond rien d'autre que le produit de l'agression, du nettoyage ethnique et d'autres atrocités criminelles perpétrés contre des Azerbaïdjanais pour des motifs raciaux, ethniques et religieux.

Dans ses résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993) adoptées à l'unanimité, le Conseil de sécurité non seulement n'a pas fait référence à l'existence du prétendu peuple du Haut-Karabakh ou à son droit à l'autodétermination, mais a condamné l'emploi de la force contre l'Azerbaïdjan et l'occupation de ses territoires ; a réaffirmé le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan et l'inviolabilité des frontières internationales ; a confirmé que la région du Haut-Karabakh faisait partie intégrante de l'Azerbaïdjan ; et exigé le retrait immédiat, complet et inconditionnel de toutes les forces arméniennes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Les nombreux documents émanant d'autres organisations internationales, qui témoignent de la position unifiée de la communauté internationale, s'inscrivent dans la même veine.

Il n'est pas surprenant que les autorités arméniennes s'abstiennent de mentionner les résolutions du Conseil de sécurité et d'autres documents internationaux pertinents, qui constituent les cadres juridiques et politiques du règlement du conflit.

À l'évidence, les déclarations publiques des autorités arméniennes exprimant leur engagement en faveur d'un règlement exclusivement pacifique ne sont rien d'autre qu'une rhétorique creuse et un écran de fumée pour camoufler les objectifs annexionnistes clairement définis. En réalité, par son recours à la force militaire pour occuper les territoires de l'Azerbaïdjan, l'Arménie a démontré qu'elle était fermement convaincue de l'existence d'une autre voie possible en dehors de la paix.

En juillet 2020, en violation flagrante du droit international, les forces armées arméniennes ont lancé des attaques transfrontières contre l'Azerbaïdjan, durant lesquelles elles ont utilisé de l'artillerie et des mortiers, en visant directement des zones densément peuplées. C'est ainsi qu'un civil de 76 ans et 12 officiers et soldats

des forces armées azerbaïdjanaises ont été tués, et de nombreux autres ont été blessés. Des dégâts considérables ont été causés aux établissements civils dans cette zone.

Même les effets dévastateurs de la pandémie de maladie à coronavirus n'ont pas empêché les provocations armées de l'Arménie. Il est évident que la déclaration de l'Arménie sur son soutien et son adhésion à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial n'est qu'un pur mensonge.

Les insinuations de l'Arménie concernant la menace présumée de terrorisme nucléaire sont particulièrement étonnantes compte tenu de son propre passé solide d'attaques contre des civils et de bombardement de zones habitées en Azerbaïdjan et de ses menaces persistantes d'utiliser la force contre les infrastructures civiles de mon pays. L'Azerbaïdjan a clairement déclaré, au niveau approprié, que nos forces armées n'ont jamais eu l'intention d'attaquer des biens civils et se conforment strictement au droit international humanitaire.

Contrairement à l'Arménie, l'Azerbaïdjan ne fait qu'exercer son droit de légitime défense, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international coutumier.

Concernant les droits de l'homme et la démocratie, les autorités arméniennes seraient bien inspirées de se regarder dans la glace, plutôt que d'accuser d'autres pays. En effet, tous les Gouvernements arméniens successifs, y compris l'actuel, sont arrivés au pouvoir par la violence et ont eu recours aux méthodes les plus cruelles pour se débarrasser des opposants politiques. La répression de l'opposition, les assassinats à motivation politique, la liberté limitée des médias, l'ingérence dans le système judiciaire et la promotion non déguisée des idées odieuses d'incompatibilité ethnique et de haine envers l'Azerbaïdjan et les autres nations voisines sont des réalités amères dans l'Arménie d'aujourd'hui.

L'Arménie continue de faire peser une grave menace sur la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales, ce qui nécessite une action urgente de la communauté internationale.

L'objectif fondamental d'une paix durable est d'obtenir le retrait immédiat, total et sans condition des forces d'occupation arméniennes de la région du Haut-Karabakh et des autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan, le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan dans ses frontières internationalement reconnues et le retour des personnes déplacées de force dans leurs foyers et sur leurs propriétés. La réalisation de cet objectif est un impératif, non un compromis.

M. Zulqarnain (Pakistan) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, j'espère que le représentant indien est présent et qu'il écoute et qu'il ne fuit pas la vérité comme son collègue l'a fait le matin.

On dit souvent que les nazis ont perfectionné l'art de concocter des mensonges et de faire de la fausse propagande. Mais à entendre le représentant indien aujourd'hui, même les nazis reconnaîtraient que le manteau est maintenant passé à leurs acolytes du Bharatiya Janata Party-Rashtriya Swayamsevak Sangh.

Le droit de réponse indien est une autre tentative honteuse de détourner l'attention des véritables problèmes. L'Inde, cependant, ne pourra pas échapper à la responsabilité de ses crimes.

Dans sa déclaration d'aujourd'hui, le Premier Ministre du Pakistan a mis en lumière l'Inde de M. Modi, qui se définit par l'occupation indienne oppressive et brutale des terres et des ressources du Jammu-et-Cachemire ; les violations flagrantes des droits de l'homme du peuple cachemirien ; la promotion délibérée de l'idéologie suprémaciste Hindutva pour supprimer et marginaliser ses communautés minoritaires, dont des millions de musulmans ; les desseins expansionnistes de l'Inde contre le Pakistan et tous les autres voisins de l'Inde et le but avoué de New Delhi d'agir comme une brute régionale.

Il s'agit de réalités objectives, et non de faits partisans. Alors que la descente de l'Inde vers un État fasciste s'accélère, les projections que mon Premier Ministre a faites l'année dernière concernant l'imminence d'un désastre alimenté par les politiques du Bharatiya Janata Party-Rashtriya Swayamsevak Sangh sont maintenant confirmées par leurs actions brutales.

Nous ne devons pas chercher plus loin que Shaheen Bagh, un quartier de Delhi à majorité musulmane. Alors que des manifestants pacifiques, principalement des femmes musulmanes, descendaient dans la rue en février pour protester contre les lois discriminatoires contre la citoyenneté promulguées par le régime du Bharatiya Janata Party-Rashtriya Swayamsevak Sangh, des zélotes hindous ont perpétré un pogrom bien organisé et orchestré de musulmans afin de donner une leçon aux traîtres. D'innombrables musulmans ont été tués ; leurs maisons ont été brûlées ; leurs propriétés pillées ; leurs lieux de culte profanés, le tout avec la connivence et la complicité de l'État indien.

Les rues carbonisées de Delhi n'exposent pas seulement l'idéologie Hindutva dans toute sa gloire intolérante ; elles manifestent également la méthode de confiance à laquelle les extrémistes hindous ont eu recours – du Gujarat en 2002 à Delhi en 2020, pour faire face à la menace musulmane, exactement comme un certain M. Golwalkar, l'un des idéologues du Rashtriya Swayamsevak Sangh et le vénéré Guruji de M. Modi, l'avait instruit.

Ce n'est un secret pour personne que les architectes du massacre de Gujarat étaient aussi les commanditaires du pogrom de Delhi. Tout comme les victimes du Gujarat, les victimes de Delhi chercheront sans doute en vain la justice dans ce nouveau bastion du fascisme. En attendant, les auteurs de ces crimes continueront à jouir de l'impunité et seront encouragés à verser davantage de sang musulman pour consolider davantage leur emprise sur le pouvoir ; et pour éliminer tous les vestiges du patrimoine islamique de l'Inde en détruisant ses grandes mosquées et ses monuments, comme ils l'ont fait avec le Babri Masjid et une tentative de changer l'histoire de l'Inde en effaçant les mille ans de civilisation et de culture musulmanes.

C'est une tragédie que les institutions de l'État en Inde soient également devenues les agents volontaires de ce sinistre programme hindutva. Un ancien président de la Cour suprême, dont le dernier acte avant la retraite a été de remettre le site de la mosquée Babri détruite aux extrémistes hindous pour qu'un temple hindou soit construit à sa place, a été immédiatement récompensé en devenant membre du parlement indien.

Au Jammu-et-Cachemire, l'Inde n'a pas d'autre prétention que celle d'un occupant militaire. L'Inde est obligée d'utiliser la force pure pour imposer son occupation à un peuple réticent et opprimé.

Demandez aux habitants du Jammu-et-Cachemire, ils vous diront avec insistance que le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie de l'Inde ; Il ne l'a jamais été et ne le sera jamais.

L'État du Jammu-et-Cachemire demeure un territoire contesté internationalement reconnu. Selon le Conseil de sécurité, le sort définitif de l'État doit être décidé conformément à la volonté des populations, exprimée au moyen de procédures démocratiques d'un plébiscite libre et impartial tenu sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

La lutte pour la liberté des autochtones du Cachemire cherche à concrétiser l'application des

résolutions du Conseil de sécurité dans l'exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination. Les Cachemiriens ont le droit légitime de résister à l'occupation indienne par tous les moyens à leur disposition. Cette lutte juste ne peut être dénigrée ou décrite comme du terrorisme. C'est l'État occupant qui est coupable de terrorisme contre le peuple occupé.

Comme tous les oppresseurs, l'Inde continue de croire qu'elle peut soumettre la résistance légitime du Cachemire par la force brute. Dans son livre de jeu, le substitut de la répression, c'est encore plus de répression, mais comme tous les oppresseurs coloniaux du passé, l'Inde va échouer dans sa stratégie d'occupation et d'oppression.

Le Cachemire sera un jour libre. Ce n'est pas seulement une leçon de l'histoire ; il s'agit également d'un impératif de justice. Comme l'expriment ces paroles célèbres de Martin Luther King, l'arc de l'univers moral est long, mais il tend vers la justice.

Les Cachemiriens ne sont pas seuls dans leur juste combat. Le peuple pakistanais, le peuple du monde islamique et, en fait, tous les peuples épris de liberté sont avec le peuple courageux du Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde.

Nous reconnaissons que l'Inde en sait beaucoup sur le terrorisme. Il s'agit, pour reprendre une expression populaire, du navire-mère du terrorisme, qui détient un brevet de parrainage de la terreur par l'État. L'Inde a utilisé le terrorisme contre chacun de ses voisins, contre son propre peuple et contre le peuple innocents du Jammu-et-Cachemire occupé par l'Inde.

L'Inde participe activement à l'orchestration, au financement et au soutien logistique d'organisations terroristes, comme le Tehreek-e-Taliban Pakistan et le Jamaat-ul-Ahrar, pour cibler le Pakistan depuis l'autre côté nos frontières ;

Elle a engagé et organisé des groupes criminels situés de l'autre côté de notre frontière occidentale pour mener des attaques terroristes au Pakistan, en particulier pour perturber le développement des régions occidentales et méridionales de mon pays. Le commandant Kulbhushan Yadav, un agent de renseignement indien, capturé par le Pakistan, a avoué qu'il organisait et soutenait ces groupes criminels pour perpétrer des actes de terrorisme au Pakistan.

Comme le Pakistan, toute notre région est confrontée au terrorisme Hindutva. Les extrémistes du Bharatiya Janata Party-Rashtriya Swayamsevak Sangh continuent d'épouser la fiction de l'*Akhand Bharat*, ou Grande Inde, qui représente leur désir d'un sous-continent unifié dominé par la religion hindoue, où les minorités se convertissent à l'hindouisme ou deviennent des citoyens de seconde classe.

Le Gouvernement indien est également responsable de la pire forme de terrorisme d'État contre la population opprimée du Jammu-et-Cachemire occupé illégalement. Plus de 100 000 Cachemiriens ont perdu la vie sous la brutale occupation indienne qui s'étend sur plus de sept décennies. Pas un seul soldat indien n'a été puni pour des crimes contre l'humanité et ces atrocités.

Malgré les souhaits de l'Inde, la communauté internationale peut clairement voir à travers le canular

indien, consistant à se présenter comme une victime du terrorisme.

Nous devons affronter et vaincre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Cet objectif ne peut être atteint sans affronter le terrorisme de la haine et de l'ambition qui émane actuellement des idéologies fascistes, notamment des extrémistes Hindutva en Inde.

Au lieu de se battre contre des moulins à vent, l'Inde serait mieux servie en mettant de l'ordre dans sa propre maison et en œuvrant à une paix régionale fondée sur l'égalité et le respect mutuel et sur un règlement pacifique de tous les différends.

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur au titre du droit de réponse.

La séance est levée à 19 h 50.

Annexe I**Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Excellences,

Mesdames les Représentantes, Messieurs les Représentants,

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre salutations chaleureuses du Gouvernement et du peuple de la République de Kiribati. Au nom du Dieu Tout-Puissant, je commence par partager sa paix et ses bénédictions. *Kam na bane n Mauri !*

Remerciements

Monsieur le Président,

Je me joins aux orateurs précédents pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Je vous souhaite plein succès dans la conduite des débats en rendant les Nations Unies de la famille pertinentes pour tous les Membres.

Sur cette note, je tiens à vous assurer du plein soutien de Kiribati, dans l'exercice de vos fonctions au sein de l'Assemblée, et de l'engagement de mon gouvernement, tant sur le plan moral qu'en nature, en particulier pour les initiatives qui visent à faire de notre planète Terre un foyer résilient, plus sain et plus sûr. C'est le cœur de la Vision pour 20 ans de Kiribati (KV20), en accord avec nos efforts pour mettre en œuvre le Programme 2030 dont nous avons convenu.

Contextualiser le thème

Monsieur le Président,

Le thème de la présente soixante-quinzième session nous rappelle que l'efficacité de nos programmes nationaux individuels peut être grandement améliorée par une coopération mondiale plus forte. En réaffirmant nos efforts collectifs pour renforcer les liens entre nos gouvernements, nos institutions multilatérales, nous pouvons travailler ensemble pour créer un avenir résilient, sain et pacifique pour nos peuples respectifs. C'est essentiel, surtout avec l'émergence de défis sans précédent tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles et la récente pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Sur cette note, je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances à nos frères et sœurs du monde entier qui souffrent des conséquences de la pandémie mondiale. Nous vivons des temps difficiles et incertains, ce qui appelle une coopération renforcée et nous rappelle la force que nous avons dans l'unité. Cela nous rappelle également les Nations Unies dont nous avons besoin, une Organisation qui peut intervenir dans des moments difficiles et éprouvants. Une Organisation des Nations Unies qui se charge de fournir et de coordonner l'assistance et le soutien. En particulier aux communautés les plus vulnérables et aux moins développés d'entre nous, par l'intermédiaire de ses organismes, programmes et systèmes multilatéraux, de manière coordonnée et en temps utile.

Cela s'étend également à nous tous, en tant qu'États souverains ; en tant que sociétés mondiales ; en tant qu'organisations non gouvernementales et de la société civile ; en tant que villes et villages ; en tant que familles et êtres humains. Des petites îles du Pacifique aux mégapoles et aux métropolitains d'Europe et d'Amérique. En tant que dirigeants, nous sommes appelés à travailler ensemble pour résoudre les problèmes mondiaux les plus urgents.

Monsieur le Président,

Pendant cette période difficile, notre éloignement et notre isolement ont permis à mon pays de faire partie des rares nations chanceuses, actuellement hors d'atteinte de ce virus. Mais cela a été notre seul avantage. La suspension temporaire des vols vers Kiribati et les mesures strictes visant à protéger nos frontières contre le virus ont également entraîné des défis sans précédent. Nombre de nos ressortissants sont actuellement bloqués dans d'autres pays comme les Fidji, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ainsi que dans d'autres parties du monde, en raison des mesures de confinement imposées pour limiter la propagation de ce virus mortel. Je remercie ces gouvernements pour la coopération et le soutien qu'ils ont apportés à mes concitoyens en attendant leur rapatriement dans leur pays d'origine. Alors que de nombreux pays ont déjà commencé à rapatrier leurs ressortissants, mon gouvernement reste en crise en raison de l'absence d'infrastructures et de capacités adéquates pour isoler nos ressortissants à leur retour. Il y a quelques mois, j'ai déclaré l'état d'urgence sanitaire, et sollicité l'aide de nos partenaires pour améliorer et renforcer notre secteur de la santé publique et pour contribuer à toute autre action nécessaire pour atténuer les chocs économiques et sociaux de la COVID-19.

Monsieur le Président,

Je suis optimiste quant à notre capacité à relever ce défi, si nous travaillons ensemble, en tant que membres de la famille des Nations Unies. Mon gouvernement reste reconnaissant du soutien de nos partenaires de développement, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Chine, le Japon, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, qui ont contribué à hauteur de 12,5 millions de dollars australiens à nos préparatifs et à nos efforts pour atténuer les répercussions économiques et sociales constatées depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Nous sommes également sensibles au soutien apporté par les Émirats arabes unis dans le cadre de leur programme d'assistance au Pacifique ; le Gouvernement indien par le biais du Fonds Inde-ONU pour le partenariat ; le Fonds canadien d'initiatives locales en réponse à la COVID-19 ; et l'USAID pour le don de respirateurs. Nous sommes aussi reconnaissants des fournitures médicales et des équipements de protection livrés par le service aérien humanitaire du Pacifique – financé par l'Australie, les organismes des Nations Unies, la Croix-Rouge et l'USAID.

Monsieur le Président, je reste reconnaissant et optimiste quant à la force et au partenariat de notre famille des Nations Unies. En ces temps difficiles, de tels partenariats sont plus que jamais nécessaires, et j'implore notre famille des Nations Unies, qui est en mesure de le faire, d'accroître son soutien pour faire face à la COVID – un avenir qui se concentre sur la réduction de la pauvreté, l'inclusion sociale, et qui ne laisse personne de côté

Monsieur le Président,

En tant que dirigeants, nous avons la noble responsabilité de prendre des mesures aujourd'hui pour façonner l'avenir de demain. La pauvreté et les inégalités restent le plus grand dilemme et le plus grand défi de l'humanité. La sécurité sociale

et économique de toute nation ne peut être renforcée que si le système de soutien commence chez soi. Il est par conséquent crucial que les programmes des Nations Unies ciblent la famille, au niveau du ménage, où la fragmentation des valeurs donne lieu à une ligne de fracture dans nos sociétés.

Comme pour d'autres gouvernements, notre peuple est notre ressource la plus précieuse. En ces temps difficiles, la protection et le bien-être des individus et des groupes les plus vulnérables sont au centre des préoccupations. Nous fournissons des aides de secours COVID-19 aux travailleurs licenciés, aux entreprises publiques et au secteur privé, ainsi qu'une aide alimentaire. Dans le même temps, nous augmentons le soutien aux personnes âgées, le prix du coprah et les allocations de chômage générales.

Dans le cadre de notre politique pour les quatre prochaines années, mon gouvernement fournira une aide sociale à certains groupes d'âge considérés comme les plus vulnérables et défavorisés dans le cadre de nos efforts pour améliorer le bien-être social et économique de nos citoyens.

Alors que mon gouvernement entreprend sa tâche en faveur de notre peuple, nous implorons les Nations Unies de faire également leur part. La réduction de la pauvreté est une entreprise complexe et un défi de taille, ce qui est dûment reconnu dans les 17 objectifs du Programme 2030. Toutefois, dans des moments comme celui-ci, nous avons besoin d'une action accélérée et d'efforts coordonnés pour aider en priorité nos groupes les plus défavorisés, les communautés marginalisées et les moins développés d'entre nous, car ils restent les plus vulnérables, en particulier lors des pandémies mondiales.

C'est l'avenir que nous voulons. Un avenir dans lequel le développement est inclusif et mesuré à l'aune de la proportion de la population qui franchit le seuil de pauvreté pour vivre en sécurité et en bonne santé. Et en accord avec la devise toujours puissante du Programme 2030 – un avenir qui ne laisse personne de côté.

En conséquence, je pense que le véritable test du succès du multilatéralisme et de la famille des Nations Unies ne réside pas dans le nombre de traités conclus ou de résolutions adoptées, ni dans le nombre de pays qui sortent de la liste des pays les moins avancés, mais plutôt sur la manière dont les populations les plus vulnérables, défavorisées et les moins développées peuvent obtenir un soutien ciblé pour que leur situation soit moins compromise quand éclatent des pandémies mondiales telles que la COVID-19. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui relève ces défis.

Monsieur le Président,

Bénéficiant d'un grand océan, Kiribati dépend de la mer pour sa subsistance. Une caractéristique que nous partageons avec notre famille du Pacifique bleu. Pour nous, la mer est notre identité et la façon dont nous nous définissons et dont nous retraçons nos racines, nos cultures et nos traditions. C'est aussi la pierre angulaire de nos économies.

Nous disposons d'une vaste ZEE et dépendons donc de la pêche comme principale source de revenus, qui représente plus de 70 % du revenu annuel total. Cette ressource étant sujette à des variations, nous devons affirmer notre intention stratégique de réinvestir davantage pour maximiser les recettes afin d'amortir l'incertitude provoquée par la COVID-19.

La COVID-19 a engendré une situation sans précédent dans le monde entier, entraînant la fermeture des frontières, tant des aéroports que des ports maritimes. Cela a créé une situation compliquée pour le transport maritime et l'activité commerciale,

en particulier pour les gens de mer. La fermeture des frontières a rendu les navires incapables de changer d'équipage, obligeant les gens de mer à rester à bord pendant de longues périodes et les soumettant ainsi à divers problèmes de santé.

Avec les restrictions frontalières actuelles dans le monde entier, nos gens de mer sont effectivement bloqués à la fois sur terre et en mer, incapables d'embarquer sur des navires pour travailler et incapables de débarquer dans d'autres ports. Dans le cadre de nos efforts pour résoudre ce problème, le 26 août 2020, mon gouvernement a déclaré que les gens de mer personnel essentiel, en réponse aux appels lancés par l'OMI et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

À cet effet, je souhaite lancer un appel au soutien du système des Nations Unies et de nos partenaires pour qu'ils nous aident à remplir notre engagement en faveur de la sécurité de tous les gens de mer dans le monde, ainsi que de leurs familles et des économies qui en dépendent.

Un avenir résilient aux effets des changements climatiques

Monsieur le Président,

Pour Kiribati et notre Pacifique bleu, le dilemme alarmant de notre époque actuelle, les changements climatiques, est indiscutablement d'une grande importance. Dans ce contexte, mon gouvernement continue de mettre en œuvre des projets essentiels pour renforcer la résilience, notamment le projet de sécurité climatique du Fonds pour la consolidation de la paix, que j'ai lancé à Kiribati au début du mois. En solidarité avec notre famille du Forum des îles du Pacifique, nous restons également déterminés à sécuriser nos frontières maritimes, malgré les effets des changements climatiques. Il s'agit d'une question de souveraineté.

De même, nous soulignons l'importance pour les pays de gérer leur propre espace aérien supérieur, conformément aux exigences de l'OACI, en matière d'administration efficace, de capacité et de sécurité. Mon gouvernement s'est engagé à investir dans notre capacité en matière d'aviation et à renforcer les connexions Internet par la technologie des câbles à fibres optiques et accueille favorablement tout soutien de nos partenaires de développement et de la famille des Nations Unies.

Bien que la COVID-19 soit notre crise immédiate, nous devons continuer à travailler sur les autres défis auxquels nous sommes tous confrontés, en particulier les changements climatiques, qui représentent la plus grande menace aux moyens de subsistance, à la sécurité et au bien-être du Pacifique et de ses peuples, comme l'ont déclaré les dirigeants du Forum dans la Déclaration de Kainaki II en 2019 et la Déclaration de Boe en 2018.

Conclusion

Monsieur le Président,

Lorsqu'on me demande de définir l'avenir que veut mon peuple, il me reste à faire comprendre que Kiribati veut un avenir sans compromis. Un avenir sûr et certain. Un avenir qui vise à faire de notre planète Terre un foyer résilient, plus sain et plus sûr. Un avenir dans lequel les plans nationaux tels que la Vision pour 20 ans de Kiribati (KV20) sont renforcés par des politiques multilatérales tel le Programme 2030. Un avenir où notre famille des Nations Unies continuera à fournir et à coordonner l'assistance et le soutien, en particulier à nos communautés les plus vulnérables et aux moins développés d'entre nous, de manière coordonnée et opportune. Un avenir dans lequel le développement est inclusif et mesuré par le pourcentage de la population qui franchit le seuil de pauvreté pour vivre en sécurité et en bonne santé ; en accord avec la devise toujours puissante de notre Programme 2030 – ne laisser personne de côté.

Monsieur le Président,

L'avenir est peut-être une vision, mais c'est une vision qui, je crois, peut se réaliser. Et quand je vois tout le soutien que Kiribati a reçu de notre famille des Nations Unies en ces temps difficiles, je reste optimiste quant à cette vision.

Monsieur le Président,

Je crois que la transformation que réclame notre thème est un appel à plus d'action et moins de paroles. Si chaque nation agit en conséquence sur cette voie de l'alignement, avec le cœur et l'âme qui conviennent, alors il y a de bonnes chances que le monde entier avance vers un développement social inclusif, pour tous, d'ici à la fin de 2030.

Je conclus, en partageant avec vous tous nos bénédictions traditionnelles : *Te Mauri, Te Raoi ao Te Tabomoa*, ce qui signifie Santé, Paix et Prospérité.

Je vous remercie.

Annexe II

Allocution de M. António Costa, Premier Ministre de la République portugaise

[Original : portugais ; texte français fourni par la délégation]

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à féliciter l'Ambassadeur Volkan Bozkir de son élection pour présider l'Assemblée générale l'année où l'ONU fête son soixante-quinzième anniversaire.

Plus que jamais l'ONU est indispensable pour relever les défis qui ignorent les frontières et ne peuvent s'accommoder d'approches égoïstes.

Nous savons combien le système multilatéral se trouve sous pression.

D'abord, dans un cadre de retour à la compétition pour le pouvoir, à l'échelle mondiale, nous assistons à de croissantes limitations dans la réponse aux menaces et aux défis communs.

Deuxièmement, de nouveaux domaines surgissent et exigent des solutions multilatérales dans la définition de régimes normatifs et de coopération. Ce qu'on appelle la quatrième révolution industrielle est à la fois un défi et une opportunité. Qu'il s'agisse d'intelligence artificielle et de robotisation, de mise en place de réseaux intelligents et de gestion des infrastructures et de données 5G ou encore de la restructuration de pans entiers de l'économie, l'impact des nouvelles technologies, dans l'économie, dans le monde du travail, dans les relations entre les États, demandera de nouvelles règles de conduite sur le plan international. L'ONU doit tenir un rôle central dans leur définition, en apportant des solutions de compromis à même de défendre l'intérêt général.

Troisièmement, les organisations internationales elles-mêmes révèlent des difficultés au moment de répondre aux défis et aux menaces. Le cas du Conseil de sécurité en est l'exemple type. Il révèle sa capacité limitée de réagir aux crises et aux conflits, tandis que sa composition ne traduit pas les réalités géopolitiques du XXI^e siècle. C'est pourquoi le Portugal plaide pour un élargissement du nombre des membres permanents et non permanents, notamment au continent africain et, au moins, au Brésil et à l'Inde.

En dépit de ces défis, l'ONU demeure indispensable pour préserver la paix et la sécurité mondiales, le développement durable ainsi que la défense et la promotion des droits de l'Homme. Et l'Assemblée à laquelle je m'adresse continue à être le parlement de l'Humanité. Il n'y en a pas d'autre.

Le Portugal continuera donc à soutenir avec conviction le système des Nations Unies, tant au niveau politique que financier. Nous maintenons un ambitieux agenda d'engagements visant à renforcer la capacité de l'ONU et de ses États Membres dans la réponse aux principaux domaines de l'agenda international, y compris celui des objectifs de développement durable, des changements climatiques, des migrations, de l'accueil aux réfugiés, des questions liées à la mer et à la pérennité des océans.

Le leadership et les réformes introduites par le Secrétaire général s'avèrent essentiels pour rendre l'action de l'Organisation plus efficace et plus souple. Aussi peut-il compter sur tout notre appui.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

L'urgence mondiale que nous vivons aujourd'hui renforce la nécessité de coopération entre les États et les organisations internationales dans la riposte au défi sanitaire et à ses conséquences socioéconomiques. L'ONU est un élément central de ces efforts, y compris à travers la « Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19 », un plan de réponse promu par le Secrétaire général António Guterres. Nous soutenons sa mise en oeuvre et le rôle de coordination de l'Organisation mondiale de la Santé.

La pandémie a mis en évidence nombreuses de nos vulnérabilités, dans le domaine de la santé, de l'économie, de la cohésion sociale. Il nous faut récupérer rapidement la croissance et l'emploi et accroître la résilience de nos économies, de nos sociétés et de l'État. Ce sera une priorité essentielle pour le Portugal lorsque, au premier semestre 2021, le pays exercera la présidence du Conseil de l'Union européenne.

De même, il est nécessaire de renforcer la coopération au service du développement et la capacité d'action du système des Nations Unies dans ce domaine. Le Portugal a renforcé ses contributions envers plusieurs agences des Nations Unies, en mettant l'accent sur l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial ou l'UNICEF.

La lutte contre les inégalités économiques mérite une attention particulière compte tenu de sa dimension véritablement transversale. La sécurité internationale n'est pas compatible avec une distribution aussi inéquitable des ressources à l'échelle mondiale, surtout lorsque cela est conjuguée aux déséquilibres démographiques et aux phénomènes de détérioration environnementale si souvent indissociables. Nous avons besoin d'un nouvel engagement mondial fondé sur la dignité humaine, en équilibrant l'accès concret aux opportunités et à l'espérance.

La crise provoquée par cette pandémie ne doit donc pas servir d'excuse pour interrompre les politiques destinées à contrer l'urgence climatique actuelle, qui constitue une menace existentielle pour tout un chacun. Au contraire. Il faut approfondir la coordination entre le Programme 2030 pour le développement durable et l'Accord de Paris sur le climat, en contribuant ainsi à la création de sociétés moins vulnérables aux impacts inhérents aux événements climatiques extrêmes.

De même, il est essentiel de creuser la relation entre océans et changements climatiques, en accordant une attention particulière aux petits États insulaires. De ce fait, le Portugal réaffirme son engagement à co-organiser en 2021, avec le Kenya, la Conférence des Nations Unies sur les océans et compte sur la participation de tous les États Membres de l'ONU, au plus haut niveau.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

La réalisation des droits de l'Homme dans leur plénitude suppose un processus constant d'amélioration. Le Portugal est pour une discussion ouverte, dans un dialogue critique entre pairs, permettant de renforcer la promotion et le respect universel des

droits de l'Homme. Ensemble, avec nos partenaires de l'Union européenne, nous réaffirmons la défense de sociétés libres, plurielles et tolérantes, qui rejettent le racisme, la xénophobie, l'homophobie et le populisme et qui travaillent pour l'inclusion, pour l'égalité des genres et pour la liberté d'expression.

La pandémie a posé de nouvelles exigences à la promotion et à la protection des droits de l'Homme. Le Portugal a répondu immédiatement à ces exigences, en étendant, notamment, l'accès au Service national de Santé à tous les migrants et à tous les réfugiés, quel que soit leur statut ou situation légale, cela dans des conditions identiques à celles prévues pour les citoyens nationaux.

Le Portugal a joué un rôle actif dans l'accueil de migrants et de réfugiés, exprimant de façon indéniable sa solidarité. Nous réaffirmons notre soutien sans réserve au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. D'ailleurs, dans le cadre de l'Organisation internationale pour les migrations, nous sommes un des pays pilote de sa mise en œuvre.

Le Portugal est un pays pionnier en ce qui concerne l'abolition de la peine de mort, s'opposant à son application en toutes circonstances. Dans ce contexte, j'appelle à l'adoption de la résolution biennale sur « le moratoire de la peine de mort », qui sera présentée au cours de cette session de l'Assemblée générale.

L'année qui célèbre le quart de siècle de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le Portugal réitère son engagement vis-à-vis de la promotion des droits des femmes. Il est important de redoubler l'attention apportée à la violence fondée sur le genre et aux droits et à la santé sexuelle et procréative face aux défis exacerbés par la pandémie.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Malgré la pandémie, beaucoup de guerres et de conflits persistent. C'est pourquoi nous soutenons le récent appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

Actuellement, le Portugal apporte une contribution en contingents à sept opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales. Notre participation nationale à la MINUSCA, en République centrafricaine, en est l'exemple, surtout parce qu'elle assure la Force de réaction rapide, cruciale à l'accomplissement du mandat de la Mission.

La persistance de niveaux élevés de violence au Sahel renforce la nécessité d'une coordination internationale, une ambition à laquelle le Portugal s'associe, en particulier à travers notre participation à la MINUSMA, au Mali.

Nous suivons les efforts de la communauté internationale pour trouver des solutions politiques aux conflits qui accablent plusieurs contrées du monde. Nous estimons que la solution des deux États est la seule capable de résoudre le conflit israélo-palestinien ; que l'accord nucléaire avec l'Iran doit être préservé et intégralement respecté par toutes les parties ; que les processus de médiation et de compromis menés par l'ONU sont ceux qui permettront de dépasser les crises profondes vécues aujourd'hui en Syrie, au Yémen ou en Libye. Nous lançons également un appel à une solution politique pacifique et inclusive au Venezuela.

Les défis actuels démontrent l'importance des partenariats internationaux, en particulier la coopération tripartite entre les Nations Unies, l'Union africaine et l'Union européenne. Ce fut sous le leadership portugais que les relations entre l'Union

européenne et l'Afrique ont été institutionnalisées au plus haut niveau, et pendant sa présidence de l'Union européenne, en 2021, le Portugal s'efforcera d'approfondir davantage le partenariat entre l'Europe et l'Afrique. Le rôle de l'Union européenne comme acteur global, ouvert au monde, défenseur du multilatéralisme et d'échanges économiques bénéfiques pour tous sera une priorité de notre présidence de l'Union européenne.

Beaucoup d'organisations, de nature diverse, contribuent favorablement à l'ordre international fondé sur des règles et sur la volonté de coopération. Parmi elles je souligne, bien sûr, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) qui rassemble des nations de quatre continents. Sous la présidence actuelle de Cabo Verde et la présidence suivante de l'Angola, la CPLP atteste de la capacité d'établir des partenariats et de construire des ponts entre les pays et les peuples, unis par le partage d'une langue dont la Journée mondiale, fixée le 5 mai, a été proclamée par l'UNESCO. Dans ce cadre, je salue l'issue à l'impasse postélectorale en Guinée-Bissau, tout en espérant qu'elle inaugure un nouveau cycle de stabilité et de prospérité pour le pays. En outre, j'exprime ma profonde solidarité envers le Mozambique, victime d'attaques terroristes et de tentatives de déstabilisation de ses régions du Nord.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Le Portugal est un pays ouvert sur le monde, qui prône le dialogue et un système de règles équitables, dans la stabilité et la prévisibilité. Nous savons où nous a conduit, par le passé, le chemin de l'arbitraire, du nationalisme agressif et de la loi du plus fort. Il y a 75 ans, les fondateurs des Nations Unies ont eu le courage de poser les bases d'un nouvel ordre mondial, fondé sur le droit international, sur l'égalité entre États souverains, sur la dignité de la personne humaine. C'était la victoire de l'espoir. Aujourd'hui nous ne pouvons pas succomber au cynisme. Il est de notre devoir de chérir et renforcer les conquêtes que nous avons obtenues ensemble, en veillant ainsi à garantir un avenir meilleur. Une ONU forte est essentielle pour notre bien à tous.

Merci beaucoup.

Annexe III

Allocution de M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie

[Original : bulgare ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Chers collègues,

C'est pour moi un honneur et un privilège de m'adresser à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Veillez accepter mes félicitations pour votre élection. Je vous souhaite plein succès durant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le coronavirus a bouleversé le programme de toutes les institutions du monde entier. Pourtant, le thème de cette rencontre virtuelle nous suggère quelque chose de plus. Soixante-quinze ans après sa création, l'ONU a une dette envers l'humanité.

Nous assistons à un rétrécissement de l'espace de liberté et à des violations des droits de l'homme et du droit international. Le multilatéralisme, en tant qu'approche clef des Nations Unies pour une solution collective et solidaire aux problèmes mondiaux et régionaux, a été mis à l'épreuve.

Dans ces circonstances, le monde a plus que jamais besoin de l'ONU en tant que leader moral du monde moderne. Je crois que la mission de l'ONU, élaborée il y a 75 ans, est capable de survivre à la crise de l'organisation elle-même – tout comme l'ONU devait faire revivre les idées nées de la Société des Nations et préserver les générations futures du fléau de la guerre.

L'ONU traverse une crise structurelle qui exige une réforme et une revitalisation. L'Assemblée générale des Nations Unies, qui célèbre son soixante-quinzième anniversaire, offre une bonne occasion d'intensifier les travaux sur la réforme du Conseil de sécurité. La Bulgarie soutient l'ouverture de négociations au niveau intergouvernemental dans ce sens.

Au début de l'an 2020, le Secrétaire général des Nations Unies a défini quatre menaces pesant sur l'humanité :

- des tensions géopolitiques et des conflits dévastateurs ;
- la crise climatique ;
- une méfiance mondiale croissante, et
- la face obscure du monde numérique.

Peu après, la nouvelle menace de la COVID-19 a multiplié le risque d'une catastrophe mondiale.

La pandémie de COVID-19 a menacé l'ordre international fondé sur des règles.

La fausse opposition « santé ou économie » est apparue. Le protectionnisme a provoqué des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Les changements socio-économiques asymétriques ont exacerbé l'inégalité et le danger de déstabilisation et de conflit.

L'« infodémie », la vague d'informations vraies et fausses, qui a submergé les gens, a encore accru leurs inquiétudes.

Le 25 mars de cette année, le Secrétaire général des Nations Unies, le Coordonnateur des affaires humanitaires et des secours d'urgence des Nations Unies, la Directrice générale de l'UNICEF et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé ont annoncé un Plan de réponse humanitaire global COVID-19. Pratiquement tout le système des Nations Unies était engagé en faveur du plan humanitaire.

Les Nations Unies ont une fois de plus prouvé qu'elles étaient à la pointe de l'exploration des besoins, de la collecte de fonds, de la gestion, de la fourniture et de la distribution de l'aide humanitaire à la population dans les pays en conflit ou en crise.

La Bulgarie salue l'adoption de la résolution 2532 (2020) du Conseil de sécurité et l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial pour protéger les groupes de population les plus vulnérables.

Avec l'ONU, nous continuerons à soutenir tous les mécanismes de travail, y compris l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale du commerce. Ces institutions devraient contribuer à une réponse mondiale, multilatérale et coordonnée pour faire face aux effets immédiats et à long terme de la COVID-19, ainsi qu'aux futures crises mondiales.

L'Union européenne et d'autres organisations régionales ont rejoint l'initiative des Nations Unies pour une réponse mondiale à la pandémie, en s'appuyant sur le mécanisme du multilatéralisme. La réponse stratégique de l'Union européenne est le multilatéralisme, associé à des économies compétitives et durables et à la solidarité.

Les déclarations de l'Alliance pour le multilatéralisme, à laquelle la Bulgarie a adhéré le 26 septembre 2019, sont conformes aux quatre orientations de l'action des Nations Unies annoncées par le Secrétaire général – cybersécurité, climat, sécurité et lutte contre les systèmes d'armes létaux autonomes.

Notre pays a pris une part active à la réunion de l'Alliance sur le renforcement de l'architecture sanitaire multilatérale. Nous avons ainsi réaffirmé notre engagement à soutenir la coopération multilatérale dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président,

Cette année, la Bulgarie a célébré le soixante-cinquième anniversaire de son adhésion à l'Organisation mondiale. En tant que membre des de l'ONU et de l'Union européenne, nous sommes prêts à prendre nos responsabilités :

- Soutenir le rôle de premier plan des Nations Unies dans la coopération multilatérale pour lutter contre la pandémie mondiale ;
- Œuvrer activement à la mise en œuvre des priorités et des actions de l'Union européenne en réponse à la pandémie, tout en participant en même temps aux initiatives visant à apporter une réponse mondiale à ce défi ;
- En tant que participant et médiateur important dans les processus d'intégration en Europe du Sud-Est ;
- Contribuer aux opérations de maintien de la paix et assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire ;
- En tant que membre constructif du Conseil des droits de l'homme pour 2019-2021 ;

- Et un membre actif du Conseil économique et social pour la période 2021-2023 ;
- Mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris.

La Bulgarie a rejoint le dispositif « Team Europe » (Équipe Europe) dans le cadre des mesures de l'Union européenne visant à aider les pays tiers à lutter contre la pandémie. Nous avons rapidement restructuré notre programme national de développement et d'aide humanitaire. Un peu plus d'un million d'euros ont été affectés à l'aide humanitaire d'urgence, aux soins de santé et au soutien au développement socioéconomique.

L'objectif était de soutenir les groupes les plus vulnérables chez nos voisins des Balkans occidentaux, les pays du partenariat oriental, la Syrie, l'Irak, le Yémen, l'Afghanistan, et par l'intermédiaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine.

La Bulgarie a fourni une aide humanitaire en nature et une contribution financière aux activités de l'UNICEF en faveur des enfants qui ont souffert de la tragédie au Liban.

Pour se remettre des effets négatifs de la pandémie dans les Balkans occidentaux, il est particulièrement important d'utiliser efficacement les mécanismes de coopération établis : le Processus de Berlin – que la Bulgarie copréside cette année avec la République de Macédoine du Nord, le Processus de coopération de l'Europe du Sud-Est, le Conseil de coopération régionale et l'Accord de libre-échange d'Europe centrale. Nos efforts visent à améliorer la connectivité et la sécurité dans la région.

Le développement de relations de bon voisinage dans les Balkans occidentaux avec les États membres de l'Union européenne voisins est particulièrement important dans ce contexte.

Nous avons réaffirmé notre soutien à l'initiative du Secrétaire général intitulée « Action pour le maintien de la paix ». Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont l'incarnation du multilatéralisme et de la solidarité internationale. Ce n'est pas un hasard si la première opération de ce type a été le déploiement d'un contingent limité de Casques bleus au Moyen-Orient pour surveiller le cessez-le-feu entre Israël et ses voisins arabes.

La Bulgarie soutient le rôle de premier plan des Nations Unies dans les efforts visant à résoudre les conflits dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Nous nous félicitons de l'accord parrainé par les États-Unis visant à normaliser les relations entre Israël et les Émirats arabes unis, ainsi qu'entre Israël et le Royaume de Bahreïn. Il s'agit d'une percée diplomatique majeure qui pourrait ouvrir une nouvelle page dans l'histoire du Moyen-Orient et changer la vie de ses peuples.

La suspension des plans d'annexion unilatérale des territoires palestiniens occupés permet d'éviter une catastrophe humanitaire dans le contexte d'une pandémie en cours. Il s'agit également d'un pas en avant pour éviter de graves violations des droits de l'homme et du droit international.

Nous saluons et soutenons les efforts du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov.

Le conflit civil en Syrie reste un facteur de déstabilisation important. Une transition politique conforme à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies et au Communiqué de Genève de 2012 est le seul moyen de surmonter la crise et d'alléger la situation des civils dans le besoin. Je voudrais également exprimer le soutien de mon pays aux efforts déployés par l'Union africaine pour maintenir la paix et la sécurité sur le continent dans une situation compliquée par la pandémie de COVID-19.

Le conflit en cours dans l'est de l'Ukraine, où la situation humanitaire continue de se détériorer, est une source de grave préoccupation pour mon pays. La Bulgarie réaffirme son soutien à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la résolution 68/262 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2014. La Bulgarie figurait parmi les coauteurs de cette résolution. Nous soutenons les efforts déployés dans le cadre du format Normandie aux fins de la mise en œuvre des accords de Minsk.

Durant la première campagne de donateurs en mai de cette année, la Bulgarie, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, a redirigé vers l'Ukraine 100 000 euros provenant de fonds de développement et de coopération, ainsi que de l'aide humanitaire en nature pour lutter contre la COVID-19.

Nous suivons avec préoccupation la situation au Bélarus. La Bulgarie soutient les droits et les exigences du peuple bélarussien pour un avenir démocratique et des élections libres et régulières. Les efforts de la communauté internationale devraient viser à soutenir et à aider la tenue d'un dialogue national inclusif sur une résolution pacifique de la crise.

Enfin et surtout, la Bulgarie, au sein de l'OTAN, développe la coopération et la solidarité transatlantiques dans le contexte de la pandémie. Le dialogue stratégique entre la Bulgarie et les États-Unis, qui a débuté en janvier de cette année, couvre également les dimensions pratiques de l'action visant à surmonter les conséquences de la pandémie.

Dans le cadre du réseau mondial « Responsabilité de protéger » des États Membres de l'ONU, la Bulgarie a soutenu la nécessité d'une responsabilité partagée de la prévention des atrocités pendant la pandémie de COVID-19. Nous rappelons l'appel de l'Organisation mondiale de la Santé visant à ce que chaque pays s'acquitte de sa responsabilité de protéger la santé et la sécurité de ses citoyens en temps de crise.

Monsieur le Président,

La pandémie mondiale constitue également une menace pour la mise en œuvre en temps voulu du Programme 2030 des Nations Unies. La Bulgarie, ainsi que les autres États membres de l'Union européenne, est pleinement engagée dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable au cours de la Décennie d'action.

Sortir de la crise actuelle ne signifie pas revenir à notre ancien mode de vie. Nous devons passer à un nouveau paradigme en mettant en œuvre des mesures économiques à long terme. La mise en œuvre complète du Programme 2030, de l'Accord de Paris et du Programme d'action d'Addis-Abeba est essentielle pour préparer le monde aux futurs chocs systémiques.

L'ONU n'a pas d'autre choix en matière de développement du droit international et de la coopération multilatérale. En tant qu'État membre de l'Union européenne, la

Bulgarie se fera le champion d'une Organisation des Nations Unies forte et principal partenaire de l'Union européenne en tant que base solide de l'ordre multilatéral fondé sur des règles.

En conclusion, je voudrais évoquer les appels de deux lauréats du prix Nobel de la paix en 1994. Pour atteindre les objectifs communs qui nous ont réunis dans cette enceinte, nous devons faire appel à notre imagination plus qu'à notre mémoire. Nous devons aller au-delà de notre propre imagination pour éviter que le rameau d'olivier ne tombe de nos mains.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Annexe IV**Allocution de M. Abiy Ahmed, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Permettez-moi de me joindre aux autres pour vous féliciter pour votre accession à cette haute fonction à la soixante-quinzième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je voudrais vous assurer de notre plein appui et notre entière coopération dans l'exercice de vos responsabilités.

Nous saisissons également cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à votre prédécesseur, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, qui a fait preuve d'un leadership compétent face à la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les travaux de cette Assemblée.

Excellences,

Monsieur le Président,

La présente session est en effet spéciale non seulement parce que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la fondation des Nations Unies, mais aussi parce que nous le faisons au milieu d'une crise sans précédent. Je pense qu'elle nous permettra de tracer la voie à suivre dans le monde de l'après-COVID. Bien entendu, cela ne peut être réalisé que si nous travaillons ensemble et essayons de trouver une solution collective à la myriade de défis et de menaces auxquels l'humanité et la planète sont confrontées.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la priorité immédiate est, bien sûr, de savoir comment sortir de la crise actuelle et reconstruire un avenir meilleur. Nous n'avons aucune garantie d'empêcher une crise similaire à l'avenir si nous ne créons pas des sociétés durables, résilientes et inclusives. À cet égard, l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable n'est pas une option, mais un impératif absolu.

Pour notre part, nous sommes déterminés à nous redresser la barre pour créer la dynamique nécessaire à sa mise en œuvre. C'est dans ce contexte que nous élaborons notre prochain plan décennal, qui coïncide avec le lancement de la Décennie d'action des Nations Unies pour atteindre les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Il ne fait aucun doute que la pandémie a submergé les systèmes de santé dans le monde entier et paralysé l'économie mondiale. De nombreux pays africains, dont l'Éthiopie, sont également confrontés au risque d'une insécurité alimentaire encore plus grande. Le Programme alimentaire mondial a déjà averti, par exemple, que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans notre région risque d'augmenter considérablement en raison des répercussions socio-économiques de la pandémie.

Cette situation, associée aux multiples crises qui touchent notre région, notamment l'invasion massive de criquets pèlerins et les phénomènes climatiques extrêmes induits par les changements climatiques, menace de détruire les moyens de

subsistance de millions de nos concitoyens. C'est pourquoi nous soutenons pleinement l'appel lancé par le Secrétaire général António Guterres en faveur d'une réponse multilatérale à grande échelle, coordonnée et globale, représentant au moins 10 % du PIB mondial, et d'une série de mesures visant à donner aux pays en développement la puissance de feu financière dont ils ont besoin pour faire face à cette tempête.

Si nous sommes reconnaissants de la réponse internationale en faveur du continent qui a apporté un certain soulagement, nous pensons qu'il reste encore beaucoup à faire pour atténuer les conséquences à moyen et long terme de la pandémie pour notre continent.

Monsieur le Président,

Notre objectif ne devrait pas seulement être de nous remettre sur pied et de reconstruire un avenir meilleur, mais de le faire d'une manière écologique et résiliente face aux changements climatiques. Il n'y a pas de rappel plus brutal de la nécessité d'une action urgente que les effets dévastateurs des changements climatiques auxquels nous assistons dans différentes parties du monde. Notre région est en effet un cas d'espèce de catastrophe induite par le climat qui bouleverse la vie de millions de nos concitoyens.

Nous devons tous nous mobiliser plus que jamais pour réduire les émissions mondiales de gaz au cours de la prochaine décennie afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Pour notre part, nous sommes pleinement engagés à redoubler d'efforts et à remplir notre obligation. L'Éthiopie répond déjà à l'appel à l'action climatique par le biais de l'initiative Green Legacy, qui fait partie de nos efforts pour construire une économie verte et résiliente face aux changements climatiques.

Je voudrais également appeler l'attention sur le fait que notre plus grand projet d'infrastructure aujourd'hui, le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, construit avec nos propres ressources locales, contribue à la conservation des ressources en eau, qui autrement auraient été perdues par évaporation dans les pays situés en aval. Je tiens à préciser que nous n'avons aucune intention de nuire à ces pays.

Ce que nous faisons essentiellement, c'est répondre à nos besoins en électricité à partir de l'une des sources d'énergie les plus propres. Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à maintenir plus de 65 millions de nos concitoyens dans l'obscurité. Nous avons en effet été guidés par le principe internationalement accepté d'une utilisation équitable et raisonnable et de ne pas causer de dommages importants lors de la construction de ce barrage.

Notre attachement inébranlable à ce principe important est clairement résumé dans la Déclaration de principes, signée par l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan en mars 2015. Je tiens à assurer que nous sommes fermement résolus à répondre aux préoccupations des pays situés en aval et à parvenir à un résultat mutuellement bénéfique dans le cadre du processus en cours mené par l'Union africaine.

Monsieur le Président,

Notre paix, notre stabilité et notre développement sont étroitement liés à la paix et à la sécurité de notre sous-région.

C'est dans ce contexte que nous sommes encouragés par la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé au Soudan du Sud. Nous espérons que les acteurs politiques sud-soudanais continueront à travailler ensemble dans un esprit de collégialité pour résoudre les questions en suspens et améliorer le sort de la population sud-soudanaise qui souffre depuis bien trop longtemps.

Dans la région, avec le reste de la communauté internationale, nous continuerons à apporter notre soutien pour accompagner le Soudan du Sud sur la voie d'une paix durable.

Nous suivons également l'évolution de la situation au Soudan.

Le Gouvernement de transition a besoin de tout le soutien qu'il peut obtenir de la communauté internationale pour atténuer les graves difficultés socioéconomiques auxquelles le pays est confronté et pour répondre aux espoirs et aux aspirations du peuple soudanais. D'autre part, nous restons profondément préoccupés par la poursuite des attaques perpétrées par les Chabab en Somalie. C'est pourquoi nous devons tous continuer à soutenir la Somalie dans ses efforts de sécurité.

Pour sa part, l'Éthiopie reste engagée sur la voie des réformes que nous avons entamées il y a deux ans et demi. Malgré la résistance qui accompagne toute tentative de modifier le statu quo en faveur de la justice sociale, nous poursuivrons sur la voie inexorable de la démocratisation de l'Éthiopie.

Enfin, Monsieur le Président, 75 ans après la création de l'ONU, nous nous trouvons à la croisée des chemins. Nous avons donc la responsabilité singulière de mobiliser notre volonté et notre engagement politiques collectifs pour surmonter les défis sans précédent auxquels nous sommes confrontés.

Conformément à la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous espérons que le Secrétaire général nous fournira des recommandations appropriées et de grande portée pour nous aider à atteindre cet objectif et nous attendons avec intérêt de recevoir son rapport avant la fin de la présente session. Je vous remercie.

Annexe V**Allocution de M^{me} Mette Frederiksen, Première Ministre du Danemark**

[Original : anglais]

Monsieur le Président, chères représentantes, chers représentants,

Le monde se heurte à de nombreux défis. Soixante-quinze ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes plus que jamais dépendants les uns des autres.

Nous avons besoin de plus de multilatéralisme et de plus de coopération.

Nous sommes confrontés à une pandémie mondiale. Menaçant la vie des personnes les plus vulnérables dans nos pays.

Nous sommes confrontés à des changements climatiques qui risquent de devenir incontrôlables.

Nous sommes confrontés à un recul économique qui pourrait priver des millions de personnes d'un avenir décent.

Nous sommes confrontés au terrorisme, à l'instabilité et au danger grandissant des cyberattaques, de la désinformation et des armes nucléaires.

Tous ces défis ont un point commun. Ils ne peuvent être résolus que si nous agissons et si nous travaillons ensemble.

Le faisons-nous aujourd'hui ? Dans certains domaines, oui.

Mais la vérité est que nous pouvons faire beaucoup mieux.

Le Danemark est prêt à apporter sa contribution.

Jusqu'à présent, nous avons alloué 1 milliard de couronnes danoises pour aider certaines des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables du monde dans la lutte contre la COVID-19.

Nous nous engageons en faveur d'une Organisation mondiale de la Santé réformée afin de garantir des systèmes de santé mondiaux plus solides et plus résilients et nous prévoyons de doubler notre soutien de base à l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous insistons pour que la pandémie serve d'avertissement. Pour construire un avenir meilleur, plus vert et plus juste.

Pour mettre réellement en œuvre l'Accord de Paris et réaliser les objectifs de développement durable.

Monsieur le Président,

Nous sommes également prêts à prendre l'initiative en ce qui concerne la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7.

Parce que la transition énergétique doit être au centre de nos efforts.

Les investissements verts ne contribuent pas seulement à un meilleur climat. Ils créent également des millions d'emplois, offrant une vie meilleure, des sociétés plus fortes et un avenir auquel nous pouvons croire.

Un leadership politique et des ambitions élevées dans la perspective de la COP26 est nécessaire de toute urgence pour atteindre la neutralité d'ici à 2050.

Au cours des années à venir, le Danemark prévoit de réduire ses émissions de 70 %.

Monsieur le Président,

Nous devons remédier aux inégalités mondiales que le virus a si brutalement exposées.

L'inégalité d'aujourd'hui conduit aux conflits de demain.

Nous devons investir davantage dans la prévention des conflits.

Et nous soutenons donc fermement l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial face à la crise de la COVID-19 afin de redoubler d'efforts pour prévenir et régler les conflits armés et pour construire des sociétés plus pacifiques.

Et nous devons faire le lien entre nos efforts humanitaires, de développement et de paix.

Le Danemark continue à travailler dans le cadre du droit international et des conventions relatives aux migrations et aux réfugiés. Mais le système d'asile d'hier ne répond pas aux défis de l'avenir. Nous avons besoin d'un système d'asile plus équitable et même plus humain.

Nous devons réduire les incitations à entreprendre des voyages dangereux – et mettre fin au commerce cynique des passeurs d'êtres humains.

Les pays situés le long des routes migratoires ont besoin d'une aide accrue pour gérer la migration irrégulière et les pays d'origine ont besoin de plus d'aide pour créer de véritables solutions de remplacement.

Monsieur le Président,

L'ONU a été construite sur les idéaux des droits de l'homme. Mais la pandémie actuelle met en péril les progrès que nous avons réalisés en matière d'égalité femmes-hommes.

Chaque femme, chaque fille a le droit de décider de sa vie, de son corps et de son avenir.

Et le Danemark est aux côtés du Secrétaire général et de la vision qui sous-tend son appel à l'action en matière de droits de l'homme. Les droits et la dignité doivent être au cœur de tous les efforts des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Le monde actuel est plus que jamais confronté à des problèmes mondiaux. J'espère qu'ensemble, nous pourrons tenir les promesses faites il y a 75 ans. « Nous, les peuples », nous devons agir ensemble.

Les générations présentes et futures n'en attendent pas moins.

Je vous remercie.

Annexe VI

Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Nous nous souviendrons de cette année 2020... quelle année ! Nous ne pouvons pas nous réunir comme d'accoutumée dans cette salle qui est une fois par an le centre de notre monde. New York qui est la ville la plus ouverte qui soit, et celle de toutes les rencontres, ne peut pas nous accueillir. Elle a été pendant de longues semaines un des épicycles de la crise sanitaire mondiale, et je veux ici la saluer particulièrement.

La crise de la COVID a un impact sur tout un chacun et sur tous les aspects, y compris les plus prosaïques et banals, de la vie quotidienne : comment visiter ses proches, sa famille ? Comment se rendre à son travail ? Comment suivre l'école à distance ? Comment faire ses courses ? Comment faire du sport ? Et encore ce sont ici les préoccupations de ceux qui ont ou avaient un emploi déclaré, une sécurité sociale, un accès aux soins de santé.

Comme chef de gouvernement, j'ai eu à faire avec toutes les facettes de cette crise, avec des décisions à prendre dans l'urgence ayant des conséquences énormes sur la vie des citoyens, le fonctionnement des services publics, le maintien de l'activité économique, le financement des mesures anti-crise. C'était là et c'est encore le lot commun de tous les gouvernements de la planète. Mais au-delà de ça, nous tous, citoyens de cette planète, sommes dans cette crise ensemble et ce n'est qu'ensemble que nous en sortirons.

Nous sommes confrontés à une situation d'urgence planétaire. La crise a frappé de façon quasi concomitante toutes les régions du monde. Elle a été accompagnée de limitations des libertés publiques, d'un retour des frontières, d'une remise en question des acquis de la liberté des échanges commerciaux et de l'intégration économique ainsi que d'une mise à l'épreuve sans précédent des systèmes de soins publics et privés sans parler des questions éthiques auxquelles nombre d'entre nous n'avaient plus été confrontés depuis si longtemps.

En Europe, au début de la crise sanitaire, les réflexes de protection de l'espace national n'ont pas manqué et continuent même encore aujourd'hui. Aussi a-t-on vu une remise en question de la libre circulation des personnes dans l'Union européenne, parfois bien au-delà du raisonnable. Le temps de l'action européenne au niveau sanitaire, social et économique est venu. Des décisions historiques ont été prises pour assurer une sortie de crise et une relance qui tiennent compte de la transition écologique et des défis du développement durable. Les mois à venir continueront à nous éprouver durement mais j'ai bon espoir qu'au niveau national et européen, nous saurons nous en sortir.

À côté de la tentation du repli sur soi, nous avons pu aussi constater au niveau international une coopération parfois extraordinaire entre acteurs étatiques et institutionnels, notamment dans le domaine de la recherche scientifique. Des efforts formidables sont en cours en vue de développer un vaccin contre la COVID-19. Ce n'est qu'en garantissant cependant un accès équitable à un vaccin dans le monde entier que nous mettrons fin à cette pandémie.

Nous avons aussi vu de très nombreux exemples concrets de solidarité entre les pays et les peuples. Je pense ici, par exemple, aux évacuations médicales. Les réponses aux défis de la gravité de la crise ont aussi mené à l'amélioration et à l'adaptation sur le champ des dispositifs médicaux et sanitaires et à un renforcement de la résilience des systèmes de réponse rapide.

Cela dit, nous savons qu'au niveau global la situation d'un grand nombre de pays suscite de grandes inquiétudes. La crise de la COVID est devenue une crise sanitaire qui va au-delà de la seule COVID-19 à travers la charge qu'il fait peser sur les systèmes de soins de santé, et plus généralement la remise en cause de stratégies pour lutter contre d'autres maladies comme la malaria, la tuberculose, le sida. La rupture des chaînes d'approvisionnement et les obstacles à la circulation notamment de matériel de protection ont également posé un défi important. À cet égard, je voudrais remercier les États qui nous ont aidés à acquérir des matériels de protection au plus fort de la crise.

Monsieur le Président,

Chers amis,

Le cri d'alarme du Programme alimentaire mondial et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires est tout simplement effrayant. Il y a un vrai risque de retour de la famine dans des parties importantes du monde, au-delà des zones de conflit ou de pays frappés par des catastrophes naturelles récentes.

La crise sociale est vécue encore plus durement par les innombrables personnes qui vivent de l'économie informelle et qui sont privées de moyens à disposition dans les économies développées.

La crise économique touche tous les pays et en particulier les pays en développement. Les pays émergents ne sont pas épargnés. Face à la crise, ces pays n'ont pas la possibilité d'assurer cette résilience de système de sécurité sociale ou de santé. Ils n'ont pas non plus les moyens de financer la sortie de crise en recourant au marché des capitaux. Proportionnellement la charge de la dette est beaucoup plus importante pour eux que pour les pays développés.

Le Luxembourg soutient pleinement les efforts en matière de moratoire et de réduction de la charge de la dette des pays les moins avancés.

Les besoins en matière de financement sont de nouveau à la hausse pour les pays en développement qui risquent de faire un saut en arrière de 20 ans. Or les moyens pour cela pourraient venir à manquer.

L'aide publique au développement doit continuer à jouer un rôle déterminant. Dans les circonstances actuelles, plus encore qu'avant la crise de la COVID, on ne peut hypothéquer l'assistance avec les aléas d'un financement par le marché des capitaux ou par d'autres instruments financiers, aussi innovants soient-ils. Je dis cela alors même que mon pays est en pointe dans le domaine de la microfinance, en particulier en Afrique.

L'aide publique au développement du Luxembourg continuera à se chiffrer à 1 % du revenu national brut, les dépenses internationales climatiques et en matière de migration venant s'y ajouter.

Le Programme d'action d'Addis-Abeba est là pour assurer le financement des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Il faut saluer l'initiative du Secrétaire général, de concert avec les Premiers Ministres canadien et jamaïcain de convoquer une

réunion à haut niveau sur le financement du développement durable dans un contexte post-COVID. Ce sera l'occasion d'avoir un aperçu d'ensemble sur une problématique qui est souvent traitée de façon fragmentaire, dans des enceintes relevant de processus si différents. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas aussi recourir aux compétences éprouvées, quitte à les élargir, d'institutions comme le Club de Paris ou l'OCDE.

La place financière du Luxembourg participe pleinement à l'effort de développement de ce financement durable. La bourse verte du Grand-Duché de Luxembourg est l'une des plus importantes et des plus actives sur notre planète. Nous avons lancé la semaine dernière une obligation verte qui a connu un succès remarquable : une demande 10 fois supérieure à l'offre de souscription.

Nous nous efforçons à présent d'élargir le modèle du financement climatique à d'autres objectifs de développement durable.

Je viens d'évoquer l'un des rendez-vous de haut niveau de cette session. Il en est d'autres au cours desquels le Luxembourg interviendra ou est déjà intervenu. La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le Sommet sur la biodiversité et la réunion Beijing+25 retiennent plus particulièrement l'attention.

Qu'est-ce que cela démontre ? Cela démontre que même dans des circonstances extrêmement difficiles, notre Organisation est capable de concertation, de proposition et d'action.

Dès les mois de mars et avril, le Secrétaire général a soumis une série d'analyses liées à la COVID qui ont pavé la voie à des résolutions à l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

L'Assemblée a su réagir au défi de la crise mais aussi prendre les décisions indispensables pour le bon fonctionnement de l'Organisation grâce à l'action de votre prédécesseur. En l'absence de réunions physiques et malgré toutes les limitations d'ordre procédural que cela impliquait, l'Assemblée a montré au monde que l'ONU était bien présente dans les réponses au défi de la crise. Si la gestion de l'Assemblée a été un modèle d'improvisation raisonnée, il faudra je pense envisager à l'avenir des dispositions pour pallier les inconvénients de ce type de prise de décisions par consensus dans tous les cas de figure.

L'Assemblée a aussi préparé l'avenir en adoptant une série de résolutions substantielles destinées à apporter la réponse des Nations Unies à la crise. L'adoption de la résolution omnibus qui donne de la cohérence à notre approche doit être particulièrement signalée et saluée. À l'occasion de sa session extraordinaire prévue en décembre, l'Assemblée générale pourra faire le point sur la réponse du système et sur d'éventuelles initiatives à adopter dans le futur.^[P.1]^[SEP] Le Conseil de sécurité a été un peu long à se prononcer sur l'appel au cessez-le-feu immédiat partout dans le monde lancé au début du printemps par le Secrétaire général. Grâce à la persistance de certains de ses membres, il l'a finalement fait mais, faut-il le dire, les obstacles rencontrés dans ce processus sont hélas emblématiques de la difficulté du Conseil à se mobiliser et à décider, même dans les situations les plus urgentes.

Les agences de l'Organisation, celles de New York, bien entendu, comme le PNUD ou l'UNICEF, mais aussi celles dans d'autres sièges, ont été promptes à réagir. Je pense aussi à celles basées à Rome qui ont dû se mobiliser face à l'urgence alimentaire et à un nouveau danger de famine.

Les expériences récentes en matière de gouvernance sanitaire internationale peuvent et doivent faire l'objet d'une revue à la suite de la pandémie actuelle et les leçons nécessaires doivent être tirées. L'Organisation mondiale de la Santé, l'OMS, est le lieu pour faire cette revue. Son rôle dans cette gouvernance doit être renforcé. Nous sommes confiants que cela nous permettra d'affronter mieux encore les pandémies du futur.

Monsieur le Président,

Chers amis,

J'ai dit auparavant que le monde courrait le risque de perdre 20 ans de développement pour une partie importante des membres de l'Organisation.

Malheureusement ce ne sont pas là les seuls acquis que je vois en péril. La crise de la COVID a exacerbé les tentations de réduire les libertés publiques au-delà de ce qui était nécessaire. Dans de nombreuses régions et de nombreux États, l'espace civique se réduit comme peau de chagrin. La répression des opposants ou des défenseurs des droits de l'homme devient monnaie courante. La société civile – quand elle n'est pas réprimée – n'est souvent pas entendue. Dans le cadre de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale, la présidence luxembourgeoise de la Troisième Commission s'est engagée pour que la société civile reçoive la place qui lui revient dans cette enceinte compétente pour les droits de l'homme. Une implication de la société civile dans les enceintes des Nations Unies constituera une des priorités de notre candidature au Conseil des droits de l'homme lors des élections qui auront lieu en octobre 2021.

Plus généralement, nous sommes inquiets face à la montée de l'autoritarisme dans, hélas, toutes les régions du monde. Parfois de façon plus discrète ou sournoise, parfois de façon ouverte, comme nous l'avons vu récemment en Biélorussie. Cette montée de l'autoritarisme se conjugue souvent avec la montée des discours populistes simplistes, voire anti-scientifiques ou irrationnels.

La régression de la reconnaissance de certains droits touche hélas aussi la santé sexuelle et reproductive et cela jusque dans les instances de notre Organisation. Pour mon pays, qui poursuit une politique étrangère féministe, le maintien des acquis de nombreuses années de lutte doit rester une priorité absolue. Nous l'avons montré lors de notre récente présidence de la Commission de la population et du développement.

Je veux aussi rappeler ici l'engagement de mon pays dans la défense des droits des minorités sexuelles et sa participation active au « *Core Group* » LGBTI. Ici aussi, l'Europe est concernée, hélas.

Monsieur le Président,

L'autoritarisme nourrit les conflits en même temps qu'il en vit. Il n'y a qu'à voir le nombre de régions et de pays qui sont devenus le terrain de jeu de puissances de toutes origines et de tout acabit, avec ce que cela comporte de trafics en tout genre et de pressions migratoires, notamment en Méditerranée.

Le Proche-Orient demeure un foyer de tension. Je salue le récent rapprochement entre Israël et les Émirats Arabes unis ainsi que Bahreïn, qui devrait contribuer à stabiliser la région. Néanmoins, le processus de paix entre Israël et la Palestine est en panne. Un engagement des parties est nécessaire pour négocier une paix juste et durable et aboutir à une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Si l'action de l'Iran dans la région est de nature à inquiéter, l'abandon de l'accord nucléaire avec l'Iran quant à lui n'est pas de nature à améliorer la situation. Cet accord demeure en vigueur et l'on ne peut à la fois le dénoncer et s'en réclamer.

Permettez-moi de dire deux mots sur la situation en Afrique de l'Ouest, au Sahel. Une bonne partie de la coopération de mon pays y est concentrée. Il faut que tous les acteurs de la région se ressaisissent par la mise en œuvre des engagements pris, y compris le rétablissement d'un pouvoir civil au Mali. C'est une condition pour l'efficacité de l'engagement de la communauté internationale. De son côté, le Luxembourg a encore renforcé cet engagement en début d'année à travers une participation directe à la MINUSMA, ce qui est une première depuis son engagement dans la FORPRONU et dans la FINUL.

Je ne souhaite pas ici faire une liste des inquiétudes que mon pays nourrit à l'égard de conflits actifs ou potentiels dans toutes les régions du monde. Elle serait trop longue. Force est de constater que les foyers de tension se multiplient et que l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale ne va pas toujours, loin s'en faut, dans le sens de l'apaisement.

La remise en cause du multilatéralisme participe de cette montée des périls. Elle est de plus en plus fréquente et n'est pas le fait d'un seul acteur de la communauté internationale, comme on voudrait, de temps en temps, nous le faire croire. Pour notre part, nous adhérons à un ordre international basé sur la règle de droit et la souveraineté des États ; il n'y a pas de contradiction entre les deux.

Je veux réitérer ici le plein soutien de mon pays à la Cour pénale internationale et à ses représentants. Les récentes attaques contre la Cour et les obstacles mis à son action doivent cesser.

L'Organisation des Nations Unies est l'enceinte faîtière du système international et comme telle la garante du multilatéralisme. Dans notre monde globalisé et interdépendant, l'action isolée, non concertée, constitue un risque pour tous, y compris pour ceux qui ne se sentent pas liés par la règle commune. La crise du coronavirus est là pour nous le rappeler de la façon la plus claire et évidente qui soit.

Pour sa part, le Luxembourg maintiendra son engagement international documenté à travers sa participation aux travaux des enceintes à participation universelle de notre Organisation, à travers ses contributions financières volontaires, par sa présence sur le terrain avec les Nations Unies, et par ses candidatures aux fonctions électives de certaines enceintes comme le Conseil des droits de l'homme pour le mandat de 2022 à 2024.

Je souhaite de tout cœur pouvoir participer de nouveau plus directement, l'année prochaine, à cette grande conversation qu'est la semaine à haut niveau et m'adresser à cette occasion de façon plus vivante et interactive à l'Assemblée.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie de votre aimable attention, de m'avoir écouté et j'espère vous revoir très vite et en vrai.

Annexe VII

Allocution du général Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

[Original : thaï ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

Cette année est l'une des plus importantes alors que les Nations Unies célèbrent leur soixante-quinzième anniversaire. L'Organisation a symbolisé la solidarité et la coopération et a inspiré à l'humanité la confiance dans l'unité de vues de ses États Membres dans la construction de la paix et du bien-être pour tous les peuples de la terre.

Au cours des 75 dernières années, l'ONU et ses États Membres ont surmonté sans relâche les problèmes mondiaux. Cette année, le monde est confronté à une crise sanitaire due à la propagation de la COVID-19 qui a largement affecté les conditions de vie de nos populations ainsi que les systèmes économiques et sociaux – ce qui a occulté la nature particulière du soixante-quinzième anniversaire des Nations Unies. En effet, ce grand défi sera l'épreuve décisive qui permettra de déterminer si la foi dans le multilatéralisme et l'unité des États Membres peut apporter des solutions durables pour surmonter cette menace.

Pour ce faire, chaque pays doit renouveler sa confiance dans la coopération internationale, qui doit rester ferme et ne pas être ébranlée par des sentiments nationalistes ou des tendances antimondialisation. Elle devrait plutôt nous motiver à nous unir pour surmonter ensemble cette crise, car il a été prouvé qu'aucune nation ne peut relever les défis seule. C'est l'avenir que nous voulons.

Je saisis cette occasion pour exprimer la solidarité de la Thaïlande avec tous les pays touchés. Nous souhaitons à tous les patients un prompt rétablissement, et au personnel médical, aux travailleurs de la santé publique, aux bénévoles et aux autres secteurs du monde entier qui sont en première ligne dans la lutte contre la COVID-19, nous vous souhaitons plein succès dans cette mission difficile, et nous vous prions de rester en sécurité.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement royal thaïlandais est engagé et déterminé à maîtriser la propagation de la COVID-19. Il a créé le Centre d'administration de la situation COVID-19 (CCSA) que je dirige, pour prendre le commandement total de tous les aspects de la lutte contre la pandémie. Les mesures globales prises par la Thaïlande pour lutter contre la COVID-19 sont mises en œuvre conformément au Règlement sanitaire international de 2005 et aux directives de l'Organisation mondiale de la Santé. Elles comprennent des mesures « en amont, à mi-parcours jusqu'à l'aval », notamment : le dépistage sanitaire et l'évaluation des risques pour tous les voyageurs, qu'ils soient à l'arrivée ou au départ ; la campagne « Restez chez vous, sauvez des vies pour la nation » pour appliquer la distanciation sociale dans l'espace public ; et la fourniture d'informations complètes, opportunes et transparentes sur la situation de la pandémie, tout en renforçant les efforts pour lutter contre les fausses nouvelles et la désinformation.

Plus d'un million d'agents sanitaires bénévoles de village dans l'ensemble du pays ont joué un rôle essentiel, et tous les patients, quelle que soit leur nationalité, se sont vu garantir un accès égal aux traitements médicaux. En outre, le Gouvernement royal thaïlandais a également soutenu pleinement la stratégie de développement du vaccin contre la COVID-19. La Thaïlande a lancé son programme de recherche sur les vaccins depuis un certain temps déjà et a également encouragé la collaboration avec des partenaires internationaux. À cet égard, je demande instamment que les vaccins et les médicaments COVID-19 soient considérés comme des « biens publics mondiaux » accessibles à tous. Et l'ONU doit jouer un rôle important en la matière.

En outre, le Gouvernement royal thaïlandais a également mis en place un ensemble de mesures économiques pour alléger la charge financière pesant sur les personnes et les opérateurs économiques, qu'il s'agisse de groupes à faibles revenus, de femmes entrepreneurs, d'agriculteurs ou de groupes vulnérables, et a veillé à leur assurer un accès égal à l'aide publique. Les efforts se sont concentrés sur l'augmentation de la liquidité financière des entrepreneurs afin qu'ils puissent maintenir leurs activités. À cet égard, j'ai créé le Centre pour l'administration de la situation économique (CESA), qui est le principal mécanisme chargé de formuler des politiques globales de relèvement économique et sociale, en synergie avec les efforts des secteurs public et privé.

En tant que société démocratique, la Thaïlande place l'homme au centre. La population a fourni la synergie sociale vitale qui contribue à faire avancer les programmes nationaux, en intégrant tous les secteurs du pays. Grâce à la coopération et à la générosité de tous les Thaïlandais en cette période de crise, les conséquences de l'épidémie ont été réduites au minimum et la situation a été maîtrisée. Et sur cette note, je tiens à remercier l'Organisation mondiale de la Santé d'avoir reconnu la Thaïlande comme l'un des pays qui a apporté la réponse la plus efficace à la COVID-19. Toutefois, je continue à rappeler à tous les secteurs et au public de ne pas sous-estimer la situation et de rester vigilants pour éviter une deuxième vague.

Le facteur clef de la réussite de la Thaïlande dans la lutte contre la pandémie et de son rôle de modèle de gestion efficace des soins de santé, c'est la volonté politique déterminée de développer un système de santé solide par le biais du programme de couverture sanitaire universelle. Il est ainsi reconnu qu'une population en bonne santé est une force importante pour conduire le développement national vers la sécurité, la prospérité et la durabilité. À cet égard, la Thaïlande a partagé ses connaissances et ses données d'expérience avec les pays intéressés dans le cadre de l'Initiative politique étrangère et santé mondiale.

En cette période de difficultés, je suis convaincu que tous les pays se soutiendront mutuellement et feront preuve de solidarité tant au niveau régional que mondial. Je félicite le Secrétaire général d'avoir appelé les États Membres à faire preuve de solidarité mondiale pour surmonter cette crise de manière durable et d'avoir pris l'initiative de créer divers fonds pour aider les pays touchés. La Thaïlande est fière d'avoir contribué au Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19. Au niveau régional, la Thaïlande se réjouit que les dirigeants de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et ses partenaires de dialogue aient accepté la proposition de la Thaïlande de créer le Fonds de l'ASEAN pour l'action face à la COVID-19 pour faire face à l'urgence de santé publique et pour soutenir la recherche-développement de médicaments et de vaccins afin de renforcer la résilience de l'ASEAN à long terme. En effet, une ASEAN forte constituera un bon partenaire pour l'ONU et la communauté internationale. En outre, afin de se préparer au scénario post-COVID et de répondre à d'autres défis futurs, la Thaïlande est prête à coopérer avec tous les pays dans d'autres domaines tels que la sécurité alimentaire et énergétique ainsi que le développement durable.

Dans ses efforts pour relancer l'économie, la Thaïlande a lancé la politique « Stop COVID, pas l'économie thaïlandaise » et a adopté le nouveau modèle commercial de l'« Économie-biologique-circulaire-verte » ou « BCG » qui met l'accent sur la bioéconomie, l'économie circulaire et l'économie verte. La Thaïlande a également appliqué le concept de philosophie de l'autosuffisance économique, reconnue comme une approche locale de la durabilité, renforçant la force de l'intérieur, connectant la Thaïlande au monde et avançant sans laisser personne de côté.

Monsieur le Président,

Nous devons saisir l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU pour évaluer nos succès et nos échecs passés. Bien que l'ONU n'ait pas été en mesure de résoudre tous les problèmes mondiaux auxquels nous avons été confrontés, il est devenu évident qu'un multilatéralisme inclusif peut prévenir les conflits armés à grande échelle et protéger le monde contre l'exercice arbitraire du pouvoir. Nous devons donc nous engager à renforcer davantage le système multilatéral et la coopération dans le cadre des Nations Unies afin de répondre à l'évolution de la situation mondiale, aux nouveaux défis mondiaux et aux attentes de la nouvelle génération. Et c'est l'ONU que nous souhaitons, et l'ONU que nous voulons.

Tout au long de ses 75 ans d'appartenance à l'Organisation des Nations Unies, la Thaïlande a joué un rôle constructif constant et continu, en adhérant à nos obligations internationales et en respectant les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

En matière de paix et de sécurité, depuis 75 ans, l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale sont reconnues pour leur succès dans le règlement pacifique des différends, ainsi que pour l'aide qu'elles apportent aux populations dans les zones sortant d'un conflit. Pour notre part, outre un engagement fort en faveur du désarmement, plus de 27 000 militaires, policiers et civils thaïlandais ont fièrement servi dans plus de 20 missions de paix des Nations Unies à travers le monde depuis 1958. Et la contribution de la Thaïlande aux opérations de paix se poursuit dans le contexte de la crise pandémique actuelle. Les soldats de la paix thaïlandais ont accordé toute son importance au programme de pérennisation de la paix et ont introduit la philosophie de l'autosuffisance économique comme approche de développement pour s'attaquer à la cause profonde des conflits et prévenir leur répétition, dans la droite ligne de l'objectif de développement durable n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces). En outre, je voudrais confirmer à nouveau votre volonté de renforcer la coopération avec les pays amis afin d'accroître le rôle constructif de l'ASEAN dans le maintien de la paix et de la sécurité dans notre région. Je tiens ici à remercier les États Membres d'avoir soutenu la candidature de la Thaïlande à la Commission de consolidation de la paix pour la période 2021-2022 et je puis affirmer que la Thaïlande entend s'acquitter de son devoir de membre de la Commission dans l'intérêt de la communauté internationale.

En ce qui concerne le développement, il nous reste 10 années pour accélérer nos actions afin d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Toutefois, la pandémie de COVID-19 est un facteur clef qui retarde cette réalisation. Nous devons donc travailler plus dur, coopérer plus étroitement et promouvoir davantage la voie du développement qui place l'être humain en son centre. Nous devons également donner la priorité à la participation de toutes les parties prenantes et mettre l'accent sur l'utilisation de la technologie au service du développement.

En tant que co-organisateur de l'édition 2021 de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, à Bangkok l'année prochaine, avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la Commission économique et sociale pour l'Asie

et le Pacifique, et en tant que membre de l'ECOSOC, nous sommes prêts à partager nos expériences et nos meilleures pratiques en matière de développement durable, conformément aux principes de la philosophie de l'autosuffisance économique.

Dans le domaine des droits de l'homme, les accords et instruments internationaux ont établi une série de principes et obligations pour la protection des droits de l'homme, l'état de droit et la bonne gouvernance, l'accent étant mis sur les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, ainsi que les travailleurs migrants. Il est donc de notre responsabilité de rester fidèles à ces obligations et de veiller en permanence à ce que la mise en œuvre progresse. Pour ce qui est de la Thaïlande, nous mettons actuellement en œuvre le quatrième Plan national en faveur des droits de l'homme, qui est axé sur les résultats. Je suis également fier que la Thaïlande soit le premier pays d'Asie à avoir adopté un plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme, que nous mettons en œuvre depuis 2019.

Cette année marque également le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing sur l'égalité des sexes. Pour sa part, la Thaïlande poursuit sa mise en œuvre de la Déclaration de Beijing en intégrant des questions transversales pour réaliser l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les droits des femmes.

La crise apporte nécessairement de la souffrance. Mais en même temps, elle nous enseigne des leçons utiles qui nous aident à élaborer des réponses plus fortes et plus efficaces aux défis futurs. Ce à quoi ressembleront la « nouvelle normalité » et le paysage social de demain ne dépend pas seulement de notre génération, mais aussi de la jeunesse et des nouvelles générations. Ensemble, nous devons créer un espace permettant à toutes les générations de se donner la main pour planifier l'avenir que nous voulons.

Enfin, je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Thaïlande à soutenir les objectifs des Nations Unies, qu'il s'agisse de la paix et de la sécurité, du développement, de la gestion des changements climatiques, des engagements en faveur des droits de l'homme ou de la promotion des partenariats entre divers secteurs. C'est en effet le multilatéralisme qui nous guidera ensemble pour sortir de cette crise, comme il l'a fait depuis 75 ans, et aller vers un avenir où règne la paix et un monde meilleur pour la génération actuelle et les générations futures.

Je vous remercie.

Annexe VIII

Allocution de M. Justin Trudeau, Premier Ministre du Canada

[Original : anglais et français]

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants, chers amis.

Je vous remercie pour cette occasion de m'adresser à l'Assemblée. Comme beaucoup d'entre vous, je me suis déjà exprimé depuis cette tribune, mais jamais de cette manière et jamais dans de telles circonstances.

Le monde est en crise.

Pas juste depuis ces derniers mois et pas seulement du fait de la COVID-19.

Mais en raison des dernières décennies. Et à cause de nous.

C'est un avertissement, et nous ne pouvons l'ignorer.

Maintes et maintes fois, l'histoire nous a enseigné que le prix à payer pour notre renoncement, pour notre inaction, est beaucoup trop élevé.

Nos parents et nos grands-parents ne se souviennent que trop bien de ce qui s'est passé dans les années 1930 et 1940.

L'effondrement des économies. Des gouvernements et des systèmes de gouvernement en ruines. Des millions de morts.

Tel était leur monde. Tel était le défi qu'ils devaient relever. Et voici ce qu'ils ont fait.

Nos parents et grands-parents ont choisi de se relever et de rebâtir.

Ils ont mis sur pied des institutions multilatérales comme les Nations Unies. Ils ont créé des institutions financières internationales comme la Banque mondiale, le FMI et d'autres institutions de Bretton Woods.

Et ils ont jeté les bases d'un ordre international fondé sur des règles grâce auquel nous avons connu une période de prospérité commune sans précédent durant la seconde moitié du XX^e siècle.

C'est tout un système – toute une génération – qui a tiré les enseignements de cette crise et nous a mis sur une voie meilleure.

Ces systèmes ont bien fonctionné à leur époque. Mais c'était il y a 50, 60, 70 ans.

Aujourd'hui, toutes ces institutions ne nous servent plus aussi efficacement dans ce pour quoi elles ont été créées : défendre le multilatéralisme et le droit international, protéger les droits de la personne et garantir l'ouverture des marchés.

C'est ce que la crise de la COVID-19 nous a montré, au-delà de tout doute possible. Que les choses doivent changer.

Et pas simplement sur la scène internationale – mais au niveau national également.

Nous n'en faisons pas assez pour les personnes les plus vulnérables – que ce soit les personnes âgées qui meurent dans des établissements de soins de santé, ou les personnes sans-abri pour qui chaque soir est une lutte. Nous n'allons pas assez loin pour éliminer l'injustice systémique, qu'il soit question de racisme envers les Noirs ou les Autochtones, d'homophobie ou de sexisme.

Dans les difficultés de nos citoyens, nous pouvons voir les échecs de nos institutions – de notre monde.

Après que la pandémie a décimé leur économie et leurs services de base, de nombreux pays sont maintenant au bord du gouffre.

C'est ce que j'ai entendu d'un si grand nombre d'entre vous lors de la réunion sur le financement du développement que le Canada a organisée le printemps dernier avec le Secrétaire général António Guterres et le Premier Ministre de la Jamaïque, Andrew Holness.

Nous devons faire plus pour que les enfants du monde entier soient nourris et qu'ils puissent aller à l'école.

Si nous ne le faisons pas, les conséquences seront désastreuses.

Nous sommes confrontés à une crise humanitaire mondiale.

Et le plus préoccupant dans tout ça, c'est que cette pandémie, et les crises qu'elle a mises en lumière, ne constituent même pas notre plus grande menace.

Le monde se trouve aujourd'hui à l'heure du jugement climatique.

Nous en sommes arrivés là en raison de notre incapacité collective, ces dernières décennies, de prendre des décisions difficiles et de faire les sacrifices nécessaires pour lutter contre les changements climatiques et sauver les générations futures.

La pandémie n'a rien changé. Nos échecs collectifs ont continué. Nos citoyens sont en train d'en payer le prix.

Nous avons besoin d'une nouvelle façon de penser. Sur le climat, sur les inégalités, sur la santé. Parce que la manière dont nous faisons actuellement les choses n'est tout simplement pas assez efficace.

Trop souvent, l'action concertée est paralysée – les besoins de nos citoyens niés – en raison de blocages dans les organes décisionnels.

Et pourquoi ?

Parce qu'il n'y a guère de conséquences pour les pays qui ignorent les règles internationales. Pour les régimes qui pensent que la loi du plus fort l'emporte.

Peu de conséquences dans les endroits où on empoisonne les figures de l'opposition et où on utilise les cyberoutils et la désinformation pour déstabiliser les démocraties.

Peu de conséquences lorsque des citoyens innocents sont emprisonnés de manière arbitraire et que les libertés fondamentales sont bafouées. Lorsqu'un avion rempli de civils est abattu en plein ciel. Lorsque les droits des femmes ne sont pas considérés comme des droits humains. Lorsqu'il n'y a aucun droit pour personne.

Nous sommes dans une impasse.

L'approche internationale sur laquelle nous nous appuyons depuis la deuxième moitié du XX^e siècle est fondée sur le principe que les pays travaillent de concert.

Mais aujourd'hui ces mêmes pays se replient sur eux-mêmes, et sont divisés.

Nous devons ouvrir les yeux. Le système est cassé. Le monde est en crise.

Et les choses ne vont faire qu'empirer si nous ne changeons rien.

À l'heure actuelle, nous avons une chance, certes mince, mais une chance malgré tout d'inverser la tendance. De prendre conscience que la seule manière de nous en sortir, c'est tous ensemble.

Faire passer certains en premier ne marche pas. Un avenir en meilleure santé, plus propre et plus équitable ne saurait être l'apanage de quelques privilégiés. Ce doit être un droit pour tous.

La seule façon d'arranger les choses, la seule façon de bâtir un avenir meilleur pour nos enfants et nos petits-enfants, c'est de travailler ensemble. En nous défendant les uns les autres, quel que soit les lignes dessinées sur des cartes.

Les Rohingyas au Myanmar, les manifestants au Bélarus, le peuple libanais, les citoyens détenus arbitrairement en Chine, les peuples autochtones, au Canada et partout dans le monde.

Une collaboration mondiale réelle et constructive est la seule façon de procéder.

Mais qui sommes-nous pour demander cela ?

Le Canada n'est pas un pays qui peut faire bouger bien des choses dans ces grands dossiers internationaux. Comme tant d'autres, nous sommes soumis aux caprices des superpuissances.

Mais en tant que Canadiens, nous savons que nous ne sommes pas seuls.

En tant que Canadiens – nation commerçante qui puise ses origines aux quatre coins de la planète – nous savons que nous sommes tous dans le même bateau.

Et je sais que d'autres pays – vos pays – le savent aussi.

Au lieu de faire le dos rond en espérant qu'au final tout ira bien, souvenons-nous que nous sommes tous dans le même bateau.

Au lieu de croiser les doigts en attendant que les grandes puissances trouvent la solution, regardons ce que nous pouvons faire pour ensemble changer la donne.

Utilisons le pouvoir que nous avons en commun, pas seulement pour trouver un vaccin mais pour le rendre accessible à tout le monde. Inspirons-nous de l'appel de nos citoyens pour relever l'économie mondiale tout en nous attaquant aux changements climatiques.

En d'autres termes, n'attendons pas que quelqu'un d'autre agisse à notre place.

Prenons les choses en main.

Chacun de nous, ici à l'ONU. Tous unis autour d'un avenir partagé.

Le Canada a une longue expérience du maintien de la paix et nous continuerons d'intensifier nos efforts pour faire pencher la balance du côté de la paix durable, grâce à l'autonomisation des femmes.

Le Canada a toujours soutenu le travail d'organismes tels que l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et le HCR. Non seulement, nous continuerons d'appuyer ces efforts, mais nous continuerons aussi d'accroître chaque année notre budget destiné à l'aide internationale.

Il y a encore tant à faire.

Annexe IX**Allocution de M. Gaston Alphonso Browne, Premier Ministre
et Ministre des finances et de la gouvernance des entreprises
d'Antigua-et-Barbuda**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Mesdames et Messieurs les représentants,

Joyeux soixante-quinzième anniversaire !

Collectivement, nous, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, manquons à notre responsabilité envers notre seule et unique planète ainsi qu'à notre devoir envers les peuples de notre seul et unique monde.

À chacune des 74 dernières sessions de l'Assemblée générale, de nombreuses promesses ont été faites, afin de rendre la communauté internationale moins inéquitable ; de nombreux engagements ont été pris pour aider les pauvres et les personnes vulnérables ; et de nombreuses déclarations ont été faites pour mettre fin au fléau de la guerre.

Pourtant, au cours des 74 années qui se sont écoulées depuis la première session de l'Assemblée générale, le 10 janvier 1946, le monde n'a connu que de brefs efforts pour honorer ces promesses, engagements et déclarations.

Ces efforts se sont avérés déterminants.

Ils ont permis de changer les choses.

Avec chacun d'entre eux, l'humanité a progressé sur la voie de l'égalité des êtres humains, de la sécurité environnementale et de la sécurité mondiale.

Mais, en dépit de cela, aujourd'hui les avantages d'une coopération internationale plus large et plus inclusive sont sacrifiés par les puissants sur l'autel de leur avantage national exclusif plus étroit.

Jamais auparavant, le monde n'a disposé de ressources techniques et financières aussi importantes pour relever les défis auxquels l'humanité tout entière est confrontée, notamment les ravages des changements climatiques, les pandémies, la sécurité alimentaire, la malnutrition, la faim et la pauvreté.

Le problème est que ces ressources sont concentrées dans les capitales de quelques nations, qui ont renoncé à contribuer à relever ces défis et à les surmonter pour le bien de l'humanité tout entière.

Au moment où se tient cette Assemblée, les pays en développement – en particulier les petits États – sont pris au piège, dans une spirale infernale de déclin économique et de dégradation de l'environnement qu'ils n'ont pas créée et sur laquelle ils n'ont aucun contrôle.

Aujourd'hui, il n'y a concrètement aucune tendance, aucun programme ni aucune politique qui permet d'espérer qu'on pourra réduire le fossé entre les riches et les pauvres, et encore moins le combler.

Ce que l'on constate dans le monde, c'est que les pays les plus riches tournent de plus en plus le dos à toute obligation envers le bien commun.

Les tambours du nationalisme étouffent les appels à la solidarité mondiale sans laquelle la paix, le progrès et la prospérité du monde ne seront jamais assurés, et sans laquelle les principes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies a été fondée ne seront jamais concrétisés.

Ce n'est pas l'avenir que nous voulons. Ce n'est pas l'avenir que nous méritons.

S'il y a un bien moment où les pays du monde doivent faire face ensemble aux menaces qui pèsent sur eux – c'est maintenant.

La pandémie de COVID-19 a amené tous nos pays à prendre pleinement conscience de cette réalité.

Elle revêt une dimension mondiale par sa portée et une dimension universelle par ses dangers.

Elle n'a pas seulement provoqué une situation d'urgence en matière de santé publique dans chaque pays ; elle a provoqué des ravages économiques dans tous les pays.

Les dangers de la pandémie menacent le monde entier, en franchissant les frontières nationales et en remettant en question l'idée que les pays riches peuvent survivre, tandis que les pays pauvres vont succomber.

La pandémie est venue s'ajouter aux dangers des changements climatiques, qui sont aussi pernicious que la pandémie de COVID-19 de par leur portée, et insidieux de par leurs effets.

Les pauvres et les personnes vulnérables sont déjà les premiers à souffrir des conséquences économiques de la COVID-19 et des changements climatiques, mais les riches n'ont pas été épargnés.

Et les politiques nationalistes restrictives qui sapent la coopération internationale aggraveront la situation, au lieu de l'améliorer.

Chaque pays du monde est un marché pour les autres.

La chaîne d'approvisionnement et les ventes sont mondiales.

Les pays sont aujourd'hui inextricablement liés les uns aux autres en matière de tourisme et d'affaires par le transport aérien et maritime, et aussi, par les biens et services que chacun d'entre nous achète et fournit, y compris dans le domaine de la science et de la technologie.

Aucun pays, aussi riche soit-il, ne peut survivre si ses marchés se contractent et si ses sources d'approvisionnement s'épuisent.

Nous dépendons tous les uns des autres, que nous soyons grands ou petits.

L'unité des besoins humains exige un système multilatéral qui fonctionne bien et qui respecte les principes démocratiques de souveraineté, de participation et de consentement, en rejetant la doctrine brutale de l'exclusion, de l'imposition et de l'abus de sanctions économiques.

Pourtant, même si les pays des Caraïbes figurent parmi les principales victimes de la prodigalité des autres, s'agissant de l'apparition des changements climatiques et de leurs effets ; et même si nos économies figurent parmi les plus touchées par

la pandémie de COVID-19, dont nous n'avons aucunement contribué à l'apparition ; nous n'avons pas voix au chapitre dans le processus décisionnel international et nous sommes injustement soumis à la volonté des autres.

D'après les prévisions de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le produit intérieur brut (PIB) des Caraïbes se contractera de 6,9 % en 2020, en raison des effets de la COVID-19 sur nos économies.

Cette situation sape les progrès réalisés par mon pays, Antigua-et-Barbuda, où, en janvier de cette année, nous étions censés atteindre une croissance de plus de 6,2 %, en sus d'un taux de croissance moyen de 5 % au cours des six années précédentes.

En tant que pays lourdement tributaire du tourisme, la fermeture des frontières, l'arrêt du tourisme de croisière et les limites imposées au secteur de l'aviation ont effectivement dévasté notre économie du jour au lendemain, entraînant non seulement de graves pertes de recettes, mais aussi des pertes d'emplois soudaines et importantes.

Les gouvernements ont dû consacrer d'énormes ressources, représentant jusqu'à 8 % du PIB, pour atténuer les effets de la crise de santé publique, dans un contexte de baisse sans précédent des recettes et des devises.

Dans le cas particulier de mon petit pays, les institutions financières internationales nous ont refusé des prêts en raison du critère de revenu par habitant, un critère biaisé qui est appliqué par leurs conseils directeurs.

En conséquence, à part une ligne de crédit de la Banque interaméricaine de développement, qui n'a pas encore été utilisée, Antigua-et-Barbuda n'a pas reçu un seul centime des institutions financières internationales pour nous aider à relever les énormes défis qui ont mis à genoux des pays beaucoup plus grands.

Dans notre cas, l'approche du Club de Paris des créanciers publics a été particulièrement dure ; absolument insensible au cours de cette pandémie mondiale sans précédent.

Le Club de Paris n'a pas jugé envisageable d'accepter la suspension du paiement de la dette, le rééchelonnement de la dette ou la remise de la dette, pour permettre à des pays comme le mien de faire face aux défis extraordinaires auxquels nous sommes confrontés et que nous n'avons pas contribué à créer.

Dans un contexte de baisse des recettes et de dépenses extraordinaires, le Club de Paris exige le remboursement de prêts en souffrance depuis des décennies qui ne peuvent tout simplement pas être remboursés à l'heure actuelle.

Pire encore, sans aucune compassion pour la situation désastreuse à laquelle nous sommes confrontés, le Club de Paris a empêché le FMI d'envisager une aide financière et des mesures d'allègement du service de la dette, dont de nombreux autres pays ont bénéficié, à moins que nous ne nous soumettions à un programme qui entraînerait une augmentation du fardeau du service de la dette et imposerait à notre population des conditions encore plus austères que celles qui existent actuellement.

Cela, nous ne pouvons pas le faire et nous ne le ferons certainement pas.

À mesure que notre économie s'affaiblit, avec des mesures insuffisantes de la communauté internationale en matière de rééchelonnement de la dette et d'accès à des financements accordés à des conditions de faveur, le chômage et la pauvreté augmentent.

Néanmoins, la population de mon pays avance avec résilience, avec courage et résolument.

Nous réaffirmons notre engagement en faveur du multilatéralisme, et nous contribuons à la lutte contre la COVID-19 à l'intérieur de nos frontières et en participant à l'action multilatérale.

Je suis fier de pouvoir dire que malgré tous les défis auxquels nous avons été confrontés, Antigua-et-Barbuda est parvenue à maîtriser la pandémie de COVID-19, en détectant et en traitant rapidement les personnes infectées et en assurant un suivi efficace des contacts afin d'éviter la propagation de la maladie au sein de la communauté.

Antigua-et-Barbuda n'a recensé que trois décès depuis le début de la pandémie.

À l'heure actuelle, un seul laboratoire actif a confirmé un cas d'infection à la COVID-19, malgré la réouverture de nos frontières, le 1^{er} juin, aux vols commerciaux quotidiens en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe, dans le but de tirer quelques recettes du secteur touristique, qui est essentiel, pour sauver des vies et des moyens de subsistance.

Mon gouvernement a également investi dans des installations médicales modernes, notamment un centre des maladies infectieuses bien équipé, doté d'un personnel formé, qualifié et expérimenté.

En outre, nous avons agrandi et modernisé nos installations sanitaires pour atteindre trois lits pour 1000 habitants et amélioré nos services de soins de santé tertiaires.

Tous ces résultats ont été obtenus malgré l'aide insuffisante apportée par les institutions financières internationales pour atténuer les effets de la pandémie sur notre économie.

Si cette situation perdure sans une réponse adéquate de la part de la communauté internationale, de nombreux pays, comme le mien, seront incapables de payer leur dette et ne pourront pas prétendre à de nouveaux prêts.

Même si tous ces pays finissent par bénéficier des programmes du FMI visant à les soulager à court terme, à moins d'une suspension des paiements de la dette, d'une remise de dette et d'un rééchelonnement de la dette, ils ne pourront pas redresser leur économie ; ils n'atteindront certainement pas les objectifs de développement durable de l'ONU, et l'encours de leur dette augmentera du fait des intérêts composés qui résulteront des dettes impayées.

Malheureusement, le développement économique auquel ils sont parvenus jusqu'à présent sera inversé avec peu de perspectives de relèvement.

Ce n'est pas le monde que nous voulons ; nous avons besoin de l'intervention financière proactive des IFI aujourd'hui, et non demain. Demain, il sera peut-être trop tard pour intervenir.

Comme l'a souligné Alicia Bárcena, Secrétaire exécutive de la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes :

« Les dirigeants du G20 doivent se prononcer en faveur de l'octroi, par les organisations multilatérales, de prêts à des taux d'intérêt favorables et de l'allègement, du report ou de la remise de la dette des pays très endettés. Dans le cas contraire, il sera impossible d'honorer les paiements et la marge de manœuvre budgétaire sera compromise. Des mesures exceptionnelles sont nécessaires pour faire face à une crise sans précédent. Il ne saurait y avoir de progrès sans coopération ni solidarité internationales ».

Nous souscrivons à cette déclaration dans son intégralité. Sans une suspension et une restructuration proactives de la dette et, en fin de compte, un allègement de celle-ci, la viabilité socio-économique de la région sera compromise.

Mesdames et Messieurs les représentants, l'avenir auquel nous devrions tous aspirer exige l'instauration d'une nouvelle ère de multilatéralisme, fondée sur le principe que chaque vie humaine compte.

Et sur le fait que dans sa vie, chaque être humain devrait avoir la possibilité de prospérer – à l'abri de l'intimidation, de la faim, de la malnutrition, de la maladie et de la guerre.

Nos nations – unies – doivent affirmer leur engagement envers cet objectif et œuvrer avec diligence pour l'atteindre.

Voilà les Nations Unies qu'il nous faut.

Je vous remercie.

Annexe X**Allocution de M. Scott Morrison, membre du Parlement, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Cette réunion de notre Assemblée générale est historique et inhabituelle.

Nous ne sommes pas réunis dans la grande ville de New York, mais au sein de notre population, depuis toutes les nations de la terre, tandis que nous affrontons ensemble la même tempête.

Une pandémie mondiale qui, à notre connaissance, a coûté la vie à au moins un million d'âmes et a plongé notre planète dans une récession économique mondiale.

Ces événements nous rappellent notre humanité commune, notre interdépendance et, partant, l'importance de notre espoir commun.

Celui d'avoir une éducation, un emploi, des moyens de subsistance.

Celui de vivre en sécurité, en bonne santé et en liberté.

Celui de vivre dans un environnement propre et non pollué.

Ces temps de crise offrent à notre humanité commune une occasion de surmonter les différences qui nous divisent habituellement et de nous concentrer à nouveau sur la concrétisation de notre espoir commun, et c'est la raison pour laquelle nous nous réunissons.

Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis Sydney, la plus grande ville d'Australie et le berceau du peuple Gadigal.

L'un des nombreux peuples autochtones d'Australie qui prennent soin de notre continent depuis plus de 60 000 ans. Il s'agit de la plus ancienne culture autochtone encore présente aujourd'hui dans le monde, et je tiens donc à rendre hommage aux aînés de ce peuple, passés, présents et futurs, alors que je prononce cette allocution depuis Sydney aujourd'hui.

L'Australie affronte cette tempête causée par la pandémie mondiale de COVID-19 et la récession avec une grande détermination.

Notre objectif est simple, empêcher le virus de semer la destruction qu'il cherche à nous infliger, à nous, à nos vies et à nos moyens de subsistance.

Malheureusement, plus de 800 Australiens ont perdu la vie à cause de la COVID-19. Mais comparativement, nous nous en sommes mieux sortis que la plupart des autres pays et nous en sommes reconnaissants.

Le nombre de cas de COVID-19 et le taux de létalité dans notre pays ne représentent qu'une fraction de ceux enregistrés dans le monde entier.

Et si notre économie n'a pas été épargnée par le choc de la récession, la première que l'Australie connaît en près de 30 ans, les répercussions ont été bien moindres que dans presque toutes les autres économies développées du monde.

Près de la moitié des emplois que nous avons perdus à cause du virus ont déjà été récupérés. L'Australie se met au travail.

Nous avons adopté un plan d'action national simple, COVIDSafe.

Sécuriser nos frontières de manière anticipée et cohérente.

Instaurer des comportements sûrs dans le cadre de COVIDSafe dans nos communautés et notre économie.

Promouvoir la distanciation physique, l'utilisation de masques et des mesures sanitaires, pour empêcher le virus de se propager parmi nous.

Mettre en place et à disposition de solides capacités de dépistage, de traçage et de confinement des foyers, en endiguant le virus avant qu'il ne puisse s'installer.

Investir dans nos hôpitaux et nos fournitures médicales pour éviter que le virus ne submerge notre système de santé.

Et fournir une bouée de sauvetage économique à des millions d'Australiens, à leurs familles et à leurs entreprises, qui ont perdu leur emploi et leurs moyens de subsistance en raison de la récession, avec des aides au revenu et à l'investissement représentant plus de 15 % de notre PIB.

Notre approche, même si nous avons été mis à l'épreuve, a permis de sauver des vies et des moyens de subsistance et de protéger, autant que faire se peut, les plus vulnérables parmi nous.

Et nous l'avons fait en accord avec nos principes de démocratie ouverte et libérale, en respectant la dignité de chaque individu, de chaque citoyen, de chaque vie.

En Australie, nous n'avons pas non plus oublié notre merveilleuse famille du Pacifique pendant cette pandémie, nos wantoks, nos vuvaes, nos whanaus, en particulier les nations insulaires du sud-ouest du Pacifique.

L'Australie est le premier partenaire de développement de ces nations.

Nous avons donc fourni des équipements de protection individuelle, du matériel de dépistage, des compétences médicales, et nous avons mis en place un corridor de services essentiels et d'aide humanitaire afin que les experts et les fournitures puissent entrer et sortir.

En Asie du Sud-Est, nous fournissons également du matériel et des compétences indispensables, et nous appuyons les efforts de collaboration pour la mise au point d'un vaccin.

Et nous avons contribué à hauteur de 80 millions de dollars au mécanisme de garantie de marché de Gavi COVAX.

En ce qui concerne le vaccin, la position de l'Australie est très claire.

Celui qui découvre le vaccin doit le partager.

Partager le vaccin à grande échelle est une responsabilité mondiale, et c'est une responsabilité morale.

Certains pourraient y voir un avantage à court terme, voire un profit.

Mais je peux assurer à tous ceux qui pensent ainsi que l'humanité a la mémoire très longue et qu'elle est un juge très, très sévère.

La promesse de l'Australie est claire : si nous découvrons le vaccin, nous le partagerons.

C'est cette promesse que nous devons tous faire.

Chez nous, en Australie, nos efforts visent à produire un vaccin et à le fournir à nos citoyens, un vaccin produit de manière souveraine, une fois qu'il sera disponible en toute sécurité, et nous avons investi 1,7 milliard de dollars dans ces efforts.

En outre, nous nous engageons à veiller à ce que nos voisins du Pacifique et d'autres parties de l'Asie du Sud-Est puissent également avoir accès à un vaccin sûr, efficace et abordable.

L'Organisation mondiale de la Santé a un rôle essentiel à jouer, en veillant à ce que les populations du monde entier puissent avoir accès à un vaccin, si celui-ci est disponible et quand il le sera.

L'Australie appuie les efforts déployés par l'OMS pour élaborer un cadre mondial afin que les vaccins et les produits thérapeutiques soient répartis de manière équitable.

Cette menace sanitaire mondiale nous a rappelé à tous l'importance de la coopération multilatérale.

Et je salue les efforts déployés par l'OMS pour contenir la propagation du virus, notamment dans la région indo-pacifique.

Je me réjouis que l'OMS ait créé un groupe indépendant chargé d'évaluer la réponse mondiale.

Celui-ci s'est également vu confier un mandat clair visant à identifier la source zoonotique du virus de la COVID-19 et comment il a été transmis à l'être humain.

L'Australie a vivement plaidé en faveur de cette évaluation.

Ce virus a semé la désolation dans notre monde et parmi ses populations. Nous devons faire tout notre possible pour comprendre ce qui s'est passé, au moins pour empêcher que cela ne se reproduise.

Lorsque la résolution a été présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé en mai, un nombre record de 145 pays s'en sont portés coauteurs.

Et tandis que nous essayons d'enrayer la propagation de la COVID-19, nous devons également attirer l'attention sur les dangers de la désinformation.

La désinformation cause des pertes en vies humaines, et crée un climat de peur et de dissension.

Elle va à l'encontre des valeurs et des convictions de l'Australie en tant que société libre et ouverte.

Par conséquent, nous avons récemment co-rédigé, dans le cadre de l'ONU, une déclaration contre la désinformation généralisée, qui a été signée par plus de 120 pays.

Je remercie les autres organismes des Nations Unies qui apportent également une contribution essentielle.

Le Programme alimentaire mondial achemine du matériel médical et des fournitures humanitaires indispensables dans le monde entier.

Et le Programme des Nations Unies pour le développement expédie des vivres aux pays qui en ont désespérément besoin.

En fait, l'ONU remplit sa noble mission, qui, il y a 75 ans, a réuni le monde autour d'un espoir commun et dans un esprit de bonne volonté.

Monsieur le Président, 75 ans, c'est un jalon remarquable.

Évidemment, bien des choses ont changé depuis 1945.

Au moment de la signature de la Charte de l'ONU, l'Organisation comptait 51 pays.

L'Australie est fière d'avoir été l'un d'entre eux et nous sommes fiers du rôle que nous avons joué depuis lors au sein de l'ONU, jusqu'à présent.

Aujourd'hui, l'ONU compte 193 États Membres.

C'est une bonne chose.

Plus de voix. Plus d'idées. Plus de partenaires.

Cependant, plus de voix et de défis signifie plus de complexité, de négociations, de processus et de bureaucratie qui mettraient à l'épreuve n'importe quelle organisation.

À 75 ans, nous savons que l'ONU, à l'instar de l'humanité qu'elle sert, des nations qui la composent, n'est pas parfaite.

Dans ce contexte, nous devons réfléchir à ce que les 75 prochaines années signifieront pour l'ONU, pour ses structures, pour ses fonctions et de manière plus générale, pour le multilatéralisme.

Nous voulons que ces institutions multilatérales continuent à œuvrer en notre faveur et en faveur de toutes les nations.

Nous sommes donc déterminés à veiller à ce qu'elles soient adaptées à leur mission, à ce qu'elles soient efficaces, à ce qu'elles soient ouvertes et transparentes et surtout, à ce qu'elles rendent compte aux États souverains qui les composent.

L'ONU est définie par ses membres, et non par ses comités, ses processus, ses institutions ou ses fonctionnaires.

Son autorité et son efficacité sont le fruit de la libre participation, des contributions, de la coopération et de la collaboration des États souverains qui composent l'Organisation des Nations Unies, dans un but commun, celui de concrétiser notre espoir commun.

Toutefois, nous savons que la souveraineté n'est pas synonyme de repli sur soi.

Nous attachons de l'importance aux règles qui protègent la souveraineté, la paix et la sécurité, et qui limitent l'usage excessif du pouvoir.

En tant qu'Australiens, nous sommes également attachés au respect du droit international et au règlement pacifique des différends par le dialogue.

Il s'agit notamment de veiller à ce que les revendications territoriales et maritimes divergentes se fondent sur le droit international, notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et qu'elles soient traitées conformément au droit international.

En tant que nation commerçante, souveraine et tournée vers l'extérieur, l'Australie attache également de l'importance aux règles et aux institutions qui facilitent le commerce international.

Nous savons que les échanges commerciaux créent de la richesse et rapprochent les nations. Ils contribuent à notre prospérité à nous tous.

L'Australie ne cédera pas à la tentation dangereuse du protectionnisme.

C'est pourquoi nous sommes à la tête des efforts en faveur de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce.

Nous sommes favorables à des règles commerciales prévisibles, transparentes et non discriminatoires.

Nous participons à l'élaboration du tout premier ensemble de règles commerciales numériques mondiales afin de rester en phase avec les réalités d'aujourd'hui.

Et nous déployons des efforts considérables pour préserver les éléments essentiels du système de règlement des différends de l'OMC afin que les règles commerciales puissent continuer à être appliquées.

En outre, l'Australie s'appuie fortement sur les normes internationales établies par les organes techniques de l'ONU, en particulier dans des domaines comme l'aviation, les télécommunications et la santé.

Ces questions revêtent une importance vitale pour notre prospérité à tous, et nous voulons jouer un rôle plus important aux côtés des entreprises et de la société civile dans la définition de normes pertinentes et efficaces.

Nous devons veiller à ce que ces normes profitent à tous les pays plutôt qu'à une seule puissance, et qu'elles soient élaborées conformément aux principes fondamentaux qui régissent l'ordre mondial.

L'Australie participe également à l'élaboration de normes concernant d'autres questions émergentes.

Notamment pour veiller à ce que les États respectent les règles qui régissent le cyberspace, pour préserver le caractère pacifique de l'espace extra-atmosphérique et pour gérer les ressources minérales essentielles.

L'Australie est également engagée en faveur des efforts de lutte contre la prolifération.

Nous avons joué un rôle important dans les négociations qui ont abouti à la création de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les années 80 et 90, que nous considérons aujourd'hui comme un pilier fondamental de la paix et de la sécurité internationales.

En tant que signataires des Accords de Kyoto et de Paris, nous réduisons nos émissions de carbone de manière tangible. Tout récemment, l'Australie a dépassé de 430 millions de tonnes les objectifs de réduction de CO₂ que nous nous étions fixés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Entre 2017 et la mi-2020, l'Australie a investi plus de 30 milliards de dollars dans les énergies renouvelables.

En 2019, les investissements dans les énergies renouvelables par habitant ont été plus de trois fois supérieurs à ceux des pays comme l'Allemagne, la Chine ou la France.

Sur la période 2019-2020, l'Australie augmentera de plus de 12,6 GW sa capacité d'énergie renouvelable, ce qui représente une capacité quatre fois supérieure à celle

de notre plus grande centrale électrique. Et près d'un ménage sur quatre dispose d'un système solaire installé sur son toit.

En tant que démocratie libérale, nous sommes également attachés à la promotion de valeurs universelles telles que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'état de droit.

Nous avons toujours cru en ces valeurs, et c'est ce qui fait de nous ce que nous sommes.

L'Australie est l'un des huit pays qui ont participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous sommes fiers d'avoir joué ce rôle.

Et aujourd'hui, nous sommes membres du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes le premier pays de la région Pacifique à siéger au sein de cet organe.

Notre mandat prendra fin cette année, et nous nous réjouissons d'avoir apporté notre contribution, mais je suis fier que nous ayons fait entendre notre voix et que nous ayons été entendus sur des questions importantes comme les droits des femmes et des filles, les droits des peuples autochtones et l'abolition de la peine de mort dans le monde.

L'Australie continuera à user de son influence pour faire en sorte que cet organe réponde aux intérêts de ses membres et aux besoins de notre époque.

Monsieur le Président, l'année 1945 a été une année décisive dans l'histoire de l'humanité.

Une année qui a marqué la fin de la Seconde Guerre mondiale

Une année qui a vu la création de l'Organisation des Nations Unies.

Une année où l'humanité a retrouvé l'espoir au milieu du désespoir.

Cette année est l'une des plus difficiles que nous ayons connues depuis lors.

Continuons à être résolus comme nous l'étions lors de la création de l'Organisation des Nations Unies, tandis que nous nous engageons à nouveau, ensemble, à concrétiser l'espoir commun qui nous rassemble tous.

Annexe XI**Allocution du docteur M. Lotay Tshering, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Excellences,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Je tiens à vous adresser les chaleureuses salutations de Sa Majesté le Roi, de Sa Majesté la Reine et du peuple du Bhoutan, pays du bonheur national brut.

Nous voudrions tout d'abord exprimer notre solidarité avec la communauté internationale dans notre lutte contre la COVID-19. Nous prions pour les vies emportées par la pandémie et nous souhaitons du courage à leurs proches.

Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Vous pouvez compter sur le soutien sans réserve de ma délégation dans l'exercice de vos responsabilités importantes. Je félicite également votre prédécesseur pour la manière exemplaire dont il a dirigé la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

La COVID-19 et l'histoire singulière du Bhoutan

Aujourd'hui comme jamais auparavant, du moins de notre vivant, nous sommes confrontés à une pandémie qui a de lourdes conséquences sur nos vies et nos moyens de subsistance.

Le fait que l'Assemblée générale des Nations Unies se réunisse en cette période est toutefois reconfortant. Cette réunion nous permet de partager nos expériences et d'apprendre les uns des autres dans ces circonstances extraordinaires. Et je sais que tous les pays représentés ici sont toujours disposés à prêter une oreille attentive aux questions d'intérêt mondial.

Nous affrontons la COVID-19 en tant que communauté mondiale unie. Nous en sommes arrivés là grâce au partage de connaissances, d'informations, d'expériences et de données factuelles sur cette maladie. Je remercie chacun et chacune d'entre vous de votre soutien. Le Bhoutan a beaucoup appris grâce à cet exercice.

Et aujourd'hui, je vous demande de bien vouloir m'accorder votre attention alors que je partage l'histoire de notre petit royaume himalayen face à la COVID-19. Cette histoire est celle d'un Roi du XXI^e siècle compatissant, sage et avisé. Un Roi que nous respectons avec une vénération divine et qui pourtant est bien informé de tous les détails de la vie moderne.

Sa Majesté le Roi a toujours été le symbole qui a permis au Bhoutan de rester uni dans ses objectifs et ses aspirations. Sa priorité royale a toujours été de protéger le peuple du Bhoutan en toutes circonstances.

Et dans le contexte de cette pandémie, notre Roi est le fer de lance du combat visant à protéger le pays contre le virus, en veillant à garantir la sécurité de tous les Bhoutanais, dans le pays et à l'étranger, et à maintenir leur moral au beau fixe.

Sans oublier Sa Majesté la Reine, qui complète avec beaucoup de ferveur tous les efforts de Sa Majesté le Roi.

Sous la supervision directe de notre Roi, nous avons mis en place des systèmes de surveillance rigoureux, notamment une surveillance étroite de nos points d'entrée internationaux et l'instauration rapide d'une quarantaine de 21 jours, obligatoire pour toute personne entrant au Bhoutan et entièrement prise en charge par le Gouvernement. Des centres de dépistage fiables et gratuits ont également été mis en place dans tout le pays.

Notre ministre de la santé dirige avec professionnalisme l'équipe chargée d'exécuter chaque aspect des directives royales. Tous ces efforts sont menés sans compromettre les services de santé ordinaires comme la vaccination, la santé maternelle et infantile et les programmes de lutte contre les maladies non transmissibles. Alors que je partage ces informations avec un grand sentiment de réussite au sein de cette instance, je ne peux que remercier tous nos travailleurs de première ligne.

En réaction aux initiatives royales, tous les Bhoutanais ont pris volontiers de nouvelles habitudes consistant à porter des masques faciaux, à maintenir une distance physique, à se laver les mains et à éviter les attroupements inutiles, pour compléter les efforts du Gouvernement. Je remercie sincèrement le peuple bhoutanais pour son soutien.

C'est grâce à cet esprit d'unité que nous sommes parvenus à maintenir le nombre de cas à un faible niveau. À ce jour, nous avons enregistré 261 cas positifs, et 192 de ces personnes se sont rétablies. Le taux de mortalité lié à la COVID-19 est toujours de zéro.

En toute occasion, Sa Majesté exprime sa reconnaissance à la population pour ses efforts inlassables et sa solidarité. Et en retour, la population a le cœur rempli de gratitude et de dévouement pour notre Roi. Cette unité inconditionnelle, sous la direction de Sa Majesté, est le facteur le plus décisif de notre victoire dans la lutte contre la COVID-19.

La COVID-19 et le bonheur national brut

Pour prospérer, il faut un terrain fertile. Au Bhoutan, les qualités innées d'harmonie se manifestent dans le cadre du bonheur national brut. Celui-ci s'articule autour des valeurs intrinsèques d'interdépendance, d'humanité et de compassion.

Nos monarques visionnaires ont mis l'accent sur la protection et la préservation de notre environnement en tant qu'élément clef du bonheur national brut. En vertu de la Constitution, nous avons le devoir de préserver à tout moment une couverture forestière de 60% et de maintenir une « équité intergénérationnelle » de nos ressources naturelles.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, alors que le monde est confronté aux problèmes découlant des changements climatiques, nous nous réjouissons des sages décisions qui ont permis au Bhoutan de maintenir un bilan carbone négatif.

De même, notre Constitution prévoit la gratuité des soins de santé et de l'éducation pour toutes les Bhoutanaises et tous les Bhoutanais. Nos monarques ont toujours insisté sur le renforcement du secteur social en le considérant comme un investissement et non comme une dépense.

Même si notre pays a des ressources limitées, l'accès à ces secteurs n'est pas un problème pour le peuple bhoutanais. C'est pourquoi il n'a fallu apporter que peu d'ajustements à notre système de santé publique actuel pour qu'il puisse faire face à la pandémie.

À titre personnel, je pense que cette pandémie a fait ressortir l'essence même du bonheur national brut, à savoir la quête du bien-être de la population, pas uniquement pour soi-même mais pour tous ceux qui nous entourent. Cette maladie, de par sa forte contagiosité, nous oblige à agir de manière responsable, afin que nos actions ne compromettent pas la sécurité de ceux qui sont plus vulnérables.

En tant que professionnel de la santé, je comprends la physiopathologie de la COVID-19 et je suis convaincu que tant que nous ne disposerons pas d'un vaccin efficace, la meilleure approche consistera à combiner des mesures de distanciation physique définies par des professionnels et correctement mises en œuvre (ce qui, dans son acception extrême, est qualifié de confinement) et un dépistage facilement accessible et fiable.

Notre système de confinement prévoit trois phases qui représentent une durée totale de trois semaines, suivies de 10 jours de déconfinement progressif. Le Bhoutan a connu son premier confinement le mois dernier. Pour briser la chaîne de transmission, les membres de la population ont coopéré en restant chez eux sans interruption, ce qui a permis aux intervenants de première ligne de faire leur travail jour après jour. (COVID-19 et interventions sociales et économiques).

Avant même que l'on ne déclare que la COVID-19 est une pandémie, Sa Majesté avait exprimé sa crainte que le Bhoutan ne soit pas épargné par cette épidémie. Il nous a rappelé que si nous ne n'adoptons pas une approche stratégique, la crise sanitaire pourrait facilement entraîner des problèmes économiques et par la suite, une crise sociale.

C'est la raison pour laquelle toutes les interventions destinées à préserver les moyens de subsistance de la population sont élaborées en faisant fond sur la magnanimité de notre Roi. Des mesures budgétaires et monétaires classiques ont été prises pour venir en aide aux entités et aux personnes touchées. Des équipes spéciales ont été constituées pour s'occuper des secteurs formel et informel.

Cependant, la principale préoccupation de Sa Majesté concerne les personnes qui pourraient passer entre les mailles du système, une situation qui se produit particulièrement en temps de crise. Ainsi, le King's Relief Fund veille à ce que personne ne soit laissé pour compte.

L'intervention royale va jusqu'à prendre en charge le paiement des intérêts sur tous les prêts des citoyens pendant un an. Un programme spécial pour les personnes âgées et les personnes souffrant de troubles médicaux comorbides a été mis en place. En plus des autres formes d'aide sociale, les produits de première nécessité sont livrés à leur porte. Cette mesure spécifique vise tout particulièrement à protéger le groupe le plus vulnérable.

Sa Majesté a toujours insisté sur le fait que nous ne devons pas perdre une seule vie à cause de la maladie. Il est à espérer que grâce à toutes ces interventions, nous pourrions répondre aux attentes de notre Roi.

Soixante-quinzième anniversaire de l'ONU

Nous savons tous que l'ONU a parcouru un long chemin et a franchi des jalons importants. Le thème du vingt-cinquième anniversaire de l'ONU était la paix, la justice et le progrès. Malgré les difficultés, nous avons été témoins de nombreuses améliorations dans ces domaines.

Vingt-cinq ans plus tard, à l'occasion de son cinquantième anniversaire, elle s'est engagée en faveur du thème de l'élimination de la pauvreté. Si la pandémie n'avait pas frappé, nous nous serions rapprochés de notre objectif.

Et le thème retenu pour le soixante-quinzième anniversaire, à savoir le « multilatéralisme », ne saurait être plus approprié. À l'instar des changements climatiques, la COVID-19 ne connaît pas de frontières et touche les pays en développement de manière disproportionnée.

Nous ne savons pas ce qui nous attend. Nous ne savons pas non plus quand le SRAS-CoV-3 frappera. À cet égard, ne sommes-nous pas interdépendants ? Existe-t-il une autre option que le multilatéralisme ? Ce sont là des questions que nous devons continuer à nous poser régulièrement : la coexistence pacifique entre nous et avec la nature qui nous entoure est le meilleur vaccin pour permettre à l'humanité de prospérer sur cette planète.

Dans ce petit monde complexe, alors que nous luttons contre une maladie extrêmement infectieuse, nous commettrions une grave erreur si nous n'aidons pas le monde en développement à avoir accès à toutes les ressources essentielles, y compris le vaccin, lorsqu'il sera effectivement disponible.

J'insiste sur le message universel selon lequel personne ne peut être en sécurité si nous ne le sommes pas toutes et tous. Cela est d'autant plus vrai que face à une maladie très contagieuse, personne ne peut être en sécurité tant que les autres ne le sont pas.

Programme 2030 des objectifs de développement durable (ODD)

Je voudrais à présent aborder brièvement les ODD, les objectifs universels en faveur de notre avenir durable.

Pour nous, les ODD sont en harmonie avec nos plans de développement fondés sur les principes du bonheur national brut. C'est précisément pour cette raison que le Bhoutan était en passe de devenir l'un des premiers pays à atteindre les ODD, comme l'a montré l'examen volontaire de 2018.

Mais ce sont là des objectifs qui ont été fixés avant la pandémie. Notre commission de planification procède à un examen approfondi des conséquences de la COVID-19 sur nos plans de développement. Quoi qu'il en soit, les tendances observées dans le monde entier et à l'échelle nationale suffisent à prouver que nous n'atteindrons pas les objectifs fixés.

Les 17 ODD sont tous reliés entre eux, et aucun secteur ne sera épargné par les conséquences de cette pandémie. Les plus évidents sont les objectifs relatifs à la santé, à l'éducation et à notre économie.

Si des individus ou des organismes, voire des gouvernements, redéfinissent leurs priorités en fonction des réalités de la COVID-19, ne devrions-nous pas également revoir les ODD ? Je pense qu'il est temps de mettre en place une équipe spéciale chargée de définir un nouveau cadre pour les ODD, qui englobe tous les éléments qui nous aideront à avancer sur la voie de la nouvelle normalité avec plus de prudence.

Sortie de la catégorie des pays les moins avancés

De la même manière qu'elle nous a fait prendre conscience de la nécessité de revoir l'ensemble des ODD, cette pandémie nous a également fait dévier de la voie qui devait nous permettre de sortir de la catégorie des pays les moins avancés. Notre plan actuel visait à permettre au Bhoutan de sortir de la catégorie des PMA en 2023. Aujourd'hui, tout a changé, car notre priorité est désormais de sauver les vies et les moyens de subsistance face aux défis posés par cette pandémie.

Nous savons que des millions de personnes ont sombré à nouveau dans la pauvreté, et que beaucoup d'autres ont perdu leur emploi. Nous avons reculé de plusieurs décennies. Il ne sera pas facile de remettre sur les rails nos acquis en matière de développement. Et pour certains pays en développement, le processus sera pratiquement irréversible.

C'est pourquoi je voudrais demander à l'ONU de redéfinir cette voie vers le développement mondial et de nous aider à reprendre le dessus pour assurer une sortie en douceur de la catégorie des PMA.

Réforme de l'ONU et maintien de la paix

Monsieur le Président, alors que la pertinence du multilatéralisme est souvent remise en question, la confiance du Bhoutan dans l'Organisation reste inébranlable et solide. Les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que communauté mondiale sont multidimensionnels et trop nombreux pour que les États puissent les relever individuellement. De notre point de vue, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler de concert.

Dans le même temps, l'ONU doit également évoluer et s'adapter aux nouvelles réalités. En particulier, la structure et la composition actuelles du Conseil de sécurité de l'ONU ne reflètent pas les réalités contemporaines et la situation mondiale actuelle.

Le Bhoutan appuie également depuis longtemps les aspirations des membres du Groupe des Quatre à être des membres permanents d'un Conseil de sécurité élargi, au sein duquel bien entendu, l'Afrique serait elle aussi dûment représentée.

En tant que pays pacifique, nous avons bénéficié des avantages offerts aux Membres de l'ONU depuis près de cinq décennies. Nous avons rejoint le groupe des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police en 2014. Depuis lors, notre participation aux opérations de maintien de la paix s'est progressivement renforcée. Nous sommes prêts à nous déployer à tout moment.

Conclusion

Excellences, Mesdames et Messieurs, alors que la santé et l'éducation constituent la priorité de ce Gouvernement, permettez-moi de vous rappeler que l'année dernière, j'ai partagé avec vous tous une bonne nouvelle, à savoir que nos enseignants étaient devenus les fonctionnaires les mieux payés de mon pays.

Fort de ces initiatives historiques, mon gouvernement était enthousiaste à l'idée de redéfinir notre système éducatif qui ne se limitait pas à la scolarisation et à l'enseignement conventionnel. Nous nous sommes tous mobilisés pour que nos enfants s'engagent dans un processus d'apprentissage significatif, fondé sur des compétences et des innovations pertinentes.

Malheureusement, les circonstances actuelles nous obligent à recourir à l'enseignement en ligne et à distance. Cela prive nos jeunes esprits de la possibilité de jouer et de manger avec leurs pairs et leurs professeurs sur le même campus.

Ce faisant, ils sont privés de toutes les valeurs qui vont de pair avec les interactions humaines, dont nous savons tous qu'elles ont d'énormes incidences psychosociales. Nous n'en sommes peut-être pas conscients aujourd'hui, mais nous finirons par en payer les conséquences. Une génération entière de nos enfants pourrait en subir les conséquences si nous n'y prenons pas garde aujourd'hui.

La COVID-19 a mis en évidence une réalité frappante, à savoir que nos investissements dans ces secteurs sociaux sont loin d'être suffisants. Personne ne sait avec certitude quand le SRAS-CoV-3 pourrait provoquer une nouvelle pandémie.

Nous devons donc revoir notre trajectoire de développement et multiplier par deux nos investissements dans ces secteurs sociaux. À l'avenir, il faudra que des citoyens du monde dûment formés et en bonne santé soient au cœur de la nouvelle normalité.

Si nous sommes tous convaincus que consacrer davantage de ressources à la santé et à l'éducation est un investissement et non une dépense, si nous respectons cet engagement, cela changera la donne à l'avenir.

Ainsi, lorsque nous célébrerons le prochain anniversaire marquant de l'ONU, à l'occasion de son centenaire, nous aurons atteint un taux d'alphabétisme de 100 %, ce qui permettrait à chacun d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour mener une vie épanouie.

Chacun pourrait ainsi être complètement compétent dans le domaine numérique et tirer parti des avantages de la technologie, dans toutes les régions du monde.

Et en tant que médecin, ce serait un rêve devenu réalité si notre système de santé s'améliorait au point que notre espérance de vie atteigne 100 ans lorsque l'ONU célébrera son centenaire en 2045.

Enfin, tout en souhaitant que la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies soit couronnée de succès, nous prions pour la santé et le bonheur de chaque être vivant sur cette planète.

Merci et *Tashi Delek* !

Annexe XII

Allocution de M. Suga Yoshihide, Premier Ministre du Japon

[Original : japonais ; texte anglais fourni par la délégation]

Monsieur le Président, Excellences,

C'est un honneur pour moi de prononcer ma première déclaration depuis que j'ai pris mes fonctions de Premier Ministre du Japon, le 16 septembre dernier, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, qui célèbre son soixante-quinzième anniversaire.

La nouvelle maladie à coronavirus nous a plongés dans une crise sans précédent, qui, à son tour, a poussé la communauté internationale à renouer avec la coopération et à renoncer à ses tendances à la division et à l'isolement. Au cours des 75 dernières années, le multilatéralisme s'est renforcé et a progressé malgré de nombreux défis. Je vous invite toutes et tous à vous unir dans la solidarité afin que nous puissions transformer la crise actuelle en une occasion de renforcer notre coopération.

Monsieur le Président,

Dans sa lutte contre le virus, le Japon a tout mis en œuvre pour préserver la santé et la sécurité de la population du Japon et du monde entier, en faisant appel à la sagesse des secteurs public et privé. Nous en sommes maintenant au stade de la relance des activités socio-économiques tout en maintenant les mesures destinées à prévenir la propagation des infections. Permettez-moi de partager avec vous mes réflexions, sur la base des expériences du Japon.

La propagation du coronavirus est une crise de sécurité humaine, qui menace la vie, les moyens de subsistance et la dignité des populations de toute la planète. Le principe fondamental qui doit nous guider pour sortir de cette crise est celui de « ne laisser personne de côté ». Le concept de sécurité humaine, qui est axé sur les individus, fait l'objet de débats depuis de nombreuses années au sein même de cette instance qu'est l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Face à la crise actuelle, et guidé par le principe de la sécurité humaine, je pense que nous devons nous fixer l'objectif de « ne laisser la santé de personne de côté » dans le cadre de nos efforts en faveur d'une couverture sanitaire universelle. J'espère que nous en ferons notre objectif commun. Sur cette base, le Japon dirigera activement les efforts internationaux en privilégiant les trois perspectives suivantes, en collaboration avec d'autres pays.

Premièrement, nous devons protéger les vies contre les nouvelles maladies à coronavirus. Le Japon soutient pleinement la mise au point de thérapies, de vaccins et d'outils de diagnostic, et œuvre en faveur d'un accès juste et équitable pour tous, y compris dans les pays en développement. Le Japon collabore également avec des organisations internationales pour que les cadres internationaux pertinents puissent produire des résultats. En outre, nous avons proposé la mise en place d'un cadre pour la « mise en commun des brevets ». Le partenariat public-privé revêt un caractère essentiel, en particulier dans le secteur de la santé, et le Japon entend le promouvoir avec détermination.

Deuxièmement, nous devons nous préparer aux futures crises sanitaires. Le Japon est déterminé à intensifier ses efforts dans les pays en développement pour construire des hôpitaux et contribuer au renforcement des systèmes sanitaires et médicaux en

fournissant du matériel et en appuyant le développement des ressources humaines. En collaboration avec l'ASEAN, le Japon soutient la création d'un centre de l'ASEAN pour les urgences de santé publique et les maladies émergentes. Le Japon a également apporté son soutien aux Centres africains de prévention et de contrôle des maladies. Ainsi, en Afrique, nous sommes témoins des résultats concrets de notre coopération de longue date dans le cadre du processus de la TICAD en ce qui concerne le développement des ressources humaines ainsi que la fourniture et l'entretien des infrastructures dans le secteur de la santé. Le Japon a apporté son soutien à la création du Noguchi Memorial Institute for Medical Research au Ghana et a contribué à la formation de ses techniciens de laboratoire médical. L'Institut sert de centre national pour la lutte contre le coronavirus et traite jusqu'à 80 % des tests PCR effectués dans le pays.

Troisièmement, nous prendrons des mesures pour garantir la sécurité sanitaire dans un contexte encore plus large. Nous continuerons à collaborer avec d'autres pays pour améliorer la situation en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la nutrition et d'autres facteurs environnementaux. En réponse à la crise actuelle, le Japon a fourni une aide étrangère de plus de 170 milliards de yens japonais, soit 1,54 milliard de dollars des États-Unis, destinée aux secteurs de la médecine et de la santé.

Parallèlement à ces initiatives, il est essentiel de prendre des mesures pour redynamiser les économies durement touchées par la crise. Pour stimuler les activités économiques dans les pays en développement, le Japon a lancé un programme de crédit en réponse à la crise de COVID-19, d'un montant maximal de 500 milliards de yens japonais, soit 4,5 milliards de dollars des États-Unis, sur une période de deux ans. Pour relancer l'économie, il faut que les individus soient en mesure de se déplacer en toute sécurité. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir la distribution universelle des vaccins et des produits thérapeutiques. Le libre-échange doit se poursuivre, même avec les restrictions liées à la crise. Nous continuons à promouvoir la réforme de l'OMC et les accords de partenariat économique avec d'autres pays. Les périodes difficiles sont en fait des périodes d'innovation. Pour sa part, le Japon fera de la dématérialisation une priorité.

Nous devons à présent nous inspirer du concept de sécurité humaine en cette nouvelle ère pour relever les différents défis, intensifier les efforts pour atteindre les ODD et nous attaquer aux problèmes mondiaux. À cette fin, je propose que nous tirions parti de la sagesse du monde entier pour approfondir nos discussions.

Monsieur le Président,

À l'avenir, nous devons « reconstruire en mieux » après la pandémie de COVID-19 et créer une société qui s'adapte mais qui est résiliente, qui a atteint les ODD et qui génère un cycle vertueux en matière d'environnement et de croissance. La crise actuelle a de lourdes conséquences sur l'éducation des enfants et des jeunes qui façonneront l'avenir. Elle touche également les femmes, entre autres. Pour créer une société meilleure et plus inclusive, j'estime que trois points revêtent une importance primordiale.

Le premier est l'importance de l'Organisation des Nations Unies et du multilatéralisme. L'ONU doit être une tribune où toutes les parties prenantes se mobilisent de manière constructive pour faire face aux crises et collaborer dans la transparence. Bien que je respecte beaucoup les activités et les efforts réalisés par l'ONU jusqu'à présent, je voudrais également souligner que l'Organisation a plus que jamais besoin d'une gouvernance neutre et équitable. L'OMS est la pierre angulaire de notre réponse collective aux maladies infectieuses. Je pense que l'examen et la réforme

de l'OMS lui permettront de tirer mieux parti des compétences nécessaires au moment opportun et de la manière qui convient. Fort de cette conviction, le Japon est prêt à coopérer dans le cadre du processus d'examen et de réforme. De même, la réforme de l'ONU, y compris celle du Conseil de sécurité qui est nécessaire pour refléter les réalités du XXI^e siècle, constitue une tâche urgente à l'heure où l'ONU célèbre son soixante-quinzième anniversaire.

Deuxièmement, je suis convaincu que la crise actuelle ne doit pas mettre en péril la paix et la sécurité internationales. L'action de l'ONU par l'intermédiaire des opérations de maintien et de consolidation de la paix demeure essentielle. Sur la base de la politique des « contributions proactives en faveur de la paix », le Japon continuera à contribuer au maintien de la paix, en s'appuyant sur ses expériences, notamment grâce à son rôle au sein de la Commission de consolidation de la paix, et en participant au renforcement des institutions et des capacités. Nous restons également engagés en faveur du renforcement des capacités du personnel de maintien de la paix en collaboration avec les pays africains et asiatiques.

Troisièmement, nous ne devons pas permettre que l'état de droit soit remis en cause durant les périodes où les incertitudes augmentent. L'état de droit, tel que nous l'avons nous-mêmes énoncé dans les ODD, est le fondement de l'ordre national et international, et l'esprit même sur lequel repose l'ONU. En mars prochain, nous organiserons à Kyoto, au moyen de plateformes virtuelles, le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, dans le but de faire progresser l'état de droit. Le Japon continue à promouvoir la liberté et l'ouverture de la région indo-pacifique, fondement d'une paix et d'une prospérité régionales ancrées dans l'état de droit au niveau mondial.

Monsieur le Président,

La question des enlèvements commis par la Corée du Nord est un sujet de grave préoccupation pour la communauté internationale. Je me suis occupé personnellement de cette question pendant des années. Cette année, deux parents de victimes sont décédés. Il est déchirant d'imaginer la douleur ressentie par les membres de la famille qui sont décédés, après avoir consacré tant d'efforts à sauver leurs enfants bien-aimés et sans jamais parvenir à les retrouver. Étant donné que les membres des familles des victimes continuent de vieillir, il n'y a plus de temps à perdre pour résoudre la question des enlèvements. La position du Japon demeure inchangée. Le Japon souhaite normaliser ses relations avec la Corée du Nord, conformément à la Déclaration de Pyongyang qu'il a signée avec la République populaire démocratique de Corée, en réglant de manière globale les questions préoccupantes en suspens, telles que les enlèvements, les armes nucléaires et les missiles, et en tournant la page d'un passé tragique. En ma qualité de nouveau Premier ministre du Japon, je suis disposé à rencontrer le Président Kim Jong Un sans poser la moindre condition. L'établissement d'une relation constructive entre le Japon et la Corée du Nord ne servira pas seulement les intérêts des deux parties, mais contribuera aussi grandement à la paix et à la stabilité régionales. Je ne manquerai aucune occasion de prendre les mesures qui s'imposent, avec diligence.

Cette année marque le soixante-quinzième anniversaire du premier recours aux armes nucléaires. Les événements d'Hiroshima et de Nagasaki ne doivent jamais se répéter. Fort de cette détermination, le Japon ne ménagera aucun effort en vue de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires, dans le strict respect des trois principes de la non-nucléarisation. Cette année marque également le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes

nucléaires, qui constitue la pierre angulaire du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Je tiens à souligner une fois de plus qu'il est important de préserver et de renforcer le Traité. Nous, en tant que communauté internationale, devons faire preuve d'unité pour œuvrer à la maîtrise des armements et au désarmement des armes classiques, ou en faveur d'« un désarmement qui sauve des vies ».

Monsieur le Président,

Le Japon est résolu à accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo l'été prochain, pour prouver que l'humanité l'a emporté sur la pandémie. Je n'épargnerai aucun effort pour vous accueillir à l'occasion de ces Jeux, qui seront sûrs et sécurisés.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe XIII

Allocution de M. Robert Abela, Premier Ministre de la République de Malte

[Original : anglais]

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Excellences,

La pandémie qui sévit actuellement a révélé à quel point notre monde est réellement interconnecté et interdépendant.

Elle a eu des conséquences sur notre santé, nos économies et nos sociétés.

Cependant, en ce moment où le multilatéralisme est menacé, une crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de coopérer à l'échelle mondiale.

Et 75 ans après la création de cette organisation, l'Organisation des Nations Unies, nous nous retrouvons à nouveau dans une position où nous devons collaborer pour relever un autre défi commun.

Cela nous donne l'occasion de créer une vie meilleure, un avenir meilleur.

Un avenir caractérisé par une solidarité mondiale.

Un avenir pour lequel nous pouvons nous préparer et pour lequel nous pouvons trouver des moyens plus efficaces et plus créatifs de réaliser notre Programme 2030.

À cet égard, même si la pandémie a porté un coup dévastateur au développement économique et social de tous les pays, en particulier des pays en développement, nous ne devons pas nous décourager.

Certes, il faudra des années pour revenir au stade où nous étions avant le début de la pandémie.

Mais il est également vrai que les conditions sont réunies pour instaurer un monde plus sain, plus écologique, plus juste, plus résilient et plus durable, dans lequel aucun pays ni aucune personne ne seront laissés pour compte.

Je suis donc fermement convaincu que nous devons intensifier nos efforts collectifs. De même que notre coordination pour garantir la mise en œuvre fructueuse des objectifs dans leur intégralité.

La réalisation des objectifs de développement durable et l'exploitation du potentiel qu'ils représentent sont hors de portée de tout pays agissant seul.

Il est essentiel de tendre la main aux pays les plus durement touchés, aux économies les plus fragiles et aux populations en situation de vulnérabilité.

Je souhaite ici rappeler un point qui, à mon sens, est très important : la sécurité alimentaire. Celle-ci va de pair avec l'agriculture et a également été mise en évidence dans le Plan de réponse humanitaire global et reconnue comme l'une des priorités stratégiques pour atténuer les problèmes liés à la faim.

Le secteur agricole est le pivot de notre action si nous voulons éliminer la faim.

Nous devons continuer à œuvrer en faveur d'une agriculture plus durable grâce à des pratiques viables et adaptées.

Des pratiques qui respectent notre écosystème et notre environnement.

Au cours de cette année, au plus fort de la pandémie, Malte a été confrontée à une crise de ses exportations agricoles.

Conscients qu'il est de notre responsabilité collective de promouvoir la sécurité alimentaire et de garantir une nutrition adéquate, sous la bannière de « Solidarjeta' Malta » – une initiative visant à remédier à la pénurie alimentaire dans les pays touchés, nous avons acheminé de la nourriture en Namibie. Malte est un petit pays et notre contribution se veut un geste de solidarité avec la population, compte tenu des effets de la grave sécheresse qui a frappé ce pays.

Cette initiative a permis de nourrir environ un demi-million de personnes en Namibie et d'éviter à Malte de gaspiller des produits alimentaires et a offert aux deux pays des avantages à long terme.

Elle met également en pratique notre conviction que nous ne pouvons pas construire notre avenir sans aider les autres à construire le leur. Nous devons nouer des partenariats fructueux et efficaces qui nous permettent de combiner les efforts et les programmes afin d'obtenir des résultats plus significatifs et plus durables.

Nous agissons également dans ce sens dans le cadre de notre coprésidence actuelle du Comité directeur de l'ONU pour les partenariats en faveur des petits États insulaires en développement.

Malte a également consacré un pourcentage important de son budget humanitaire annuel aux appels lancés par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Programme alimentaire mondial, afin de soutenir les opérations menées par ces organismes pour atténuer les effets de la pandémie dans les zones vulnérables.

En plus de la faim, la COVID-19 a également constitué un autre obstacle majeur au bien-être des populations civiles déjà vulnérables des pays frappés par la guerre. En tant que Premier Ministre d'un pays qui prône la paix et dont la Constitution contient une clause de neutralité, je ne peux que réitérer le message selon lequel toutes les parties engagées dans de tels conflits doivent cesser les hostilités en cours.

Prendre des mesures immédiates pour protéger les civils dans les zones qui sont sous leur contrôle effectif.

Et garantir la dépolitisation de l'action humanitaire en levant les restrictions imposées aux travailleurs humanitaires et à l'acheminement d'une aide vitale.

Dans ce contexte, Malte se félicite des annonces faites par le Président du Conseil présidentiel libyen, S.E. Favez al-Serraj, et le Président de la Chambre des députés, S.E. Aguila Saleh, en faveur d'un cessez-le-feu en Libye.

Il s'agit d'une mesure essentielle et constructive pour sortir de l'impasse actuelle et mettre fin à toute ingérence étrangère dans le pays.

Le moment est venu de concrétiser les résultats de la Commission militaire conjointe 5+5 par un cessez-le-feu permanent pour permettre la reprise des pourparlers en vue d'une transition politique couronnée de succès sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

De même, les annonces récentes concernant la levée du blocus sur les infrastructures pétrolières doivent être concrétisées et associées à la mise en œuvre de réformes économiques.

Des réformes qui renforcent la gouvernance des institutions économiques et financières libyennes, et qui favorisent une répartition équitable et transparente des revenus du pétrole à l'ensemble de la société libyenne.

Cela permettra à la Libye de relever les défis liés à ses services de santé déjà mis à rude épreuve, usés par le conflit qui se poursuit depuis neuf ans, aux dépens de la Libye et du peuple libyen.

Dans le même temps, nous devons également veiller à ce que tous les acteurs qui transgressent le droit international humanitaire et les droits de l'homme en Libye répondent de leurs actes.

Cela enverra un message clair à toutes les personnes engagées dans la guerre par procuration qui se déroule en Libye, à savoir que leur impunité ne restera pas sans réponse.

Une solution politique au conflit en Libye demeure la seule solution viable. La force motrice qui permettra de résoudre le conflit doit être entièrement emmenée par le peuple libyen et contrôlée par celui-ci.

À cet égard, je tiens à féliciter le Conseil de sécurité d'avoir approuvé les conclusions de la Conférence de Berlin sur la Libye par sa résolution 2510 (2020), et je soutiens la demande du Conseil de sécurité qui charge le Secrétaire général de mettre en œuvre les tâches attribuées à la MANUL dans le document de mise en œuvre du processus de Berlin.

Dans le même ordre d'idées, je tiens à rappeler et à réitérer l'importance de la mise en œuvre de la résolution 2532 (2020) du Conseil de sécurité, qui appelle à un cessez-le-feu mondial pour faire face à la pandémie.

Une pandémie qui a touché les économies de plein fouet.

Une pandémie contre laquelle nous devons agir rapidement pour apporter des réponses adaptées en vue de favoriser la reprise face à l'augmentation de la pauvreté et des inégalités dans le monde, ainsi qu'une situation dans laquelle la richesse, le progrès et le développement ont été entravés.

C'est dans cette optique que Malte a agi rapidement. Nous avons proposé des initiatives qui ont permis d'éviter un ralentissement économique et financier encore plus marqué.

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre dans le cadre d'une enveloppe financière destinée à soutenir l'économie maltaise pendant l'épidémie de COVID-19, dans le but principal d'alléger les pressions exercées sur la liquidité des entreprises, de préserver les emplois et d'aider les plus vulnérables pendant cette période difficile.

Il s'agissait notamment d'initiatives en faveur de la protection de l'emploi et d'une aide ciblée aux secteurs qui ont été touchés de plein fouet.

Pour ce faire, un plan économique de 1,81 milliard d'euros a été mis en place, ce qui correspond à 12,9 % du PIB de Malte en 2019.

Le fait que nous soyons une petite nation, dont les décideurs sont proches des personnes visées par lesdites décisions et ne sont pas isolés des réalités sur le terrain, nous a beaucoup aidés.

Avec le recul, si je devais retenir dans tout cela un domaine plus important que d'autres, ce serait le monde du travail.

La pandémie a dévasté le monde du travail, exposant l'extrême vulnérabilité de millions de travailleurs et d'entreprises.

Le virus ne fait pas de discrimination du point de vue médical, mais il a mis en évidence des inégalités majeures qui ont été encore aggravées par les menaces pesant sur les moyens de subsistance.

Cette situation a entraîné une augmentation spectaculaire de la pauvreté, et a conduit le Programme alimentaire mondial à lancer un avertissement, notamment que la prochaine pandémie à laquelle nous serons confrontés pourrait être celle de la faim.

Par conséquent, dans ce cas précis, plus que dans d'autres, l'avenir de notre population dépendra des mesures que nous prendrons aujourd'hui.

Dans cette optique, Malte a mis en œuvre une série de mesures de sécurité sociale afin de remédier aux conséquences économiques et sociales de la pandémie, en veillant à ce que l'économie reste à flot, en préservant les emplois et en aidant les travailleurs et les personnes vulnérables.

Les avantages sociaux ont contribué à atténuer les difficultés financières.

À ce jour, près d'un demi-milliard d'euros a été déboursé sous la forme de prestations contributives, tandis que près de 100 millions d'euros ont été alloués sous la forme de prestations non contributives.

En tant que chefs de gouvernement, nous avons la lourde responsabilité de protéger nos travailleurs.

Car en préservant les moyens de subsistance, nous protégeons notre tissu social.

Malte affiche un bilan solide dans le domaine de l'emploi. Les perspectives globalement positives du marché du travail sont le résultat direct d'un ensemble de réformes intégrées visant à rendre le travail rémunérateur et à investir dans le capital humain grâce à un certain nombre de stratégies et de mesures ciblées destinées à atteindre les groupes reconnus comme étant les plus exposés au risque d'aliénation du marché du travail.

La croissance économique exponentielle que Malte a connue ces dernières années a été accompagnée d'un emploi soutenu. Et avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, Malte affichait le taux de croissance de l'emploi le plus élevé de l'Union européenne.

Soucieux de préserver nos acquis, au cours de la phase la plus grave de la pandémie de COVID-19 à Malte, nous avons encouragé les employeurs à mettre en place, dans la mesure du possible, le télétravail et des horaires de travail flexibles et à instaurer des conditions de chômage partiel temporaire afin d'éviter les licenciements.

Malgré l'urgence de la situation et les mesures nécessaires à court terme qui ont dû être mises en œuvre, nous avons toujours gardé à l'esprit les répercussions à long terme de la pandémie sur le monde du travail, et nous avons adapté les mesures afin d'assurer la protection des employés et des employeurs.

Cela a permis de sauver environ 25 500 emplois sur un effectif de quelque 250 000 personnes, tout en empêchant de nombreuses entreprises de fermer leurs portes.

Aujourd'hui, le taux d'emploi de Malte a également dépassé les grands objectifs nationaux et européens de la stratégie Europe 2020.

Et tandis que nous nous dirigeons vers une « nouvelle normalité », Malte continue d'œuvrer en faveur d'une approche des réformes liées au monde du travail qui soit axée sur l'être humain.

Pour la période à venir, nous nous sommes fixé comme priorité de consolider les résultats obtenus jusqu'à présent en améliorant l'accès au marché du travail pour tous les groupes grâce à un relèvement continu des compétences, à des mesures d'incitation sur le marché du travail et à la facilitation des transitions vers une participation au marché du travail, ainsi qu'en œuvrant à la promotion de l'employabilité à long terme.

C'est pour cette raison que nous nous efforçons de préparer nos jeunes à leur avenir.

Car si nous ne pouvons pas offrir un avenir à nos jeunes, nous nous devons de les doter des compétences et des outils nécessaires à leur réussite.

L'investissement dans l'éducation et la formation, illustre les perspectives stratégiques que Malte s'est fixées à long terme pour une société plus qualifiée, capable de s'adapter à un marché du travail moderne, numérique et durable.

Ce faisant, nous nous adaptons également à la situation, en tirant les enseignements des possibilités qui ont émergé pour accroître notre compétitivité et notre croissance.

Dans une perspective d'avenir, avant même la pandémie, des discussions étaient déjà en cours au niveau international au sujet des implications de la technologie sur l'avenir du travail, du rôle de la numérisation et de la transition verte.

Cet avenir est arrivé plus tôt que prévu.

C'est à nous qu'il appartient de façonner cet avenir.

Monsieur le Président,

Nous conviendrons tous que la COVID-19 a constitué un rappel à la réalité.

Les pandémies ne font pas la différence entre les croyances, les origines ethniques, les sexes, ou les statuts sociaux.

Nous sommes tous des victimes potentielles, sur un pied d'égalité face au risque de contracter la maladie. Il s'agit là d'une véritable leçon d'humilité.

C'est dans cet esprit que j'aspire à un avenir placé sous le signe de la parole.

Les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques sont fondamentaux pour garantir le succès des mesures de santé publique et la reprise après la pandémie, c'est pourquoi il est impératif que ces droits soient pleinement respectés, même dans des moments difficiles tels que ceux que nous connaissons actuellement.

Dans ce contexte, nous nous sommes fait un devoir d'inclure le handicap dans notre approche intégrée et de veiller ainsi à ce que cette frange tout aussi importante de notre société soit sauvegardée et protégée.

L'apparition de cette pandémie a mis à mal la résilience des systèmes de santé. Je voudrais ici citer le Secrétaire général des Nations Unies qui dit : « Nous ne sommes aussi forts que le système de santé le plus faible. »

Nous avons tous beaucoup à apprendre les uns des autres, et cette pandémie a montré combien la coopération et la collaboration internationales entre les continents étaient primordiales. C'est pour cette raison que j'aspire à un avenir où le bien public mondial sera préservé par-dessus tout.

C'est avec fierté que nous pouvons dire que tout au long de cette pandémie, Malte a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, en appliquant les directives et en apportant une contribution régulière par le partage des meilleures pratiques au niveau ministériel dans le cadre de mises à jour régulières à l'échelle de la région européenne et du monde, ainsi que dans un contexte bilatéral au niveau national.

Nous soutenons fermement l'OMS dans son travail.

C'est pourquoi nous insistons sur le rôle important dévolu à l'OMS pour garantir un accès rapide, équitable et universel à un vaccin sûr, efficace et de qualité contre la COVID-19, en tant que bien public mondial, dès que celui-ci sera disponible.

Ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrons prévenir, contenir et enrayer la transmission afin de mettre un terme à la pandémie. L'heure est à la solidarité et à la poursuite de la collaboration en vue d'atténuer la crise – la santé de chacun dépend de la santé de tous.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je souhaite dire quelques mots sur le lien profond qui existe entre les êtres humains et l'environnement.

Si la priorité immédiate des pays du monde entier est de relancer l'économie et de protéger la santé des populations, nous ne pouvons pas négliger les questions environnementales et la nécessité de nous rapprocher de la neutralité carbone.

C'est pour cette raison que j'aspire à un avenir dans lequel nous disposerons d'une planète neutre en carbone d'ici 2050.

Parce que s'il y a une chose que la pandémie a mise en évidence, c'est bien la valeur de notre qualité de vie et la protection de la santé humaine.

C'est la raison pour laquelle, lorsque nous avons annoncé la vision économique à long terme de mon pays pour 2050 il y a quelques jours, nous avons tenu à inclure la neutralité carbone comme l'un des piliers de notre politique économique.

Car la croissance économique n'a que très peu de sens si les populations ne jouissent pas d'une vie meilleure.

Nous devons donc consacrer tous nos efforts à relever les défis liés à la pollution, à la qualité de l'air, à la propreté et aux émissions. Nous ne pouvons pas ignorer les millions de décès prématurés provoqués chaque année par la pollution atmosphérique. Nous avons l'obligation d'agir sans tarder.

Monsieur le Président,

Pour conclure, et par-dessus tout, j'aspire – nous aspirons tous – à un avenir sûr, dans lequel les victimes et les populations les plus menacées se sentiront protégées et préservées.

Dans cet esprit, je ne peux qu'ajouter ma voix à celle des autres pour que soit définie une véritable approche humaine pour faire face aux défis mondiaux que pose la migration clandestine.

Ces 12 derniers mois, Malte est devenue membre du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et a adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, et plus récemment, elle a officiellement rejoint la Campagne Cœur bleu de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime contre la traite des êtres humains.

Mais malheureusement, ces derniers mois, nous avons également assisté à une aggravation de la situation, la COVID-19 ayant des répercussions majeures sur les migrants et les réfugiés.

En outre, les conséquences socioéconomiques de la pandémie sur les migrants et les réfugiés, la perte des moyens de subsistance et le coup porté aux envois de fonds dans le monde entier devraient engendrer une situation dans laquelle davantage de personnes seront exposées au risque d'exploitation par les passeurs et les trafiquants d'êtres humains.

Sur ce point, INTERPOL a indiqué que la pandémie de COVID-19 n'avait pas entamé la détermination des groupes criminels organisés à s'attaquer aux personnes vulnérables et à tirer profit de ces crimes qui, trop souvent, coûtent la vie à leurs victimes.

Malte, qui est l'un des pays de première ligne à la frontière extérieure de l'Union européenne, est confrontée chaque jour à des franchissements irréguliers.

Ces personnes aspirent à une vie meilleure, mais mon pays est petit et notre capacité à gérer de tels flux est très limitée. L'Union européenne a lancé aujourd'hui son ensemble de mesures sur la migration, mais l'ONU a également un rôle majeur à jouer pour relever ce défi humain et mondial.

Elle doit collaborer avec ses organismes et ses partenaires dans le monde entier pour aider les populations à se construire une vie meilleure afin de réduire le nombre de victimes des passeurs et de sauver des vies.

L'ONU peut également soutenir les États dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du pacte mondial sur les réfugiés adopté en décembre 2018.

La migration est un phénomène qu'il convient de gérer et non de transformer en un produit commercial négocié au détriment des plus vulnérables.

En outre, à un moment où la communauté internationale tente toujours de définir la voie à suivre dans un paysage qui reste incertain, le rôle des institutions multilatérales, avec le pilier que constitue l'Organisation des Nations Unies, demeure essentiel pour préserver la stabilité et la sécurité et faire face aux menaces qui défient les frontières physiques ou imaginaires.

C'est pour cette raison que notre avenir doit être un avenir placé sous le signe indispensable du multilatéralisme.

Par conséquent, Monsieur le Président

Excellences

Mon message de clôture de cette première Assemblée générale virtuelle des Nations Unies traite de l'importance du multilatéralisme.

Les effets de cette crise sanitaire se feront sentir bien plus longtemps que prévu si nous ne nous engageons pas dans la reconstruction stratégique des systèmes sociaux et économiques.

Et cela ne peut être rendu possible que par une approche multilatérale, fondée sur les principes de justice sociale et de solidarité, qui ne laissent personne de côté.

Pour avancer, nous avons besoin de mener une discussion franche sur la manière de garantir la résilience de nos chaînes d'approvisionnement. L'objectif, devrait être celui de renforcer et de stabiliser nos relations commerciales et de développer des approches coopératives pour faire face à toute nouvelle crise qui pourrait avoir des implications similaires à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, si nous voulons garantir la pérennité de son héritage, nous devons agir sans tarder.

Pour ce faire, nous devons inévitablement travailler ensemble.

Fort de cette conviction, Malte entend servir la communauté internationale au sein des instances les plus hautes et les plus importantes. Pays qui aspire à promouvoir la paix et la sécurité, l'égalité et la solidarité sociale, Malte est candidate à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2023-2024.

Je vous remercie.

Annexe XIV**Allocution de M. James Marape, membre du Parlement, Premier Ministre et Ministre des affaires de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée**

[Original : anglais]

S. E.M. Volkan Bozkir, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants,

Au nom du Gouvernement et du peuple papouans-néo-guinéens, je suis heureux de m'adresser, pour la première fois, à cet auguste organe dans un contexte sans précédent, au travers d'une vidéo virtuelle préenregistrée.

Cette situation est le résultat de la pandémie de COVID-19, qui a eu des effets mondiaux et dévastateurs sur tous les aspects de nos moyens de subsistance. Nos pensées, nos condoléances et nos prières accompagnent les nombreuses victimes de ce virus et leurs familles, et nous restons solidaires de toutes les nations et de tous les peuples touchés .

Monsieur le Président,

Je vous félicite, ainsi que le Gouvernement turc, pour votre élection à la direction des travaux importants de l'Assemblée générale pour l'année à venir.

Je vous assure du soutien de la Papouasie-Nouvelle-Guinée durant votre mandat, sous le thème judicieusement choisi d'un multilatéralisme renforcé qui consolide le bien collectif de « Nous, peuples des Nations Unies », comme le souligne la Charte des Nations Unies.

Je tiens également à remercier le Président sortant de l'Assemblée générale, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux, notamment au cours des sept derniers mois, face aux défis de la pandémie de COVID-19.

De même, nous remercions le Secrétaire général Guterres pour la manière décisive et solide dont il dirige notre travail collectif.

Monsieur le Président,

Cette année, alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, son importance et sa pertinence, en particulier pour les petites nations comme la mienne, ne sauraient être exagérées.

Bien que des efforts considérables soient encore nécessaires, notamment pour renforcer les réformes de l'ONU, en vue d'un monde meilleur et plus juste pour tous, l'Organisation a également réalisé des progrès notables en matière de paix et de sécurité mondiales, de droits de l'homme et de questions sociales.

Nous avons pu en être les témoins directs dans mon propre pays dans le cadre du soutien apporté à nos priorités de développement, notamment au travers du partenariat transformateur pour le développement durable, afin de lutter contre la COVID-19, la rougeole, la polio et la tuberculose, de favoriser la paix et la sécurité à Bougainville et dans notre région des Hautes-Terres, de soutenir l'égalité des femmes et des filles, leur autonomisation et leur protection contre la violence fondée sur le genre et la protection de l'environnement et de lutter contre les changements climatiques.

Il nous incombe à tous, en tant que générations futures, d'œuvrer collectivement au travers du multilatéralisme sous l'égide de l'ONU pour mettre fin au fléau de la guerre, proclamer notre foi dans les droits humains fondamentaux, rétablir les conditions élémentaires de la justice et de l'état de droit, et promouvoir le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie pour l'avenir auquel nous aspirons.

Mon gouvernement reconnaît également le rôle important que joue le système des Nations Unies en faveur des priorités de développement des États Membres de l'ONU.

Dans ce contexte, je tiens à exprimer la reconnaissance de mon gouvernement à la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, M^{me} Amina Mohammed, qui est la toute première femme fonctionnaire de haut rang à s'être rendue en Papouasie-Nouvelle-Guinée au cours des 45 dernières années de partenariat entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'ONU.

Cette visite de l'ONU a en effet fait date et a été vivement saluée par mon gouvernement comme une occasion de consolider davantage les relations solides, cordiales, croissantes et constructives qu'entretiennent la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'ONU.

Monsieur le Président,

La COVID-19 continue de mettre à l'épreuve notre détermination en tant que pays et peuples, comme jamais auparavant, en raison de ses répercussions aux multiples facettes.

Pour protéger notre pays et notre population, mon gouvernement a pris l'initiative et assumé la responsabilité de mettre en place les mesures préventives précoces nécessaires au niveau politique et juridique, y compris par l'adoption de la loi nationale de 2020 sur la pandémie destinée à faire face à cette dernière et à d'éventuelles épidémies similaires à l'avenir. Cette initiative a permis de limiter, dans une certaine mesure, le nombre de vies perdues à six seulement, jusqu'à présent, dans le pays.

Par ailleurs, nous entretenons une étroite collaboration au niveau de la région du Pacifique par l'intermédiaire du Forum des îles du Pacifique pour lutter contre la COVID-19, un effort qui s'est révélé relativement fructueux et qui a permis de limiter les pertes de vies humaines.

L'effet net de la COVID-19 a entraîné des pertes d'emplois, une baisse des exportations et d'autres recettes, ainsi qu'une mise en veilleuse des priorités de développement, comme je l'ai souligné en juillet dernier dans notre tout premier rapport d'examen national volontaire sur la mise en œuvre de notre Programme de développement durable à l'horizon 2030, présenté au forum politique de haut niveau.

Tant qu'un vaccin efficace n'aura pas été mis au point et tant qu'il ne sera pas disponible, les menaces sanitaires liées à la COVID-19 ne peuvent être sous-estimées. Il est important que tout vaccin mis au point pour lutter contre la COVID-19 soit bénéfique pour la santé publique et qu'il soit accessible et abordable pour tous.

Monsieur le Président,

Mon gouvernement est fermement résolu et déterminé à ne pas se laisser submerger par la COVID-19. C'est dans cet esprit que la vision de mon gouvernement « Take Back Papua New Guinea » (« se réappropriier la Papouasie-Nouvelle-Guinée ») s'inscrit dans une volonté de reconstruire en mieux, d'être résilient, d'être plus vert et de nous faire avancer dans la réalisation de notre Vision 2050 de développement à long terme.

Pour reconstruire en mieux dans le sillage de la COVID-19, mon gouvernement a adopté une approche stratégique en cinq volets. Premièrement, la réponse sera contrôlée, dirigée et déterminée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et comprendra une vision pour l'avenir – en exploitant cette crise comme un moyen de remodeler notre société pour la rendre plus juste, plus unie et plus inclusive.

Deuxièmement, la réponse sera étendue, globale et inclusive, couvrant les ménages dans les zones rurales et urbaines ainsi que les entreprises – petites et grandes, formelles et informelles.

Troisièmement, elle sera intelligente et tournée vers l'avenir, en mettant l'accent sur des projets concrets visant à renforcer notre capacité économique, avec un programme d'investissement public axé sur des projets clefs en main et des modalités de passation de marchés rationalisées pour permettre un démarrage rapide des activités.

Quatrièmement, nous voulons que la réponse soit responsable. Il faudra donc gérer nos dettes afin de ne pas en alourdir le fardeau qu'elles représentent pour le pays à moyen et à long terme.

Cinquièmement, elle reposera sur des partenariats de développement appropriés. À cet égard, nous accueillons favorablement l'initiative de financement du développement menée par le Canada, la Jamaïque et le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Nous avons autorisé les entreprises à reprendre leurs activités et avons investi dans un plan de relance économique évalué à 5,6 milliards de kina, soit 1,6 milliard de dollars, ce qui en fait de loin le plus important de l'histoire de notre pays. L'objectif de ce plan est de soutenir nos petites et moyennes entreprises locales, notamment les petits agriculteurs des zones rurales et les femmes entrepreneurs, et de renforcer ainsi la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance.

Ce plan a été mis sur pied avec le soutien de nos partenaires de développement sur place, tels que les banques nationales, les fonds de pension et les entreprises d'État, ainsi que du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, et de nos partenaires bilatéraux, dont l'Australie et le Japon. Nous remercions nos partenaires de développement pour leur soutien continu.

Monsieur le Président,

Tout récemment, mon gouvernement a adopté des amendements aux lois sur les ressources afin de corriger les déséquilibres observés au niveau des grands projets de mise en valeur des ressources. Ces amendements concernaient la loi sur le pétrole et le gaz de 1998, la loi constitutionnelle organique sur les hydrocarbures proposée en 2020 et la loi sur les mines de 1992.

Grâce à ces actions, nous pouvons désormais négocier des revenus justes et équitables pour toutes les parties prenantes, y compris les multinationales en charge de l'exploitation de nos ressources renouvelables et non renouvelables.

Malgré les réformes, je tiens à souligner que la Papouasie-Nouvelle-Guinée reste un débouché intéressant pour les investisseurs et j'encourage les investissements étrangers directs dans tous les secteurs, notamment les hydrocarbures, les mines, l'énergie, l'agriculture, la pêche, la sylviculture et le tourisme.

Monsieur le Président,

En termes de bonne gouvernance, je suis heureux de pouvoir annoncer que la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de remplir ses obligations en tant qu'État partie à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Il est également prévu que la loi organique régissant la mise en place et le fonctionnement d'une commission indépendante de lutte contre la corruption soit adoptée au cours de la présente législature. Ce projet de loi organique a été débattu au Parlement et un bureau intérimaire de la Commission indépendante contre la corruption, financé par le Gouvernement, est en fonction.

En outre, une loi distincte sur les dénonciateurs et lanceurs d'alerte a été adoptée à l'unanimité par le Parlement pour protéger et encourager la dénonciation de la corruption. Simultanément, des réformes du système judiciaire ont été entreprises afin d'accélérer les procédures relatives aux infractions liées à la corruption.

Monsieur le Président,

Mon gouvernement a lancé récemment le programme Connecter la Papouasie-Nouvelle-Guinée (2020-2040) qui vise à construire, réhabiliter et développer dans le pays des infrastructures économiques clés telles que les routes, les aéroports et les ports maritimes.

Il s'agit là de facteurs facilitateurs essentiels à la création de couloirs économiques reliant nos provinces et offrant à nos microentreprises et petites et moyennes entreprises un accès aux marchés et des possibilités d'exportation.

Monsieur le Président,

Mon gouvernement déploie actuellement un vaste programme d'électrification rurale visant à pourvoir à l'horizon 2025 – alors lorsque nous célébrerons nos 50 ans d'indépendance – 70 % des régions de notre pays d'un réseau électrique fiable et d'un coût abordable.

Monsieur le Président,

Mon pays a conscience de l'importance des technologies de l'information et de la communication et a récemment achevé la pose d'un câble sous-marin à fibre optique et la mise en service d'un câble international, en mer de Corail, qui relie notre pays à l'Australie, aux Îles Salomon et au reste du monde.

Ces infrastructures permettront à la Papouasie-Nouvelle-Guinée d'accéder à un réseau Internet à haut débit fiable et d'un coût abordable, au bénéfice de la connectivité de tous les secteurs, du commerce électronique aux services en ligne du Gouvernement.

Monsieur le Président,

En tant que nation maritime, mon gouvernement accorde également une grande priorité aux investissements et à la protection du secteur de la pêche et de la mer au sens large. Il représente un quart de notre budget annuel. Le personnel actif dans nos conserveries de thon se compose à 80 % de femmes.

Pour soutenir davantage ce secteur, nous avons lancé en juillet 2020 notre tout premier programme politique national 2020-2030 pour les océans, qui garantira la coordination, gestion, protection et exploitation appropriées de nos océans, de nos mers et de leurs ressources, dans le respect des principes de bonne gouvernance et du développement durable. Ce programme contribuera également à renforcer les efforts entrepris à l'échelle nationale pour mettre en œuvre nos engagements et obligations au titre de l'objectif de développement durable n° 14.

Il soutiendra la décision prise en août 2019 par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique dans le cadre du message du continent du Pacifique bleu visant à garantir que nos zones maritimes, délimitées par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ne puissent être remises en cause ou réduites à la suite de l'élévation du niveau de la mer et des changements climatiques.

Nous attendons donc avec grand intérêt les conclusions du Groupe d'étude de la Commission du droit international sur l'élévation du niveau de la mer.

Nous sommes également partisans de la mobilisation des efforts régionaux et mondiaux, tels que ceux qui seront entrepris dans le cadre de la deuxième conférence des Nations Unies sur les océans en 2021. Nous soutenons le lancement, l'année prochaine, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques et la conclusion des négociations du traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui vise à mieux protéger nos zones maritimes et leurs ressources naturelles et à en garantir l'exploitation durable.

Monsieur le Président,

Alors que nous entamons la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, je réaffirme l'engagement de mon gouvernement envers cet important programme universel.

Notre rapport d'examen national volontaire au forum politique de haut niveau pour le développement durable, que j'ai présenté en juillet dernier lors d'une réunion virtuelle, décrit avec clarté l'état de la mise en œuvre de nos objectifs de développement durable à l'échelle nationale, de même que nos lacunes et les défis auxquels nous sommes confrontés. Les défis inattendus que pose la COVID-19 vont compliquer les choses et saper nombre de nos acquis.

Mais en dépit de ces difficultés, mon gouvernement démontrera son sens des responsabilités et fera preuve de leadership afin de mener à bien notre stratégie pour un développement durable responsable, notre troisième programme de développement à moyen terme et notre cadre de coopération au développement.

À eux seuls, nous le reconnaissons, les gouvernements ne pourront pas atteindre leurs objectifs de développement durable. Nous invitons dès lors les partenaires de développement et les partenaires multipartites à se joindre à nous pour bâtir l'avenir que nous voulons.

Monsieur le Président,

Au titre de l'objectif de développement n° 13, la Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de se conformer à l'Accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et a récemment présenté à l'ONU son rapport sur les contributions nationales déterminées.

S'agissant la déforestation et la dégradation des forêts, j'appelle l'Organisation des Nations Unies à apporter son aide afin que le meilleur équilibre puisse être trouvé entre l'abattage de nos forêts à des fins commerciales et leur préservation dans le cadre des efforts visant à atténuer les effets néfastes des changements climatiques. À ce titre, je rappelle que la Papouasie-Nouvelle-Guinée détient 13 % de la forêt ombrophile mondiale et 7 % de la biodiversité de la planète.

Cet équilibre demeure un défi permanent pour mon gouvernement, qui doit à la fois veiller à satisfaire les besoins fondamentaux des populations et préserver les forêts en réponse aux défis du réchauffement climatique.

Mon gouvernement a récemment approuvé la stratégie nationale REDD+ (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) et son rapport de pays qui constitue une condition préalable à l'accès au fonds.

Monsieur le Président,

L'Accord de paix de Bougainville reste une priorité pour mon gouvernement et nous y sommes très attachés dans la mesure où il a permis près de deux décennies de paix ininterrompue dans la région. Je remercie l'ONU pour son soutien continu à cet accord de paix.

En 2019, un référendum a été organisé sur l'île de Bougainville.

Le résultat de ce référendum est « non contraignant », en ce sens qu'il ne s'accompagne d'aucune conséquence politique, mais le Parlement national conserve sa responsabilité d'y bâtir un avenir politique. Au moment où je vous parle, des élections se tiennent en vue de la mise en place d'un nouveau gouvernement autonome en septembre 2020. Nous n'avons aucune raison de douter du bon déroulement de ces élections.

Mon gouvernement est prêt à accueillir les membres nouvellement élus de la Chambre des représentants de Bougainville, avec qui il espère entretenir des relations de travail cordiales, notamment dans le cadre du processus consultatif conduisant à la décision par Parlement national de l'avenir de l'île.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons cette année le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, je voudrais souligner que nous ne devrions pas tenir pour acquises l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Dans mon pays, même si de nombreux efforts ont déjà été déployés en la matière avec succès, nous avons encore un long chemin à parcourir.

Mon gouvernement est vivement préoccupé par le fléau que représente la violence fondée sur le genre et nous sommes en train non seulement de revoir les politiques et les lois pour y faire face efficacement, mais aussi de prendre des mesures coercitives pour prévenir cette situation inacceptable. Il existe un soutien croissant à tous les niveaux, tant au sein du gouvernement, du secteur privé que de la société civile, pour éradiquer la violence fondée sur le genre dans le pays.

L'Initiative Spotlight, lancée conjointement en mars 2020 par mon gouvernement, l'Union européenne et l'ONU compte parmi les projets d'importance récemment mis sur pied.

Cette initiative relève d'une priorité qui doit s'inscrire dans la durée et bénéficier du soutien de partenariats, car le Gouvernement ne pourra la concrétiser seul. L'augmentation du niveau de représentation des femmes dans notre Parlement, qui n'en compte actuellement aucune, est une autre évolution importante poursuivie par mon gouvernement.

Il nous incombe de veiller à ce que la moitié de la population de notre pays, femmes et filles, ait une voix au plus haut niveau de la politique, et c'est la bonne chose à faire.

Monsieur le Président,

Enfin, nous réitérons notre appel, une fois de plus, à réformer de façon profonde et urgente le système des Nations Unies. Cet appel porte en particulier sur le Conseil de sécurité, dont les obligations inhérentes au mandat qui lui revient en matière de

maintien de la paix et de la sécurité dans le monde semblent incompatibles avec les réalités d'aujourd'hui. Cet organe nécessite des réformes qui le rendront plus transparent et qui feront en sorte que le principe de responsabilité vis-à-vis de l'ensemble des Membres des Nations Unies y soit mieux appliqué.

Monsieur le Président,

Toujours au titre des réformes de cette institution, je conclurai mon allocution en indiquant que la Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite de la création tant attendue du bureau multipays des Nations Unies pour la région du Pacifique Nord. Nous attendons son ouverture avec impatience et espérons qu'il pourra très prochainement offrir son soutien à nos frères et sœurs du Pacifique dans leurs efforts visant à développer durablement la sous-région micronésienne. Je vous remercie.

Annexe XV**Allocution de M. Ambrose Mandvulo Dlamini, Premier Ministre du Royaume d'Eswatini**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Monsieur le Secrétaire général,
Très chers représentants,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'adresser à l'Assemblée générale des Nations Unies à l'occasion de sa soixante-quinzième session.

Monsieur le Président,

Je vous félicite pour votre nomination à la tête de cette assemblée. J'exprime également ma reconnaissance à votre prédécesseur pour son travail remarquable et sa contribution au succès de la soixante-quatorzième session.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, il est de bon ton de s'arrêter un instant et de réfléchir à ce que nous sommes, à ce que nous avons accompli et au cap que nous souhaitons suivre. L'ONU incarne un noble idéal, celui de construire un système international fondé sur la collaboration et le bien commun. Ce système nous permet non seulement de mettre collectivement face à leurs responsabilités ceux qui préfèrent le conflit à la paix, mais reconnaît également les principes de dignité et d'égalité pour tous les êtres humains. Ce système valorise la contribution de chacun et chacune d'entre nous à cette fin.

Bien que nous ayons, tous ensemble, été confrontés à de multiples défis, nous n'avons jamais cessé d'aller de l'avant, progressant lentement mais sûrement vers un système commun, composé de règles et de normes à la fois solides, cohérentes et transparentes. Ce système a donné naissance à un ordre mondial qui a permis des avancées sans précédent en matière de liberté et de dignité des peuples. Il a aussi ouvert la voie à une prospérité et une économie mondiale qui a cherché à sortir plus d'un milliard de personnes de la pauvreté.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour réfléchir, conscients que notre travail est loin d'être achevé, reconnaissant que l'esprit de coopération qui nous rassemble est confronté à un défi sans précédent. Nous nous félicitons dès lors du thème de cette année : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Ce thème nous invite à juste titre à procéder à un examen autocritique. La soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies doit être une année où nous nous réunissons pour discuter des priorités qui sont les nôtres et de la manière dont nous pouvons construire un avenir meilleur pour tous, en tant que grande famille humaine. Ces circonstances invitent l'ONU à se réinventer et à rester fidèle à ses idéaux : reconnaître la dignité et l'égalité de tous et cultiver la valeur de la coopération en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

Monsieur le Président,

Au début de cette année, les Nations Unies ont commémoré la signature de la Charte des Nations Unies, ce qui nous a donné l'occasion de réfléchir à la pertinence de la Charte aujourd'hui et de réaffirmer notre engagement envers les objectifs et les principes qui y sont énoncés. Le Royaume d'Eswatini s'est félicité de la tenue de cet événement et s'est joint à d'autres pour partager ses réflexions sur la signature de cette charte et sur les développements qui ont eu lieu entre-temps.

Nous nous sommes aussi projetés dans l'avenir afin d'anticiper les défis potentiels qui pourraient se présenter à nous. La conclusion suprême de ces réflexions est que, quels que soient les défis qui se soient présentés par le passé, quels que soient ceux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et quels que soient ceux qui nous attendent, c'est ensemble que nous sommes et serons les mieux armés pour y faire face.

Monsieur le Président,

Il est communément admis que le multilatéralisme et la diplomatie sous-tendent les trois piliers essentiels de l'Organisation des Nations Unies que sont le développement durable, la paix et la sécurité et les droits humains. Ces trois piliers sont interconnectés et se renforcent mutuellement, dans le respect des mandats spécifiques de l'ONU et de la Charte qui en régit le fonctionnement.

Néanmoins, nous devons reconnaître qu'il subsiste des incohérences dans notre action collective. Beaucoup de nos pays, pourtant dotés de grandes richesses naturelles, continuent de vivre dans la pauvreté. Dans de nombreux cas, les intérêts nationaux continuent d'entraver la résolution des crises. Le défi que posent les flux migratoires impose une approche collective.

Si nous poursuivons sur cette voie, en cherchant des solutions de manière individuelle, nous nous retrouverons bientôt dans une impasse. Dans le contexte des défis qu'il nous faut relever à l'échelle planétaire, l'action collective de cette organisation est devenue plus nécessaire que jamais.

Monsieur le Président,

Comme le reste du monde, le Royaume d'Eswatini a dû faire face aux répercussions de la pandémie de COVID-19. Cette pandémie s'est déclarée à un moment où notre Royaume était déjà aux prises avec de multiples difficultés, dont les fléaux du VIH, du paludisme et de la tuberculose, qui avaient déjà mis nos ressources à rude épreuve. En tant qu'économie relativement petite, nous ne disposons pas d'énormes réserves pour financer la lutte contre cette nouvelle attaque. Nous avons accueilli favorablement la tenue récente de la Réunion de haut niveau sur le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après.

Les crises qui éclatent et les défis qui se posent à l'échelle mondiale peuvent nous rapprocher ou nous éloigner les uns des autres. Et effectivement, la crise de la COVID-19 a créé des liens sans précédent entre les pays et au sein de ceux-ci. Elle nous a appris et rappelé que nous occupons toutes et tous la même planète, indépendamment de l'endroit où nous nous trouvons ou de la distance qui nous sépare. Le moment est venu de réfléchir aux leçons que nous avons pu tirer de cette crise et à la manière dont nous pouvons les mettre au service des générations futures. Nous devons le faire avec franchise, dans un esprit de transformation. Le moment est donc venu de nous poser les grandes questions, de prendre de grandes décisions, de nous engager et d'agir de manière solidaire.

Monsieur le Président,

L'intensité de cette crise a mis au jour des écarts socio-économiques immenses entre les pays de notre organisation et au sein même de ceux-ci. Elle a mieux défini et démontré nos capacités et nos ressources financières et humaines et notre aptitude à faire face à l'adversité. Mais elle a aussi souligné que nos forces individuelles n'étaient rien sans la solidarité de tous et sans un engagement collectif différencié. La pandémie nous a rappelé avec force une fois de plus que nous vivions dans un village planétaire, et que nous avons donc besoin les uns des autres. Nous pouvons en conclure que sans engagement collectif en faveur du multilatéralisme, nous n'atteindrons jamais les idéaux de la « décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable » et du Programme 2030 visant à ne laisser personne de côté.

Notre concert des nations doit accepter la réalité : la crise a changé à jamais notre mode de vie. Nous devons résister à la tentation de revenir à ce que nous considérons comme la norme et nous préparer à la « nouvelle normalité ». Nous en avons le devoir car la pandémie a révélé que ce que nous considérons comme la norme était incapable de répondre à nombre de besoins socio-économiques. Nous devons dès lors nous concentrer sur les mesures à mettre en place pour faire face à cette crise, mais aussi, de façon plus prégnante encore, sur la façon dont nous allons nous préparer à d'autres crises éventuelles.

Notre état de préparation et nos plans d'intervention se doivent, pour réussir, d'intégrer des stratégies de renforcement qui dépassent le simple objectif de sortir de la crise. Il convient d'élaborer des stratégies qui marqueront la naissance d'une société nouvelle, façonnée à l'image de l'avenir que nous voulons. Il n'existe pas de solution toute faite et isolée pour résoudre les problèmes du présent et préparer l'avenir, si ce n'est par un engagement collectif en faveur du multilatéralisme. L'Organisation des Nations Unies n'est pas qu'une institution internationale : c'est une famille de nations. Des nations qui seront par conséquent toujours au centre du multilatéralisme, dont elles seront le catalyseur. Elles soutiendront l'avenir que nous voulons et, par extension, façonneront l'organisation qu'il nous faut.

Monsieur le Président,

Permettez-moi à ce stade de remercier et de féliciter le Président de l'Assemblée générale, le Secrétaire général et le personnel des Nations Unies, les institutions financières internationales, les partenaires de développement et toutes les autres parties prenantes pour la rapidité de la réaction et de l'intervention visant à atténuer les effets de la pandémie, a fortiori en plein milieu de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. De nombreux pays ont bénéficié de cette réponse et ce n'est pas passé inaperçu. À l'image de l'engagement du monde à Rio de Janeiro en 2012, le moment est venu de réitérer et de renouveler notre engagement en faveur du développement durable et de la promotion d'un avenir économiquement, socialement et environnementalement durable pour notre planète et pour les générations actuelles et futures.

Pour que l'ONU fonctionne pour nous tous, nous avons besoin d'un engagement collectif aux niveaux individuel, communautaire, national, régional et mondial. La pandémie a également démontré la faiblesse de la classification de nos niveaux de développement, ce qui a compromis les possibilités d'accès de nombreux pays au financement du développement et à la restructuration de la dette. Elle a en outre mis au jour la nécessité de revoir et d'étendre la mesure du succès et de l'état de développement des pays au-delà du seul critère du revenu national brut, et de prendre pleinement en

considération leur vulnérabilité, en particulier lors de crises comme celle que nous traversons. Les besoins de chaque pays doivent à la fois être pris en compte isolément et abordés dans un contexte multilatéral. Une telle approche nous aidera à nous engager collectivement en faveur d'un multilatéralisme ascendant, partant de la base, et à progresser collectivement vers l'avenir que nous voulons et vers l'Organisation des Nations Unies qu'il nous faut.

En tant que « Nations Unies », nous devons veiller à dissiper les tensions qui ont émergé entre les nations du fait de la pandémie. Chaque institution publique et privée doit être disposée à promouvoir la coopération internationale, mieux se préparer aux futures menaces mondiales et s'engager en faveur du multilatéralisme. La COVID-19 a poussé les populations à regarder en arrière et à se replier sur elles-mêmes et non à s'ouvrir et à aller de l'avant dans l'espoir de créer le monde auquel nous aspirons. Pour garantir un multilatéralisme efficace et bénéfique au plus grand nombre et reconstruire en mieux ensemble, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Il s'agira notamment de tirer parti des partenariats innovants actuels, de coordonner les réponses apportées aux divers événements, de s'abstenir de mesures protectionnistes, de renforcer l'inclusion, et d'investir dans des technologies qui soutiendront les secteurs économiques et sociaux en pleine crise, notamment.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons des manifestations prévues en marge de l'Assemblée générale cette année, dont le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la réunion de haut niveau destinée à commémorer et à promouvoir la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires et le Sommet sur la biodiversité. Nous sommes convaincus que ces événements seront couronnés de succès.

Monsieur le Président,

Tel qu'indiqué précédemment, 2020 marque le vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Cette année est donc une année importante pour accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles. Il est néanmoins regrettable de constater qu'en dépit de cette célébration par la communauté mondiale du vingt-cinquième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, aucun pays ne soit encore parvenu à instaurer la pleine égalité entre femmes et hommes. La pauvreté, la violence contre les femmes et les filles, le recul implacable des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes restent monnaie courante dans le monde entier.

Nous pensons que cet anniversaire est l'occasion appropriée pour donner un nouvel élan à l'action. Nous encourageons les gouvernements, la société civile et les autres parties prenantes à évaluer les avancées réalisées, à identifier les lacunes et les défis, et à fixer de manière critique les priorités pour cette génération et les générations futures. Au regard de tous les défis auxquels le monde est confronté, il est aujourd'hui plus important que jamais de mobiliser nos efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes et des filles. Nous avons besoin d'une volonté politique nouvelle pour tenir les engagements pris. Engageons-nous dès lors, toutes et tous, à atteindre l'objectif commun que nous nous sommes fixé : parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et leur permettre d'exercer leurs droits fondamentaux, où qu'elles soient dans le monde.

À cet égard, il me plaît de noter que le Gouvernement du Royaume d'Eswatini a adopté de nombreuses politiques en faveur de l'égalité des sexes. La représentation des femmes aux postes de pouvoir et de décision soutient avantageusement la comparaison au sein de notre région.

Monsieur le Président,

Alors que nous évaluons le statut actuel de l'Organisation, nous devons réfléchir au processus de réformes en cours. Ce processus est, en soi, un aveu tacite de notre part qu'un changement s'impose pour réaffirmer la raison d'être de l'ONU et de ses organes subsidiaires. Le temps qui s'est écoulé depuis le début des discussions est une source d'inquiétude. Nous pensons toutefois que ce que nous avons vécu cette année fera naître l'obligation morale d'accélérer les progrès de ces réformes.

Nous soutenons les discussions en cours dans le cadre du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale dans sa recherche de nouveaux mécanismes renforçant le rôle et l'efficacité de l'Assemblée générale. Nous reconnaissons le travail qui a été accompli pour rationaliser les travaux du Conseil économique et social, en particulier la façon dont il est lié aux fonctions de l'Assemblée générale afin de renforcer les synergies et de réduire les chevauchements entre les deux organes.

La réforme du Conseil de sécurité est un aspect essentiel du processus et aucune transformation ne pourrait être complète sans une réforme fondamentale. À cette fin, le Royaume d'Eswatini souhaite réitérer l'appel de l'Afrique à un poste de membre permanent du Conseil de sécurité conformément au Consensus d'Ezulwini.

Monsieur le Président,

Pour conclure cette allocution, j'aimerais citer, parmi les problèmes politiques qui s'enveniment depuis trop longtemps, le refus d'accorder au peuple de Taiwan le droit de participer au système des Nations Unies.

Taiwan a fait preuve d'un engagement important envers les idéaux de l'Organisation et a aligné ses priorités sur les siennes. Le pays a en outre engagé des ressources significatives pour atteindre les objectifs de développement durable, non seulement à l'intérieur de ses propres frontières, mais aussi en aidant d'autres pays à faire de même.

Nous avons évoqué plus tôt ceux qui ont aidé le Royaume d'Eswatini dans sa lutte contre la pandémie de COVID-19 : Taiwan mérite sans nul doute une mention spéciale à cet égard. En ces temps incertains, où les ressources s'amenuisent, Taiwan a non seulement exprimé son engagement en faveur d'une citoyenneté fondée sur la collaboration internationale, mais a également manifesté son soutien aux initiatives de développement entreprises par certains de nos pays et, en particulier, par le Royaume d'Eswatini.

Monsieur le Président,

Dans ce monde interdépendant, il est crucial de travailler ensemble et de nous conseiller mutuellement et de manière constructive lorsque les circonstances nous le permettent. L'Organisation des Nations Unies est le siège de ces interactions et, à ce titre, elle continue de bénéficier du soutien inconditionnel du Royaume d'Eswatini.

JE VOUS REMERCIE ET QUE LE DIEU TOUT-PUISSANT VOUS BÉNISSE.

Annexe XVI

Allocution de M. Pohiva Tu'i'onetoa, Premier Ministre et Ministre des entreprises publiques du Royaume des Tonga

[Original : anglais]

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir m'adresser pour la première fois à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en ma qualité de Premier Ministre du Royaume des Tonga, au nom du Gouvernement de Sa Majesté et des citoyens de mon pays. Je remercie le Dieu Tout-Puissant de nous avoir donné l'occasion de nous rencontrer dans le cadre de cette réunion virtuelle, alors que nous sommes au cœur d'une pandémie.

Je vous félicite chaleureusement, Excellence, Monsieur le Président, pour votre accession à la tête de cette Assemblée, en cette étape historique où l'Organisation des Nations Unies célèbre le soixante-quatrième anniversaire de sa création.

Les Tonga vous assurent de leur soutien indéfectible pour faire de votre mandat une réussite, et nous nous félicitons du thème de cette session « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

Permettez-moi également de rendre ici hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, qui a dirigé avec brio la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale en ces temps sans précédent et extrêmement difficiles.

J'applaudis également la supervision et le dynamisme de S. E. M. António Guterres, qui a su diriger avec prudence et en coordination avec les États Membres les opérations de l'ONU dans la lutte contre la pandémie.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte de crise sanitaire qui marque notre temps, les Tonga sont solidaires de tous les États Membres touchés par les répercussions déléteres de cette pandémie qui a entraîné la perte de tant de vies précieuses et d'êtres chers. Je leur exprime notre sincère sympathie et toutes nos condoléances.

Si le virus n'est pas encore arrivé sur nos côtes, les Tonga ne sont pas à l'abri des défis qui assaillent aujourd'hui le monde. À cet effet, nous avons activé des mesures d'urgence, procédé à des évaluations des risques et donné la priorité à l'achat du matériel médical qui permettra à notre système de santé d'être mieux préparé et à même de riposter.

J'exprime à cet égard ma gratitude à tous nos partenaires de développement et à la communauté internationale pour l'aide financière et humanitaire généreuse qu'ils nous ont apportée, de même que pour le soutien logistique offert, ce qui a grandement facilité la capacité de réaction et la vigilance des Tonga face à cette pandémie mondiale.

Les répercussions économiques touchent divers secteurs de notre économie. Selon la Banque asiatique de développement, les Tonga connaîtront une croissance économique nulle en 2020. Cependant, nous gérons la situation avec perspicacité grâce à l'activation de mesures financières de relance, tout en donnant la priorité aux activités liées à la santé. Dans le domaine de l'éducation, la COVID-19 creuse la fracture numérique, ce qui nous oblige à accélérer la mise à disposition de solutions répondant aux nouvelles exigences de l'enseignement à distance, que ce soit par Internet, la radio

ou la télévision, étant donné que si l'enseignement venait à être interrompu par la crise de la COVID-19 ou par une pandémie similaire à l'avenir, des milliers d'étudiants tongans seraient touchés.

Compte tenu de la gravité de la pandémie, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont invoqué les Déclarations de Biketawa et de Boe, au motif que la pandémie constituait une crise majeure pour nos peuples et nos économies. L'activation de cette déclaration a accéléré l'assistance et la coopération entre les pays membres, de même que la coopération avec la communauté internationale en réponse à la COVID-19, en facilitant notamment le rapatriement rapide des Tongans bloqués à l'étranger.

Monsieur le Président,

Alors que les petits États insulaires en développement, dont les Tonga, contribuent à moins d'un pour cent des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il est regrettable que nous continuions à porter le poids de cette injustice climatique. En conséquence, les pays insulaires du Pacifique continuent d'être menacés par de nombreux cyclones tropicaux d'une ampleur destructrice sans précédent.

Dernier en date, le cyclone tropical Harold, qui a frappé en avril de cette année quatre nations insulaires du Pacifique : les Fidji, les Îles Salomon, Vanuatu et mon propre pays, les Tonga, alors même que nous étions aux prises avec les terribles incidences de l'épidémie de la COVID-19.

Chaque année depuis au moins 30 ans, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique rappellent avec insistance, dans leur communiqué, la nécessité d'une action urgente en matière de climat. Cette année marque le cinquième anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris. L'occasion nous semble idéale pour réaffirmer notre engagement envers notre objectif de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Les Tonga sont actuellement en train de revoir leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), et leurs CDN renforcées seront soumises au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) cette année.

Bien que la vingt-sixième session de la Conférence des Parties (COP26) à la CCNUCC, qui devait se tenir à Glasgow, au Royaume-Uni, ait été reportée à 2021, les Tonga restent déterminées à préparer leurs stratégies de développement à faibles émissions à long terme. Elles seront communiquées au Secrétariat de la CCNUCC lors de la COP26.

Alors que 2020 est considérée comme une année déterminante dans le domaine du développement durable pour notre Royaume, qui s'est fixé l'objectif de réaliser un taux de pénétration de 50 % d'énergies renouvelables, les retards causés par la pandémie, dont l'arrêt soudain des chaînes d'approvisionnement du marché, ont entraîné une perturbation majeure de nos CDN, ce qui risque de nuire grandement à la réalisation de notre objectif.

Des accords portant sur l'octroi de subventions, par le biais d'un partenariat public-privé, ont toutefois été signés, et le soutien enthousiaste de nos partenaires de développement continuera d'aider les Tonga à tendre vers la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, et de ses cibles, par la mise en œuvre de technologies innovantes telles que le solaire, l'éolien et les systèmes de stockage d'énergie par batterie, couplée à la réhabilitation du réseau existant. Ajoutons encore l'accessibilité à l'électricité pour les îles les plus reculées des Tonga.

Monsieur le Président,

Les Tonga souhaitent plus que jamais souligner l'importance du lien entre l'océan et le climat. Et, comme nous l'avons fait par le passé, nous nous disons très inquiets des effets néfastes des changements climatiques sur notre environnement marin.

Nous nous efforçons de réaliser l'ODD 14 en œuvrant à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines grâce aux mesures prises pour établir des zones spéciales de gestion et à la mise en œuvre de la Planification de l'espace marin des Tonga. Le Gouvernement a approuvé l'intégration à notre royaume d'un réseau de 30 % d'aires marines protégées. Les Tonga réalisent des avancées appréciables pour ce qui est de l'amélioration de la gestion des pêches et de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, dans le but de garantir la contribution des océans à la sécurité alimentaire et au bien-être de l'économie du pays.

Dans la lutte contre la pollution plastique, les Tonga s'inquiètent de voir que 12 millions de tonnes de déchets sont déversées chaque année dans nos océans. Nous nous efforçons de répondre à cette menace alarmante en entamant le processus d'interdiction des plastiques à usage unique. Il ne s'agit pas seulement d'un problème national et régional, mais bien d'une problématique mondiale qui requiert une solution mondiale.

Monsieur le Président,

Alors que les pays du monde entier imposent, à des degrés divers, des mesures de confinement et de restriction pour lutter contre la COVID-19, beaucoup n'ont pas conscience du rôle central joué par l'« océan » dans ce contexte. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la bactérie utilisée pour détecter la présence de la COVID-19 vient des profondeurs de l'océan.

On ne saurait trop insister sur l'urgence d'une action pour protéger et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines du monde. Or, les actions ne peuvent être fondées et efficaces que si elles sont basées sur des informations et des données scientifiques de dernière génération. Nous soutenons la proclamation par l'ONU de la Décennie des sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), qui fournit un cadre général qui permettra à l'océanographie d'aider les pays à assurer un développement durable des océans.

Monsieur le Président,

Les Tonga continuent d'affirmer que les lignes de base qui déterminent nos frontières territoriales, une fois qu'elles ont été établies au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, doivent demeurer inchangées nonobstant les effets de l'élévation du niveau de la mer et toute modification du changement climatique qui pourrait en découler. Notre souveraineté ne doit pas être compromise à cet égard. Nous continuons d'appuyer, au sein de la Sixième Commission, les travaux de la Commission du droit international.

La quatrième session, très attendue, de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale a été reportée à mars 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Nous nous réjouissons à la perspective de participer à cet événement très important.

État partie à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les Tonga s'investissent énormément dans ce domaine au sein de l'Autorité internationale des fonds marins où nous poursuivons notre travail, avec d'autres États parties et parties prenantes, sur le projet de règlement relatif à l'exploitation afin d'obtenir un accord sur le bon équilibre entre la nécessité de conserver, de protéger et de reconstituer l'environnement, et celle d'exploiter les fonds marins pour trouver des minéraux qui contribueront au développement durable des Tonga en tant que petit État insulaire en développement du Pacifique.

Monsieur le Président,

Les Tonga sont heureuses d'avoir ratifié les conventions suivantes et d'en être devenues partie cette année : 1) la Convention des Nations Unies contre la corruption ; 2) la Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères ; et 3) Convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail sur les pires formes de travail des enfants.

À la suite de la présentation par les Tonga en juillet 2019 de leur premier examen national au forum politique de haut niveau, notre pays a bien progressé dans la mise en œuvre de ses objectifs de développement durable. Hélas, les effets dévastateurs de la COVID-19 ont entravé les progrès à venir, accentué nos vulnérabilités et retardé la mise en œuvre de certaines des conclusions nationales au titre du cadre stratégique pour le développement des Tonga – qui sont en définitive liées à la réalisation des domaines prioritaires des Orientations de Samoa et de nos objectifs de développement durable. Les Tonga s'engagent à poursuivre les échanges avec le forum politique de haut niveau, qui reste une plateforme globale, et ce d'autant plus que nous nous apprêtons à entamer la tant attendue décennie d'action 2021-2030 en faveur des objectifs de développement durable.

C'est avec gratitude que nous saluons l'engagement positif de nos partenaires de développement et de toutes les institutions des Nations Unies, notamment le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ; l'Organisation mondiale de la Santé ; le Département des affaires économiques et sociales ; le PNUD ; la CESAP ; le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en réaffirmant notre engagement en faveur d'un multilatéralisme post-COVID-19 revitalisé, qui fait écho au thème de cette session. Un multilatéralisme fait de solidarité et de coopération à l'échelle mondiale, d'empathie, d'inclusion et de résilience, qui souligne l'importance de protéger les plus vulnérables, de remédier aux inégalités et de garantir l'accès universel à un vaccin abordable contre la COVID-19. En somme, un multilatéralisme qui veille à reconstruire en mieux et qui ne laisse personne de côté.

Annexe XVII

Déclaration de M. Amine Abba Siddick, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad

Monsieur le Président ;

Mesdames, Messieurs les chefs d'État et de délégation ;

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;

Mesdames, Messieurs,

Le maréchal du Tchad, Idriss Déby Itno, Président de la République, Chef de l'État, qui aurait bien voulu s'adresser personnellement à cette auguste Assemblée mais empêché, m'a chargé de vous délivrer ce message.

« Avant tout propos, je voudrais féliciter le Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, S. E. l'Ambassadeur Volkan Bozkir, dont l'élection intervient dans ce contexte particulièrement difficile de la pandémie de COVID-19 et l'assurer du soutien total de mon pays pour mener à bien son mandat.

Par la même occasion, j'adresse mes vifs remerciements à S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande, Président sortant, qui a su mener à bien sa mission, en dépit de l'irruption inattendue de la pandémie qui a dû impacter sur son agenda de travail.

Qu'il me soit permis de rendre un vibrant hommage à S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour son leadership avisé et sa gestion de la crise en cette période difficile.

Je saisis l'opportunité pour féliciter le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, S. E. le docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus, et tous ses collaborateurs, pour le travail remarquable qu'ils fournissent pour lutter au quotidien contre cette pandémie. Les leçons tirées de cette pandémie nous donnent l'occasion de repenser nos systèmes sanitaires. Aussi, l'OMS doit-elle s'adapter, en termes de moyens de prévention et de lutte contre la survenance de telles pandémies à l'avenir.

Je tiens à saluer le leadership de S. E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République sud-africaine et Président de l'Union africaine, et la Commission de l'Union africaine, qui ont su mettre en place une stratégie continentale de riposte contre la pandémie par la prise à temps des mesures visant, entre autres, l'approvisionnement groupé en fournitures médicales pour les États membres, la sauvegarde de l'économie africaine et la recherche du vaccin contre la COVID-19.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Le format révisé du débat général de cette année est la parfaite illustration, s'il en faut, de l'ampleur des bouleversements dans le monde occasionnés par la pandémie de COVID-19, qui continue hélas à sévir. Cet ennemi invisible et implacable a non seulement causé d'énormes dégâts humains, il a également profondément impacté tous les aspects de la vie économique et sociale, mettant à rude épreuve nos capacités de réaction à l'échelle nationale et mondiale.

Le thème fort pertinent de cette session, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme – faire face à la COVID-19 grâce à une action multilatérale efficace », souligne parfaitement l'importance que chacun d'entre nous devra accorder à la coopération internationale et au multilatéralisme, en tant que moyens irremplaçables pour relever les grands défis communs tels que les pandémies, le dérèglement climatique, le terrorisme, la pauvreté et les inégalités, pour ne citer que ceux-là.

La crise de la COVID-19 a montré notre faiblesse commune et en même temps démontré la nécessité que seuls des efforts collectifs renforcés permettront de mieux appréhender et surmonter les défis globaux, pour l'intérêt de chacun et de tous. C'est l'occasion, pour la grande famille des Nations, en ce moment de célébration du soixante-quinzième anniversaire de notre Organisation, et dans le contexte particulier actuel, de réaffirmer la place centrale de l'Organisation des Nations Unies et le rôle primordial du multilatéralisme dans les relations internationales.

C'est le lieu également de souligner l'urgence absolue du renforcement du multilatéralisme, par la réforme de la gouvernance mondiale rudement mise à l'épreuve pendant cette période, en vue de son adaptation au monde d'aujourd'hui, pour mieux affronter et résoudre les défis actuels et à venir.

Le Tchad souligne l'impérieuse nécessité d'une coopération internationale accrue à travers une solidarité agissante envers les plus vulnérables, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, afin que les promesses de la Charte des Nations Unies soient pleinement réalisées et que le but ultime du Programme de développement durable à l'horizon 2030 « de ne laisser personne de côté » soit une réalité et non encore une énième promesse non tenue.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Le monde entier subit en ce moment les dégâts de la pandémie de COVID-19, mais la capacité d'y faire face varie. Les pays en développement, en particulier les pays africains, du fait de leurs multiples fragilités structurelles, sont plus exposés aux conséquences fâcheuses de ce fléau.

Le Tchad, pays sahélien enclavé, déjà en butte à une multitude de chocs, subi de plein fouet les multiples répercussions de cette pandémie sur les divers aspects de la vie nationale. Ses priorités nationales s'en trouvent bouleversées et les ressources limitées de l'État ont dû être réorientées pour faire face en premier aux urgences sanitaire, humanitaire et socioéconomique.

Comme dans d'autres pays partageant les mêmes conditions, la situation socioéconomique est inquiétante au Tchad. La croissance pour l'année en cours a été revue à la baisse ; le déficit budgétaire s'est creusé ; plusieurs centaines de milliers de travailleurs se sont retrouvés en situation de chômage technique ; la vie des ménages s'est retrouvée considérablement affectée ; les données macroéconomiques de l'année 2021 ne s'annoncent pas sous les meilleurs auspices. Les capacités de l'État à mettre en oeuvre les actions de développement découlant du Plan national de développement du Tchad 2017-2021, considéré comme le principal levier de la mise en oeuvre des agendas internationaux, en particulier le Plan décennal de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme 2030 des Nations Unies, se trouvent affaiblies.

Ce Plan national de développement du Tchad qui a été fortement soutenu par les donateurs lors de sa présentation à la Table ronde de Paris en 2017, n'a pas reçu les résultats escomptés, à cause de la faible mobilisation des ressources attendues. Aussi, pour appuyer le Gouvernement dans ses efforts visant à promouvoir son développement durable, la tenue des promesses faites pour son financement est-elle vitale pour le Tchad qui élabore en ce moment le second Plan national de développement 2022-2026.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

L'année dernière, à la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, faut-il le rappeler, nous avons évalué les progrès enregistrés et les énormes lacunes qui subsistaient dans la mise en oeuvre de nos engagements pris dans le cadre du Programme 2030 en termes d'éradication de l'extrême pauvreté, d'accès à l'éducation de qualité, de lutte contre les changements climatiques, de réduction des inégalités et d'inclusion.

En Afrique en particulier, le fossé en matière de financement du développement durable est énorme. Les promesses contenues dans le Programme de développement durable et le Programme d'action d'Addis-Abeba n'ont pas été réalisées.

C'est l'occasion de souligner que sans une action vigoureuse de la part de toutes les parties prenantes, la probabilité est forte que le pari commun des objectifs de développement durable du Programme 2030 ne soit pas tenu à terme. C'est pourquoi, la Décennie d'action est capitale pour passer de la parole à l'action afin de mobiliser les ressources requises et d'accélérer la mise en oeuvre de ce programme.

La communauté internationale et en particulier l'ONU, doivent renforcer l'élan et décupler les efforts pour que la question du développement du continent africain qui renferme le plus grand nombre de pays les moins avancés, soit placée au coeur des préoccupations internationales, à travers des actions concrètes traduisant cet engagement. Seule une implication accrue de l'ONU, dont le leadership est plus que jamais crucial, et un engagement renouvelé de toutes les parties prenantes permettront d'impulser la dynamique décisive requise pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des promesses du Programme 2030 et accompagner ceux qui sont déjà sur la trajectoire de réaliser les 17 objectifs de développement durable.

À cet égard, il convient de rappeler que la dette en constituait déjà un handicap majeur que la pandémie est venue accentuer. Comme l'a noté la Banque africaine de développement, près de 50 millions de personnes supplémentaires risqueraient de basculer dans l'extrême pauvreté en Afrique en 2020. En outre, les pertes de l'Afrique résultant de la pandémie atteindront plusieurs centaines de milliards de dollars entre 2020 et 2021. Beaucoup d'États seraient alors amenés à emprunter, aggravant davantage le fardeau de la dette.

Au regard de l'ampleur des défis à relever et des besoins multisectoriels présents et à venir, le Tchad appelle une fois de plus à l'annulation pure et simple de la dette extérieure des pays africains pour leur permettre de mener à bien la riposte contre la COVID-19 et d'avoir plus de marge de manoeuvre pour s'atteler à la reconstruction socioéconomique post-COVID-19, sur des bases plus solides.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Au moment où le monde fait face au coronavirus, le terrorisme continue à sévir sur le terrain en Afrique, notamment dans le bassin du lac Tchad et la région sahélo-saharienne, faisant au quotidien des victimes innocentes et compromettant gravement les efforts de développement des pays de la région.

Tel était le cas de la meurtrière attaque perpétrée par Boko Haram, le 23 mars 2020, contre les Forces de défense et de sécurité du Tchad à Boma, dans la province du Lac. Une riposte vigoureuse a été lancée par nos forces, ayant permis de nettoyer les îles du lac Tchad des éléments terroristes de Boko Haram.

Mais nous ne nous faisons pas d'illusions. La menace terroriste ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Nous continuerons à rester vigilants et engagés jusqu'au retour définitif de la sécurité dans les zones affectées, par l'éradication du péril terroriste.

Dans ce contexte, nous soulignons une fois de plus que la responsabilité de la lutte contre le terrorisme au Sahel et au lac Tchad est également mondiale, car le combat que nous menons participe des efforts globaux pour la paix et la sécurité internationale.

C'est pourquoi, nous renouvelons notre appel à la communauté internationale pour des appuis plus accrus et soutenus à la Force multinationale mixte dans le bassin du lac Tchad et à la Force conjointe du G5 Sahel mises en place par les pays de la région pour la lutte contre Boko Haram et les groupes jihadistes au Sahel.

Si la situation au Sahel ne s'améliore pas malgré la multiplication des initiatives et des annonces des partenaires, l'une des principales raisons réside dans la non-concrétisation des promesses faites en faveur de la Force conjointe du G5 Sahel et du Programme d'investissement prioritaire du G5 Sahel.

À cela s'ajoute le faible niveau de synergie entre les différentes initiatives et forces présentes au Sahel. C'est pourquoi, nous considérons qu'il est temps de passer de la parole aux actes au Sahel par la matérialisation des contributions promises et la mobilisation des ressources additionnelles pour rendre pleinement opérationnelle la Force conjointe et la mise en oeuvre des projets de développement du Programme d'investissement prioritaire du G5 Sahel.

Nos États ont consenti des efforts propres considérables en dépit de leurs maigres ressources. Nous avons certes bénéficié des soutiens multiformes des partenaires bilatéraux et multilatéraux, envers lesquels nous exprimons une fois de plus notre sincère gratitude. Mais au regard de l'ampleur des défis, un appui international constant et conséquent est indispensable. C'est le lieu de réitérer une fois de plus notre appel au Conseil de sécurité en faveur de la mise sous Chapitre VII de la Charte des Nations Unies de la Force conjointe du G5 Sahel afin de lui assurer un financement pérenne et prévisible.

Par ailleurs, nous saluons le lancement de la « Coalition pour le Sahel », convenue entre les pays du G5 Sahel et leurs partenaires en vue de mutualiser les efforts et de mobiliser les ressources pour lutter contre le terrorisme.

À cet égard, il importe de continuer à œuvrer au renforcement de la mise en cohérence des objectifs et actions de toutes les initiatives en faveur du G5 Sahel afin de répondre plus efficacement aux défis et de produire des résultats palpables sur le terrain, en termes de sécurité et de développement.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Sur la question du changement climatique, le Tchad, pays sahélien soumis aux effets néfastes de cette menace existentielle qui affecte fortement les secteurs qui sont à la base de son économie, demeure attaché à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat.

Dans cette perspective, l'urgence dans la mise en œuvre des mesures adoptées dans le cadre du financement de la lutte contre le changement climatique, notamment celles visant la mobilisation des ressources substantielles en faveur des pays en développement, n'est plus à démontrer.

Excellences ;

Mesdames, Messieurs,

Au plan international, nous nous félicitons du cessez-le-feu en Libye, déclaré simultanément par le Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale et le Président de la Chambre des représentants. Le Tchad renouvelle son appel au Conseil de sécurité à prendre toutes ses responsabilités pour mettre un terme aux ingérences extérieures. Il exhorte une fois de plus toutes les parties prenantes libyennes au respect du cessez-le-feu, et à s'engager résolument dans un processus de négociations inclusives devant conduire à une véritable réconciliation nationale.

Concernant le Soudan, le Tchad salue la signature le 31 août 2020 à Djouba d'un accord de paix entre les parties soudanaises, grâce aux efforts de médiation, dont le Tchad est partie prenante, sous la conduite du Président Salva Kiir Mayardit, de la République du Soudan du Sud, dont je salue l'implication personnelle.

Le Tchad invite les autres mouvements armés à rejoindre le processus, afin de parvenir à une paix globale et durable dont le peuple soudanais a grandement besoin.

S'agissant de la tension autour du Grand Barrage de la Renaissance en Éthiopie, le Tchad appelle les Gouvernements frères de l'Égypte, de l'Éthiopie et du Soudan à continuer à privilégier le dialogue pour parvenir à une solution négociée, sous l'égide de l'Union africaine.

Pour ce qui est de la situation en Palestine, le Tchad se réjouit de l'accord intervenu entre Israël et les Émirats arabes unis, qui prévoit notamment la suspension de l'annexion de certaines parties de la Cisjordanie. Il se réjouit aussi de l'accord avec l'État de Bahreïn. Le Tchad réaffirme son attachement à la solution à deux États dans leurs frontières d'avant juin 1967, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe de 2002.

Concernant l'embargo imposé sur Cuba, le Tchad réitère son appel pour sa levée définitive.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

« L'ONU dont nous avons besoin » doit répondre aux aspirations de tous les États Membres. L'Afrique doit avoir toute sa place dans cet organe décisionnel

des Nations Unies. Les disputes sur la réforme de l'ONU et celle du Conseil de sécurité nous paraissent interminables alors que les défis nous pressent.

Il est temps que la justice et l'équité soient rétablies pour l'Afrique. Dans cette perspective, le Tchad reste attaché à la Position commune africaine articulée dans le Consensus d'Ezulwini .

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention. »
